

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2017

Préavis n° 11/2018 – Rapport de gestion 2017

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	10
2.1	Section 1 Conseil communal.....	10
2.1.1	Préambule.....	10
2.1.2	Composition.....	10
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal.....	11
2.1.4	Séances du Conseil communal.....	12
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	14
2.1.6	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	15
2.2	Section 2 Municipalité.....	16
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	16
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	17
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	18
2.2.4	Représentation de la Municipalité.....	18
2.2.5	Rencontres intermunicipalités.....	22
2.2.6	Projet de fusion avec la Commune d'Essertes.....	22
2.2.7	Abbaye de la Haute-Broye - Dégustation du Clos d'Oron.....	22
2.2.8	Commission cantonale des infrastructures.....	22
2.2.9	Participation à une association régionale.....	22
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	23
3.1	Section 1 Administration générale.....	23
3.1.1	Organisation.....	23
3.1.2	Personnel communal.....	23
3.1.2.1	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2017).....	25
3.1.2.2	Formation.....	26
3.1.2.3	Jubilés.....	26
3.1.2.4	Apprentissage.....	26
3.1.3	Situation des règlements communaux.....	27
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration.....	28
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	28
3.1.6	Information à la population.....	29
3.1.7	Archives communales.....	30
3.1.8	Office communal de la population.....	30
3.1.8.1	Statistique de la population.....	30
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.10	Naturalisations.....	32
3.1.10.1	Demandes de naturalisation.....	32
3.1.10.2	Commission communale des naturalisations.....	32
3.1.10.3	Naturalisations ordinaires.....	32
3.1.10.4	Naturalisations facilitées cantonales.....	33

3.1.11	Initiatives et référendums	33
3.1.12	Votations fédérales 2017	34
3.1.13	Votation cantonale 2017	35
3.1.14	Participation au système Easyvote	35
3.1.15	Inspection de la Préfecture	35
3.1.16	Réception des nouveaux habitants	35
3.1.17	Réception des jeunes citoyens	36
3.1.18	Jubilaires	36
3.1.19	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	37
3.1.20	Transports	37
3.1.21	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	37
3.1.22	Amélioration de la desserte et de la ligne CFF de la Broye	37
3.1.23	Transports publics fribourgeois – Renouvellement de la concession n° 220	37
3.1.24	CarPostal – Renouvellement de la concession n° 902	38
3.1.25	Cartes journalières CFF	38
3.1.26	Cinéma d’Oron	38
3.1.27	Ecoles de musique	38
3.1.28	Règlement sur les subventions aux études musicales	38
3.1.29	Porcherie - Projet de porcherie régionale	38
3.1.30	Abattoir - Projet d’abattoir régional	39
3.1.31	Sociétés locales	39
3.1.32	Manifestations locales	42
3.1.33	Fête nationale	44
3.1.34	Comptoir de la région d’Oron	45
3.1.35	Forum économique des entreprises locales	45
3.1.36	Journée des communes vaudoises 2021	46
3.2	Section 2 Finances	47
3.2.1	Rapport des comptes	47
3.2.2	Arrêté d’imposition	47
3.2.3	Plafond d’endettement	47
3.2.4	Successions	47
3.3	Section 3 Sécurité sociale	48
3.3.1	Chômage	48
3.3.2	Accueil de jour des enfants	49
3.3.3	Exécution forcée d’expulsion	51
3.3.4	Facture sociale	51
3.3.5	Santé publique - Aide et soins à domicile	53
3.4	Section 4 Cultes	55
3.4.1	Recensement	55
3.4.2	Paroisse catholique d’Oron	55
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux	55
4	Services industriels - Assainissement	56
4.1	Section 1 Services industriels	56
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	56
4.1.1.1	Production d’eau communale	56

4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions	56
4.1.1.3	Fournisseurs d'eau potable.....	57
4.1.1.4	Ventes d'eau.....	57
4.1.2	Qualité de l'eau	58
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	59
4.1.4	Etat des ouvrages (autocontrôle)	59
4.1.4.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	59
4.1.4.2	Renouvellement de conduites.....	59
4.1.4.2.1	Palézieux-Gare - Conduite Chemin des Fleurs.....	59
4.1.4.2.2	Palézieux - Conduite « Entre deux Eaux - La Léchaire » (préavis 06/2016).....	59
4.1.4.2.3	Palézieux – Equipement de la zone industrielle « En Cramoux ».....	60
4.1.4.2.4	Palézieux – Equipement quartier « Au Champ Lederrey »	60
4.1.4.2.5	Palézieux-Granges – Projet de liaison	60
4.1.4.2.6	Chesalles-sur-Oron – Déplacement de la conduite de l'AVGG.....	60
4.1.4.2.7	Palézieux – Déplacement de la conduite au Grand-Clos.....	60
4.1.4.2.8	Ecoteaux – Chemin des Vieux.....	61
4.1.4.3	Fuites	61
4.1.4.4	Compteurs	61
4.1.4.5	Ecoteaux - Puits.....	61
4.1.4.6	Réservoir des Clos	62
4.1.4.7	Bussigny-sur-Oron – Réfection du pompage	62
4.1.4.8	Oron-la-Ville – Captage de la Longive	62
4.1.4.9	Bornes hydrantes.....	62
4.1.5	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	62
4.1.6	Suivi de la consommation de chauffage - Station degrés-heures.....	62
4.1.7	Réseau haut débit de Swisscom	63
4.1.8	Télé réseau VO Energies holding SA	63
4.2	Section 2 Assainissement	64
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	64
4.2.2	STEP VOG	64
4.2.3	Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel.....	64
4.2.4	STEP d'Ecoteaux	64
4.2.5	Entretien du réseau	64
4.2.6	Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz	65
4.2.7	Vidange obligatoire des installations particulières	65
4.2.8	Les Thioleyres – Entretien du ruisseau « En Prinnoud ».....	65
4.2.9	Plaques professionnelles.....	65
5	Ecoles - Sports.....	66
5.1	Section 1 Ecoles	66
5.1.1	Etablissement scolaire Oron-Palézieux.....	66
5.1.2	Règlement du Conseil d'établissement	67
5.1.3	Conseil d'Etablissement	67
5.1.4	Règlement des transports scolaires	68
5.1.5	Transports scolaires	68
5.2	Section 2 Sports.....	69

5.2.1	Mérites sportifs et culturel.....	69
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux.....	70
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	70
6.1.1	Liste des immeubles.....	70
6.1.1.1	Patrimoine financier au 31.12.2017	70
6.1.1.2	Patrimoine administratif au 31.12.2017.....	70
6.1.2	Entretien des immeubles	72
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron.....	73
6.1.2.2	Châtillens	74
6.1.2.3	Chesalles-sur-Oron.....	75
6.1.2.4	Ecoteaux.....	76
6.1.2.5	Les Tavernes	76
6.1.2.6	Les Thioleyres	77
6.1.2.7	Oron-la-Ville.....	77
6.1.2.8	Oron-le-Châtel	80
6.1.2.9	Palézieux	81
6.1.2.10	Vuibroye.....	83
6.1.3	Vente d'immeubles et de terrains	83
6.1.4	Achat de terrain	83
6.1.5	Projet de nouvelle caserne pour les pompiers.....	84
6.1.6	Patinoire	84
6.1.7	Palézieux – Ancienne garderie - Projet de création d'un appartement.....	84
6.1.8	Oron-la-Ville – Refuge du Chaney - Projet de remplacement.....	85
6.2	Section 2 Forêts	86
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat.....	86
6.2.2	Chalarose du frêne.....	86
6.2.3	Plan de gestion des forêts communales.....	86
6.2.4	Plan directeur forestier – Région centre	86
6.3	Section 3 Vignes	87
6.3.1	Production	87
6.3.2	Vente.....	87
6.3.3	Fabrication d'un tonneau.....	88
6.4	Section 4 Travaux	89
6.4.1	Réseau routier et places.....	89
6.4.1.1	Entretien 2017	89
6.4.1.1.1	Châtillens - Réfection Route de Lausanne.....	89
6.4.1.1.2	Palézieux – Réfection du Chemin du Pré-du-Château	89
6.4.1.1.3	Palézieux – Parcelle RF n° 250 – Aménagement d'une place de parc.....	89
6.4.1.1.4	Oron-la-Ville – Installation d'une borne électrique de recharge	89
6.4.1.1.5	Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers	89
6.4.1.1.6	Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle	90
6.4.1.1.7	Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Bulle	90
6.4.1.1.8	Oron-la-Ville - Réfection du Chemin de la Paisible	90
6.4.1.1.9	Oron-la-Ville - Réfection du Chemin des chômeurs.....	90
6.4.1.1.10	Chemin piétonnier – Tour de commune.....	91

6.4.1.1.11	Palézieux - Etude de la traversée du village	91
6.4.1.1.12	Palézieux - Route de Granges - Projet d'arrêt de bus	91
6.4.1.1.13	Palézieux - Route de Granges – Chemin piétonnier « Les Léchaires »	91
6.4.1.1.14	Oron-la-Ville – Hôtel de Ville – Adaptation du trottoir	92
6.4.1.1.15	Ecoteaux - Réfection du Chemin des Vieux	92
6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers	92
6.4.1.2.1	Palézieux - Route de Granges - Limitation de la vitesse	92
6.4.1.2.2	Les Thioleyres – Chemin des Douzilles – Marquages	93
6.4.1.2.3	Palézieux – Chemin des Bois – Pose d'un miroir	93
6.4.1.3	Campagnes Inforadar	93
6.4.1.4	Contrôles radar	93
6.4.1.5	Déneigement	93
6.4.2	Trottoirs	94
6.4.3	Eclairage public	94
6.4.4	Chemin privés - Etude pour réfection	94
6.4.5	Places de jeux	94
6.4.6	Cimetières	94
6.4.7	Entretien des espaces verts	94
6.4.8	Revitalisation de la Biorde	94
6.4.9	Palézieux - Protection contre les crues de la Biorde	95
6.4.10	Palézieux - Broye - Passe à poissons	95
6.4.11	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels	96
6.4.12	Entretien des fossés	96
6.4.13	Véhicules et machines du service de la voirie	96
6.5	Déchets	97
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	97
6.5.2	Statistique des déchets récoltés	98
6.5.3	Application de la Loi sur les déchets	100
6.5.4	Dépôts sauvages	100
6.5.5	Ecoteaux - Déchèterie	100
6.5.6	Oron-la-Ville et Palézieux - Adaptation des déchèteries	100
6.5.7	Récupération des plastiques des balles-rondes	100
6.5.8	Récupération de l'amiante	101
6.5.9	Récupération des textiles	101
6.5.10	Déchets ménagers - Collaboration avec la Commune de Chapelle-sur-Oron	101
7	Urbanisme - Police - Protection civile	103
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	103
7.1.1	Etudes en cours	103
7.1.1.1	Plan directeur régional (PDR)	103
7.1.1.2	Nouvelle mensuration cadastrale	103
7.1.1.3	Guichet cartographique	104
7.1.1.4	Planification générale d'Oron	105
7.1.1.5	Création de zones réservées	106
7.1.1.6	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)	106
7.1.1.7	Surfaces d'assollement (SDA)	108

7.1.1.8	Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron	109
7.1.1.9	Etude paysagère.....	109
7.1.1.10	Oron-la-Ville – Extension du collège.....	110
7.1.1.11	Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz »	113
7.1.1.12	Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »	113
7.1.1.13	Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »	113
7.1.1.14	Palézieux - Etude de faisabilité « Place de la Gare »	115
7.1.1.15	Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »	117
7.1.1.16	Cadastre du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)	118
7.1.1.17	Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal.....	118
7.1.1.18	Palézieux - Réhabilitation de la voie romaine	119
7.1.2	Prévention des dangers naturels	119
7.1.3	Plan de classement des arbres	120
7.1.4	Bureau technique d'Oron (BTO).....	120
7.1.5	Police des constructions.....	120
7.1.6	Commission technique	121
7.1.7	Commission de salubrité	122
7.1.8	Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)	122
7.2	Section 2 Police	123
7.2.1	Gendarmerie	123
7.2.2	Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)	123
7.2.3	Commission de police	123
7.2.4	Oron-la-Ville – Collège – Nuisances sonores	123
7.2.5	Oron-la-Ville – Collège – Patrouilleurs	124
7.2.6	Actes de vandalisme, vols et autres	124
7.2.7	Surveillance des parkings.....	124
7.2.8	Remplacement des horodateurs	124
7.2.9	Amendes et ordonnances pénales	124
7.2.10	Vidéosurveillance	125
7.2.11	Police du commerce	125
7.2.11.1	Patentes.....	125
7.2.11.2	Autorisations communales.....	125
7.2.11.3	Registre communal des commerçants.....	126
7.2.12	Plan canicule	126
7.2.13	Association intercommunale SDIS Oron - Jorat	126
7.3	Section 3 Protection civile	127
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC)	127
8	Conclusion	128

Préavis n° 11/2018 – Rapport de gestion 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



1 Introduction du Syndic

Le rapport de gestion permet de faire un arrêt sur image et de présenter les activités 2017 de notre Commune. C'est toujours avec un certain étonnement que les auteurs, collaborateurs et municipaux, découvrent alors l'ampleur du travail réalisé.

Le nombre de séances, de rencontres et de manifestations diverses est impressionnant ; il ne nous permet cependant pas de chiffrer avec précision la multitude d'heures que nous consacrons à la gestion de notre Commune.

Il est des heures rémunérées sous forme de salaire ou d'indemnité, dans un cadre bien défini. Les décisions sont protocolées selon des processus administratifs déterminés, afin d'assurer une bonne gestion et un suivi adéquat de nos décisions.

Et il est une multitude d'heures informelles. Ce peut être la simple rencontre d'un citoyen avec une question à la clef, qui commence toujours par ces mots : « Puisque je te vois, juste une question... ». Ce peut être un débat improvisé dans le cadre d'une des nombreuses manifestations organisées par nos sociétés locales, où des citoyennes et des citoyens qui n'apprécient pas nos décisions le disent haut et fort, et où d'autres nous remercient et nous félicitent.

Le collège municipal s'inspire de ce doux mélange de contacts divers pour prendre les meilleures décisions, pour le bien de notre Commune, en regard des lois et des règlements.

La Municipalité apprécie tous ces échanges et les encourage ; ils sont une partie inhérente de notre fonction et nous permettent d'avoir une analyse du terreau communal. Pour la première fois, nous avons organisé une rencontre avec les milieux économiques de notre Commune, en collaboration avec la CERO et l'organisation du comptoir. Cela nous a permis de découvrir des entreprises, de discuter de leurs préoccupations et de leur avenir sur notre territoire.

Du point de vue financier, 2017 peut être considéré comme une année exceptionnelle, avec un bénéfice de plus de 5 millions de francs. La prudence reste cependant de mise car le résultat de l'exercice 2017 est unique et lié à des conditions particulières. Les principales raisons de ce bon résultat sont des ventes de terrain et une attention rigoureuse portée aux dépenses. L'on n'enregistre ainsi quasi aucun dépassement, les dépenses restant inférieures aux budgets. L'exercice 2017 vous est ainsi présenté avec le sourire et, sans vous le cacher, avec une certaine fierté, et avec des gerbes de remerciements envoyées à mes collègues pour leur rigueur, au Conseil communal pour vos décisions, et à tous nos collaborateurs qui ont grandement participé au bon fonctionnement de notre Commune.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2016, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2017, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Baechler	Pierre-Vincent	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Bellon	Laurence	Oron-la-Ville	Scrutatrice suppléante 2017-2018	Grindor
Besnier	Olivier	Oron-la-Ville	Scrutateur 2017-2018	PLR, UDC et ind.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Délégué VOG	PS Oron et symp.
Bize	Daniel	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Budry	Christian	Chesalles-sur-Oron	Président Commission des finances 2017-2018	PLR, UDC et ind.
Caillat	Marc-Etienne	Vuibroye	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Carruzzo	James	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Oron-la-Ville	Vice-Président 2017-2018	PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice suppléante 2017-2018	PLR, UDC et ind.
Cordey	René-Pierre	Les Tavernes		PLR, UDC et ind.
Cuénod	Sébastien	Palézieux		PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dind	Jean-Daniel	Palézieux	Membre Commission de recours en matière de taxes	PS Oron et symp.
Dind	Johann	Les Thioleyres	Vice-Président 2017-2018	PS Oron et symp.
Dovat	Michael	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Edward	Myriam	Palézieux	Présidente 2017-2018	Grindor
Giller	Julien	Chesalles-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron		Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Herminjard	Sandrine	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Hockenjos	Christian	Palézieux	Délégué suppléant Déchets carnés	Grindor
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Kissling	Jean-Luc	Oron-la-Ville	Président Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel		Grindor
Maillefer	Pierre-André	Palézieux		PS Oron et symp.
Mancini	Jean	Palézieux		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Suppléant Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville		Grindor
Mivelaz	Maurice	Châtillens	Commission des finances	PS Oron et symp.
Moulet	Rosemarie	Châtillens	Scrutatrice 2017-2018	PLR, UDC et ind.
Muser	Thierry	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Ramseyer	Eric	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Raynaud	Pierre-André	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Grindor
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Richard	Romain	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Rittener	Christophe	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Délégué suppléant. VOG	PLR, UDC et ind.
Ryf	Monique	Oron-la-Ville	Suppléant Commission des finances	PS Oron et symp.
Schneider-Beroud	Patricia	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Schwaar	Jean-Luc	Palézieux		Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Stucki	Yann	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Suter	Diego	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Taillens	Philippe	Ecoteaux		Grindor
Uldry	Anne-Cécile	Vuibroye	Suppléante Commission de gestion	Grindor
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2016-2021	

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

En date du 5 mars 2017, suite à la démission de M. Markus Pichler, M^{me} Christine Bise Demay a été assermentée.

Le 26 juin 2017, suite au départ à l'étranger de M. Alain Chamot, M. Yoan Hunziker a été assermenté.

A cette même date se sont déroulées les élections 2017 – 2018, lors desquelles ont été élus :

Présidente : M^{me} Myriam Edward
 Vice-Présidents : MM. Johann Dind et Fabrice Chollet
 Scrutateurs : M^{me} Rosemarie Moullet et M. Olivier Besnier
 Scrutateurs-suppléants : M^{mes} Maude Chollet et Laurence Bellon

M^{me} Hélène Richard et M. Christophe Rebetez ont été élus en tant que membres du Conseil d'établissement de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux.

En date du 2 octobre 2017, suite à diverses démissions, les personnes suivantes ont été assermentées : M. Julien Giller en remplacement de M. Frédéric Etter, M. Jérôme Vinay en remplacement de M. Johann Candaux, M. Pierre-Vincent Baechler en remplacement de M^{me} Eléonore Escher et M. André Locher en remplacement de M. Hubert Bovet.

M. Michel Bovy a été élu membre de la Commission des finances, suite à la démission de M. Hubert Bovet et M. Frédéric Chenevard a été élu membre de la Commission de gestion suite à la démission de M. Frédéric Etter.

M^{me} Christine Bise Demay a été élue déléguée VOG suite à l'élection de M. Johann Dind comme vice-président.

Le 13 décembre 2017, M. Stève Mercanton a été élu membre suppléant de la Commission de gestion, M. Frédéric Chenevard étant passé membre le 2 octobre 2017.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 6 reprises en 2017, tout d'abord sous la Présidence de M. Fabrice Chollet jusqu'au 30 juin 2017, puis sous celle de M^{me} Myriam Edward, Présidente dès le 1^{er} juillet 2017.

Séance du 6 mars 2017

Préavis 01/2017	Demande de crédits d'investissement de : <ul style="list-style-type: none"> - CHF 110'000.-- pour le renouvellement des applications « métier » - CHF 87'000.-- pour le remplacement de l'infrastructure réseau - CHF 54'000.-- pour le remplacement des postes de travail - CHF 25'000.-- pour la mise à niveau des logiciels - CHF 38'000.-- pour le service de mise en place
Préavis 02/2017	Règlement sur les transports scolaires des Communes d'Essertes, de Maraçon et d'Oron
Préavis 03/2017	Règlement du Conseil d'établissement de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire d'Oron-Palézieux
Préavis 04/2017	Demande de crédit d'investissement de CHF 478'000.-- pour un aménagement piscicole au pont de la Broye à Palézieux-Village

Préavis 05/2017 Demande de crédit d'investissement de CHF 452'000.-- pour la pose d'une conduite d'eau potable (nouvelle liaison) La Dausaz - La Chervettaz / Les Tavernes - Châtillens

Préavis 06/2017 Demande de crédit d'investissement de CHF 165'000.-- pour des travaux de protection contre les crues de la Biorde à Palézieux (Parcelle RF n° 440)

Séance du 5 mai 2017

Préavis 08/2017 Demande de crédit d'investissement de CHF 200'000.-- pour la mise à niveau du réseau filaire et sans fil (WIFI) des infrastructures scolaires d'Oron-la-Ville et de Palézieux

Préavis 09/2017 Crédit d'étude de CHF 100'000.-- pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Route de Bulle (RC 701b) et de la Route de Palézieux (RC 749b) à Oron-la-Ville (étape n° 2)

Préavis 10/2017 Validation du projet route pour l'aménagement de chaussée sur RC 701b en amont du passage CFF à Châtillens

Cinéma d'Oron Information de la Commission des finances concernant les comptes 2016 du Cinéma d'Oron

Séance du 26 juin 2017

Postulat M. Kissling « Pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité dans nos villages et accéder facilement aux commerces et bureaux »

Préavis 07/2017 Rapport de gestion 2016

Préavis 11/2017 Comptes 2016

Préavis 12/2017 Arrêté d'imposition 2018-2019

Préavis 13/2017 Crédit d'étude de CHF 45'000.-- pour le réaménagement des déchèteries d'Oron-la-Ville et de Palézieux

Préavis 14/2017 Demande de crédit d'investissement de CHF 675'000.-- pour un projet de protection contre les crues du Grenet à Châtillens

Séance du 2 octobre 2017

Postulat M. Kissling « Pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité dans nos villages et accéder facilement aux commerces et bureaux »

Postulat M. Richard « Outil permettant la mise en œuvre d'une politique de développement durable : Agenda 21 »

Préavis 15/2017	Demande de crédit de CHF 340'000.-- pour l'étude de projet et la mise en concurrence des entreprises en vue de la réalisation d'une caserne de pompiers de type E au profit du SDIS sur la parcelle RF n° 11259 « Aux Pralets », propriété de la Commune d'Oron
Préavis 16/2017	Demande de crédit de CHF 100'000.-- pour l'acquisition de la parcelle RF n° 11212 de 31'407 m ² à Oron-la-Ville

Séance du 13 novembre 2017

Postulat M. Kissling II	« Demande à la Municipalité d'étudier une solution pour le passage entre la Vaudoise Assurances et la boulangerie Chez Gilles le long de la Route de Palézieux, permettant l'accès à toutes les personnes à mobilité réduite, afin d'assurer la sécurité des personnes ». Entrée en matière
Préavis 17/2017	Demande de crédit complémentaire d'investissement de CHF 225'000.-- pour la réfection de la Route de Lausanne (RC 701B) à Châtillens et Oron-la-Ville
Préavis 18/2017	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'270'000.-- pour le raccordement de la nouvelle station de pompage d'Ecoteaux sur le VOG
Préavis 19/2017	Fusion ORPC Lavaux-Oron - Adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron
Préavis 20/2017	Demande de crédit de CHF 130'000.-- pour l'aménagement d'un appartement en lieu et place de la salle communale de Palézieux-Gare

Séance du 4 décembre 2017

Postulat M ^{me} Ryf	« Heures d'ouverture des magasins : pour un règlement qui tienne compte de la vie de famille »
Préavis 21/2017	Budget 2018
Préavis 22/2017	Demande de crédit de CHF 50'000.-- pour la désaffectation partielle du cimetière d'Oron-la-Ville
Préavis 23/2017	Projet de création d'une servitude publique de passage à pied sur les parcelles RF n° 370 et 16046 aux Léchaires à Palézieux

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- L'engagement de M. Robert Martin, Conseiller viticole.
- L'obtention du label de qualité Terravin pour la récolte 2016.

- La coupe de chênes provenant des forêts communales en vue de la fabrication d'un tonneau.
- L'organisation d'un forum économique, le 20 avril 2017, pour les grandes entreprises locales.
- Le Comptoir d'Oron.
- La candidature de la Commune d'Oron pour l'organisation de l'assemblée générale de l'Union des communes vaudoises en 2021.
- Les félicitations à M^{me} Monique Ryf, Conseillère communale, pour son élection au Grand Conseil.
- Les 20 ans du Volley-Ball Club Haute-Broye et le match entre la Suisse et la Suède au centre sportif à Oron-la-Ville.
- La Fête nationale à Palézieux avec la présence du Conseiller National, M. Jean-Pierre Grin.
- La journée des Dix comme Une dont la prochaine édition aura lieu le 27 mai 2018.
- La levée des oppositions concernant la construction des bâtiments des Retraites populaires à Palézieux.
- La brochure éditée par l'Etablissement scolaire sur les monuments de notre région.
- La gestion des déchets et le projet de modification des déchèteries d'Oron-la-Ville et de Palézieux.
- La demande de la Commune d'Essertes en vue d'engager un processus de fusion.
- L'ouverture de la patinoire, le 8 novembre 2017.
- Les vendanges du Clos d'Oron rouge, le jeudi 5 octobre 2017.
- La réception des jeunes citoyens, le 24 novembre 2017.
- La réception des nouveaux habitants et la remise des Mérites, le 9 décembre 2017 à l'occasion du Téléthon.
- Le complément de mise à l'enquête pour les zones de réserve.

2.1.6 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

L'application des bases légales ayant pris sa vitesse de croisière, le recours auprès de la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts s'est limité à quelques cas.

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité

M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Christian Bays, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

M. Frédéric Isoz, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public - Fibre optique

M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal

Remplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale Remplaçant : M. Christian Bays

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme - Communication - Relations avec les sociétés - Promotion du territoire

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Développement économique



2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0 (Accueil petite enfance réseau Oron)		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile)		Comité : Christian Bays Délégué de l'APROMAD à l'AVASAD
Association régionale RAS		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux Suppléant : Olivier Sonnay
Association VOG		Comité : Christian Bays Frédéric Isoz
CCSPA – Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Délégué : Christian Bays
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué : Philippe Modoux
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Christian Bays, Président
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Christian Bays, Président Philippe Modoux Thierry-Vania Menétrey
Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)	Conseil de Fondation	Délégué District Lavaux-Oron : Philippe Modoux
Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Frédéric Isoz
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Philippe Modoux
ORPC (Organisation régionale de Protection civile)		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay

SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)	Comité :	Danielle Richard-Martignier, Présidente
	Délégué :	Daniel Sonnay
	Suppléant :	Christian Bays

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2017, elle s'est réunie à 48 reprises, traitant 3'827 sujets représentant 577 pages de procès-verbaux et env. 151 heures de séances.

Les Municipaux ont effectué 1'446.75 heures de vacations :

		2013	2014	2015	2016	2017
Bays	Christian				109.00	260.00
Isoz	Frédéric	367.75	355.50	306.00	306.00	67.50
Menétrey	Thierry	248.75	267.75	202.00	155.50	108.50
Modoux	Philippe	285.00	359.50	331.00	166.00	Forfait
Richard	Danielle	229.00	228.50	264.25	228.50	250.75
Sonnay	Daniel	191.00	319.00	228.50	177.00	256.00
Sonnay	Olivier	790.25	851.75	848.50	708.50	504.00
Total		2'339.75	2'717.50	2'475.25	1'980.00	1'446.75

2.2.4 Représentation de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	12.01.2017
Saidef SA	Séance d'information sur la péréquation des frais de transport des boues des STEP	18.01.2017
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	23.01.2017
AVASAD	Assemblée générale	23.01.2017
Les Sittelles	Soirée annuelle	28.01.2017
Distributeurs d'eau romands (DER)	Journée technique	01.02.2017
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	03.02.2017
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Assemblée générale	06.02.2017
USL Palézieux	Assemblée générale	08.02.2017

Championnat vaudois de gymnastique rythmique	Championnat	11.02.2017
Commune de Puidoux	Visite nouvelle salle de gymnastique	17.02.2017
Romande Energie Holding	Séance d'information sur convention d'actionnaires	28.02.2017
Corps des JSP de Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	01.03.2017
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Mad Village	04.03.2017
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	Conférence	04.03.2017
Garage Kolly	Gestion des déchets	09.03.2017
Direction générale de l'environnement (DGE)	Subventions et planification énergétiques	09.03.2017
Jumelage de Vers Pont du Gard – Palézieux	Assemblée générale	12.03.2017
Lignum Vaud	Conférence	13.03.2017
Gym Oron	Assemblée générale	17.03.2017
Lè Maïentzettè - La Sittelle	Soirée annuelle	18.03.2017
CFF - Etat de Vaud	Modernisation de la gare de Lucens	20.03.2017
Direction générale de l'environnement (DGE)	Elimination des déchets amiantés	25.03.2017
Université de Lausanne	Politique sociale vaudoise	27.03.2017
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	29.03.2017
ORPC	Fusion – Séance de présentation	05.04.2017
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Visite guidée d'Oron – Exposition	06.04.2017
Jeunesse de Palézieux	Souper-théâtre	08.04.2017
APROMAD	Assemblée générale	12.04.2017
ORPC Oron	Assemblée générale	26.04.2017
Association VOG	Assemblée des délégués	26.04.2017
Direction de la sécurité et de l'environnement (DSE)	Consultation finale du Plan directeur forestier région centre	27.04.2017
Direction générale de l'environnement (DGE)	Bilans 2016 de l'épuration vaudoise	27.04.2017
Société vaudoise d'améliorations foncières	Séminaire	28.04.2017
Etat de Vaud	Présentation de l'avant-projet de loi sur l'enseignement spécialisé	28.04.2017
Service de l'environnement et de l'énergie, Fribourg	Séance d'information sur bassins versants	04.05.2017
Office de la marque de qualité Terravin	Assemblée générale	04.05.2017
Fête des musiques de la Glâne	Apéritif officiel	06.05.2017
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée de printemps	11.05.2017
Fil d'argent	40 ^{ème} anniversaire	11.05.2017
CERO	Assemblée générale	11.05.2017
UCV	Assemblée générale extraordinaire	11.05.2017
STRID Gestion des déchets pour le Nord Vaudois	Assemblée générale	17.05.2017
Fondation de Serix	Conseil de fondation	18.05.2017
Association pour la Conservation du	Assemblée générale	24.05.2017

Château		
VBC Haute-Broye	20 ^{ème} anniversaire	27.05.2017
ProMove	Assemblée générale	31.05.2017
Distributeurs d'eau romands DER	Assemblée générale	31.05.2017
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	01.06.2017
Giron des musiques de la Veveyse	Repas officiel	04.06.2017
CFF	Rencontre avec Communes de la Broye	07.06.2017
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	08.06.2017
UCV	Assemblée générale	10.06.2017
Groupe de rencontre des Aînés	Repas de remerciements	14.06.2017
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	14.06.2017
Réseau APERO	Assemblée générale	14.06.2017
Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	15.06.2017
La Forestière	Journée portes ouvertes à la scierie Freddy Oguey SA	16.06.2017
CRIDEC	Assemblée générale	20.06.2017
Association régionale RAS	Assemblée générale	22.06.2017
Coopérative Cité Derrière	Assemblée générale	27.06.2017
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	29.06.2017
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Souper de fin d'année	30.06.2017
Groupement des bénévoles Oron-Mézières (GBOM)	Assemblée générale	06.07.2017
ASHB	Assemblée générale	06.07.2017
Passeport-vacances d'Oron-Jorat	Apéritif de clôture	07.07.2017
Amicale des pompiers de Chesalles-Bussigny	Fête nationale	31.07.2017
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2017
Commune d'Oron	Fête nationale	01.08.2017
CERO	Cocktail d'înatoire	24.08.2017
Commune de Puidoux	Inauguration de la salle polyvalente	02.09.2017
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	Séance d'information sur le financement des projets 2018	08.09.2017
Fédération vaudoise des entrepreneurs	L'Initiale	14.09.2017
La Forestière	Journée du bois suisse 2017	15.09.2017
Café-Restaurant de La Chavanne	Inauguration	15.09.2017
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	Formation	21.09.2017
ORPC Oron	Assemblée générale	27.09.2017
UCV	Rencontre des Autorités	27.09.2017
Chambre cantonale consultative des immigrés	15 ^{èmes} Assises vaudoises de l'immigration	30.09.2017
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	04.10.2017
Association VOG	Assemblée des délégués	12.10.2017
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	25.10.2017
USL Palézieux	Assemblée générale	25.10.2017

Journal « Le Courrier »	Présentation comptes et budget	26.10.2017
Office de l'assurance-invalidité	Petit-déjeuner employeurs	26.10.2017
Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)	Journée des proches aidants	30.10.2017
Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) M ^{me} Nuria Gorrite	Rencontre au sujet de l'accueil de jour des enfants	02.11.2017
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	02.11.2017
Association Germanofolies	10 ^{ème} anniversaire	03.11.2017
Fe3	Séminaire	07.11.2017
La Forestière	Assemblée générale	09.11.2017
Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	Conférence sur les cyber-risques	10.11.2017
Paroisse Oron-Palézieux	Fête paroissiale	12.11.2017
Réseau APERO	Assemblée générale	15.11.2017
Groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompier	Assemblée générale	18.11.2017
Amicale de l'escadron de dragons 2	Rencontre annuelle	24.11.2017
Association régionale RAS	Assemblée générale	28.11.2017
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale d'automne	28.11.2017
CFF	Annonce de l'horaire 2018	01.12.2017
Société d'artillerie et soldats du train de la Haute-Broye et du Jorat	Assemblée annuelle	03.12.2017
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	06.12.2017
Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	07.12.2017
ORPC Oron	Rapport annuel	13.12.2017
CARO	Assemblée générale	13.12.2017
Association Les Co'pain de Vuibroye	Fenêtre de l'Avent	15.12.2017
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	15.12.2017
Amicale des Thioleyres	Noël villageois à Les Tavernes	19.12.2017
USL Palézieux	Noël villageois	22.12.2017

Tir villageois :

Lors du 19^{ème} Tir villageois 2017, en catégorie « Hors sociétés » de tir, le groupe des employés de la Commune d'Oron a terminé au quatrième rang et la Municipalité au sixième rang.

Tir des Municipalités :

Organisé par la Ville de Pully, le Tir des Municipalités du district de Lavaux-Oron a rencontré un vif succès avec une victoire de Chexbres qui aura le plaisir d'organiser l'édition 2018. Au niveau du classement, la Municipalité d'Oron a terminé au 4^{ème} rang.

Rame - Challenge du Préfet :

Pas de participation en 2017, faute de combattants.

2.2.5 Rencontres intermunicipalités

Perpétuant la tradition des échanges avec les communes de la région, l'Exécutif a rencontré les Municipalités de Bourg-en-Lavaux, Chapelle/FR, Corcelles-le-Jorat, Puidoux et Rivaz.

Ces moments conviviaux sont toujours de bonnes occasions de discuter sur des problèmes communs et de renforcer les collaborations intercommunales.

2.2.6 Projet de fusion avec la Commune d'Essertes

La Commune d'Essertes a formulé le désir de se rapprocher de la Commune d'Oron et d'entamer un projet de fusion.

La Municipalité a accueilli favorablement cette requête et elle s'est adressée au bureau Compas Management Services Sàrl pour obtenir une offre en vue de l'étude de faisabilité qui devrait démarrer dans le courant de l'année 2018. Un montant a été porté à cet effet au budget 2018 des deux communes concernées.

2.2.7 Abbaye de la Haute-Broye - Dégustation du Clos d'Oron

Désignée Abbaye officielle du Clos d'Oron, la Municipalité a organisé une rencontre avec le Conseil de l'Abbaye de la Haute-Broye pour y déguster le millésime 2016 de Clos d'Oron rouge. Pour cette occasion, suite à un déplacement en car et une visite des vignes communales, une sympathique réception s'est déroulée dans la Cave Albert Mayor SA à Vevey.



2.2.8 Commission cantonale des infrastructures

Afin de marquer le départ de M. Modoux, Syndic et Président de la Commission cantonale des infrastructures, cette dernière a eu l'occasion de se retrouver une dernière fois, le 1^{er} juin 2017 au Château d'Oron.

2.2.9 Participation à une association régionale

La Municipalité attend toujours le moment opportun pour prendre sa décision sur une éventuelle adhésion à une Association régionale.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2017, le personnel communal représentait un nombre de 26.65 ETP.

Mutations :

Bureau technique :

Suite au départ de M^{me} Brigitte Waridel (80 %), M^{me} Géraldine Donzallaz a été engagée en tant que collaboratrice au Bureau technique, au 1^{er} février 2017, à un taux de 60 %.

Voirie :

Au 1^{er} septembre 2017, M. Claude Berger, collaborateur au Service de la voirie, est passé d'un taux de 90 à 100 %.

Arrivées :

- M^{me} Géraldine Donzallaz, collaboratrice au Bureau technique, au 1^{er} février 2017.
- M^{me} Tiffany Favre a débuté son apprentissage d'employée de commerce en août 2017 à l'Office de la population.

Liste des collaborateurs engagés en emploi fixe (avec fonction et taux d'activité)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	25 %	
Crot	Charles	01.06.2016	Concierge	100 %	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016	Concierge	100 %	
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017	Collaboratrice au service technique	60 %	
Dufey	René	01.05.2008	Collaborateur à la voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	50 %	
Favre	Tiffany	15.08.2017	Apprentie employée de commerce	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Concierge	100 %	
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	
Goumaz	Arnaud	01.07.2014	Collaborateur à la voirie	100 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	15.08.2013	Apprentie employée de commerce	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999	Concierge	60 %	
Jubin	Stéphanie	01.12.2015	Géomaticienne	80 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	60 %	
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances	50 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	
Platel	Marc	01.11.2014	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	50 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	40 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Laurane	15.08.2015	Apprentie employée de commerce	100 %	

3.1.2.1 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2017)

Mutations :

M^{me} Hassler Marie-Laure est venue renforcer l'équipe des surveillantes aux arrêts de bus. Elle exerce ses fonctions à Chesalles-sur-Oron.

M. Albert Maillard a quitté ses fonctions d'auxiliaire au Service de la voirie. Afin de marquer ce départ, une petite cérémonie a été organisée en son honneur le 7 juin 2017 au refuge de Chesalles-sur-Oron.



Liste des collaborateurs auxiliaires (avec fonction)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Bard	Lorraine	01.01.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Bucher	Mireille	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Gilliéron	Anne-Laure	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Hassler	Marie-Laure	01.08.2017	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Maillard	Albert		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	30.06.2017
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	María de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémard	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Umba	Niati Lili	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Zaugg	Albertina	01.06.2016	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

En outre, pour assurer les grands nettoyages scolaires, 20 jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été.

3.1.2.2 Formation

- M. Arnaud Goumaz a suivi sa formation de surveillant de réseau.

3.1.2.3 Jubilés

- M^{me} Nicole Gordillo, aide concierge, a fêté ses 10 ans de service.
- M. Eric Bosson, concierge, a fêté ses 20 ans de service.

3.1.2.4 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose une formation CFC d'employé de commerce. Sous l'égide de leur formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail (STA) est convenue.

- M^{me} Candice Jordil a terminé et réussi son apprentissage. Au terme de son contrat, elle est restée quelques mois à notre service (en contrat à durée déterminée, à 60 %) afin de soutenir l'équipe du contrôle des habitants dont l'une des collaboratrices a été accidentée.
- M^{me} Laurane Waridel a entamé sa 3^{ème} année de formation qu'elle poursuivra dans les services du Bureau technique et du Greffe municipal.
- M^{me} Tiffany Favre nous a rejoints ; elle a commencé sa formation à l'Office de la population, à mi-août 2017.



La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la jeunesse.

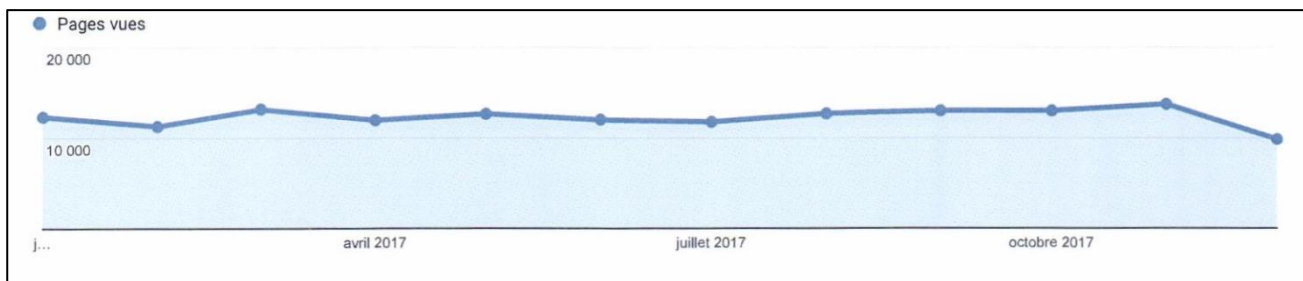
3.1.3 Situation des règlements communaux

2017 a vu l'entrée en vigueur du règlement sur les transports scolaires et celui du Conseil de l'Etablissement scolaire.

Règlements communaux - Etat au 31.12.2017	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie	13.03.2013	24.06.2013	09.07.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz *)	23.01.2013	04.04.2013	?
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
<u>Règlements de compétence de la Municipalité :</u>			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur le mérite sportif, culturel et professionnel	06.03.2013	---	---
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
<u>Règlements propres à l'Etablissement scolaire :</u>			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017
*)	Règlement toujours en cours d'approbation au Canton		

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

En 2017, 148'020 pages ont été consultées, ce qui représente un peu moins que l'année précédente, année d'élections.



Le tableau ci-dessous donne un détail plus précis des principales pages les plus consultées :

Accueil	36'305	24.53 %
Déchets	8'197	5.99 %
Administration	7'012	4.74 %
Agenda des manifestations	5'590	3.78 %
Cartes journalières CFF	5'480	3.70 %
Autorités	5'150	3.48 %
Municipalité	4'521	3.05 %
Carte d'accès déchets	3'754	2.54 %
Offres d'emploi	3'653	2.47 %
Location de salles	3'446	2.33 %
Contrôle des habitants	3'319	2.24 %
Oron-la-Ville	3'146	2.13 %
Palézieux	2'997	2.02 %
Règlements et directives	2'929	1.98 %
Conseil communal	2'911	1.97 %
Vie locale	2'827	1.91 %
Décisions municipales	2'793	1.89 %
Présentation	2'517	1.70 %
Activités diverses	2'308	1.56 %
Pilier public	1'933	1.31 %

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Logiciels métiers

Suite à l'acceptation du préavis 01/2017 par le Conseil communal le 6 mars 2017, les logiciels métiers (gestion financière et gestion communale) ont été déployés durant l'année 2017, la bascule définitive se fera courant mai 2018. Plusieurs cours de mise à niveau ont été donnés aux utilisateurs. De ce fait, notre Commune répondra aux normes nationales pour l'harmonisation et l'échange d'informations.

Réseau informatique

Le réseau informatique a été renouvelé durant l'automne 2017 ; la Commune d'Oron conserve le stockage de ses données à l'interne grâce aux deux centres informatiques équipés chacun de serveurs. Ces deux centres sont dotés d'une nouvelle infrastructure et améliorent de ce fait la fiabilité de toute l'informatique communale. Suite à la demande du Conseil communal lors de l'adoption du budget, le contrat de maintenance a été renégocié et des demandes d'offres ont été demandées à plusieurs entreprises.

Postes de travail

Dans le cadre du préavis sur le renouvellement de l'informatique communale, il était prévu de remplacer l'ensemble des postes de travail des collaborateurs. La Municipalité a décidé d'avancer par étape et d'attendre la fin du déploiement des logiciels métiers et de l'infrastructure réseau pour procéder à ce remplacement. Ce renouvellement se fera lors du 1^{er} semestre 2018. Nous allons demander des offres à plusieurs entreprises.

Téléphonie

Suite au passage obligatoire de la téléphonie à la technique « IP », nos deux centraux téléphoniques, à Oron-la-Ville et Palézieux, ont été changés. Les appareils téléphoniques ont également été remplacés au profit de téléphones supportant la nouvelle technologie.



Programmation des nouveaux appareils

Lecteur de cartes de crédit

Le lecteur de cartes de crédit de l'Office de la population a dû être remplacé par un nouvel appareil. L'ancien provenait de l'ex-commune de Palézieux.

Conseil communal

L'ordinateur du bureau du Conseil communal, qui datait d'avant la fusion, montrait des signes d'obsolescence. La Municipalité a procédé à son remplacement au début de l'année 2017.

3.1.6 Information à la population

La Commune s'efforce de développer sa communication sous les formes les plus diverses.

De façon générale, le site internet et le journal local « Le Courrier » sont les deux principaux vecteurs d'information à la population.

Cependant, d'autres moyens s'avèrent très appréciés, notamment :

- Les séances d'information aux citoyens directement concernés par les travaux routiers, ainsi que les travaux d'adduction d'eau et d'épuration. Pour exemple, les projets de giratoire à Oron-la-Ville ainsi que la première ébauche de la traversée de Palézieux-Village.
- Grâce à la bonne collaboration avec le journal « Le Courrier », la Municipalité tient tout particulièrement aux articles rédactionnels relatant régulièrement les événements organisés par la Municipalité.
- Le point Info aux marchés du terroir, les premiers samedis de chaque mois, permet d'écouter les préoccupations de chacun. Le Clos d'Oron servi pendant les marchés sert aussi à communiquer de façon informelle.

La Municipalité est aussi à l'écoute des citoyens, qu'elle croise régulièrement, et auxquels elle s'efforce de donner le plus d'informations possible.

3.1.7 Archives communales

La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2017, 146 heures ont été consacrées principalement au tri des archives d'Ecoteaux et de Les Thioleyres.

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données cantonales, le chiffre officiel de la population est de 5'463 habitants au 31 décembre 2017, dont 4'269 suisses et 1'194 étrangers.

Cela dit au 3 janvier 2017, les chiffres ne sont pas identiques selon notre base de données (voir tableau ci-après), mais contrairement à ce qui se faisait à l'époque, le Conseil d'État a décidé d'harmoniser la pratique de la Statistique vaudoise sur le modèle de la Confédération et de 17 autres cantons pour définir la «population résidente permanente». Aux différentes catégories d'habitants, la nouvelle méthode ajoute les fonctionnaires internationaux et les requérants d'asile établis depuis plus d'un an. Le Canton voit ainsi sa population augmenter de 1 %.

Etat de la population d'Oron au 03.01.2017 :

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants dans la Commune	5'534	547	523	2'299	2'165
- Suisses	4'304	426	408	1'848	1'622
- Etrangers	1'230	121	115	451	543

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Résidents principaux	5'495	544	523	2'282	2'146
- Suisses	4'270	423	408	1'832	1'607
- Etrangers	1'225	121	115	450	539
Résidents secondaires	39	3		17	19
- Suisses	34	3		16	15
- Etrangers	5			1	4
Résidence principale					
De sexe féminin	2'826	544		2'282	
De sexe masculin	2'669		523		2'146
Etat civil					
Célibataires	2'504	544	523	670	767
Marié(e)s	2'152			1'066	1'086
Veufs (veuves)	276			219	57
Divorcé(e)s	441			261	180
Marié(e)s/séparé(e)s	115			63	52
Partenariat	6			2	4
Partenariat dissous	1			1	
Etrangers, Permis					
Permis B	428	43	37	159	189
Permis C	717	64	70	262	321
Permis F	29	4	4	11	10
Permis L	11	1		1	9
Permis N	15	2	3	5	5
Autres permis	25	7	1	12	5

Par ailleurs, l'Office communal de la population a traité en 2017 :

487	Arrivées
494	Départs
213	Changements d'adresse
64	Naissances
40	Décès
24	Mariages
27	Séparations
31	Divorces
275	Demandes de cartes d'identité

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers du Contrôle des habitants et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 1'855 bâtiments
- 1'411 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'618 logements

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2017, 36 demandes de naturalisation ont été déposées. Ce chiffre est la conséquence de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, qui sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2018 et qui a poussé un grand nombre de candidats à déposer une demande.

3.1.10.2 Commission communale des naturalisations

En 2017, la Commission de naturalisation était composée de M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier, MM. Frédéric Isoz et Christian Bays, Municipaux. Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

La Commission a siégé à 3 reprises et a traité 6 dossiers. 13 demandes arrivées avant le 31 décembre seront traitées par la Commission de naturalisation en 2018.

3.1.10.3 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2017, 21 dossiers ont été déposés pour une procédure ordinaire et deux d'entre eux ont fait l'objet d'une décision négative car ils ne remplissaient pas les conditions d'octroi.

3.1.10.4 Naturalisations facilitées cantonales

8 demandes de naturalisation concernant des étrangers nés en Suisse (25 LDCV) et 7 pour les jeunes de la deuxième génération (22 LDCV) ont été traitées administrativement par la Municipalité.

Ces procédures ne comportent pas d'audition des candidats par la Commission communale des naturalisations. Dans ces dossiers, l'un d'entre eux a fait l'objet d'une décision négative car il ne remplissait pas les conditions d'octroi.

3.1.11 Initiatives et référendums

En 2017, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »	17
Référendum contre la ruineuse loi sur l'énergie	5
Initiative populaire fédérale « Pour des soins infirmiers forts » (initiative sur les soins infirmiers)	85
Initiative populaire cantonale « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne »	96
Initiative populaire cantonale « Pour un Canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures »	131
Initiative populaire fédérale « Pour une eau potable propre et une alimentation saine »	219
Référendum contre la réforme prévoyance vieillesse 2020	81
Initiative populaire fédérale « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	19
Initiative populaire fédérale « Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique » (initiative sur la transparence)	85
Référendum contre la loi sur les jeux d'argents	59

3.1.12 Votations fédérales 2017

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
12.02.2017					
1.	Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération	3'328	1'509	1'050 69.58 %	459 30.42 %
<i>Taux de participation 45.64 %</i>					
2.	Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération	3'328	1'468	1'021 69.55 %	447 30.45 %
<i>Taux de participation 45.40 %</i>					
3.	Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)	3'328	1'443	644 44.63 %	799 55.37 %
<i>Taux de participation 45.34 %</i>					
21.05.2017					
1.	Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)	3'319	1'397	983 70.37 %	414 29.63 %
<i>Taux de participation 42.33 %</i>					
24.09.2017					
1.	Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)	3'331	1'490	1'382 92.75 %	108 7.25 %
<i>Taux de participation 45.33 %</i>					
2.	Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée	3'331	1'464	686 46.86 %	778 53.14 %
<i>Taux de participation 45.27 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
3.	Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020	3'331	1'454	637 43.81 %	817 56.19 %
<i>Taux de participation 45.18 %</i>					

3.1.13 Votation cantonale 2017

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
12.02.2017 1.	Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)	3'328	1'415	718 50.74 %	697 49.26 %
<i>Taux de participation 43.96 %</i>					

3.1.14 Participation au système Easyvote

La Commune d'Oron participe depuis quelques années déjà au projet Easyvote mis en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ).

Elle a décidé de renouveler son partenariat au vu des bons échos reçus.

3.1.15 Inspection de la Préfecture

M. Daniel Flotron, Préfet, a procédé le vendredi 17 novembre 2017 à la traditionnelle visite de commune au cours de laquelle il vérifie, pour le compte du Canton, tout un panel de points ainsi que la tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration.

C'est aussi l'occasion pour le Préfet d'échanger avec les différents intervenants sur la vie communale et les relations avec les divers départements.

Comme le veut la tradition, un repas est ensuite pris en commun avec une commune du bas du district, soit pour cette année Rivaz.

Suite à cette visite, M. Flotron, Préfet, a rappelé les principes à suivre lors d'une élection au Conseil communal pour les listes qui n'auraient pas de remplaçants.

3.1.16 Réception des nouveaux habitants

Selon une tradition bien établie, la Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2017 à Oron-la-Ville. Sur environ 290 familles invitées, 80 personnes y ont participé.

3.1.17 Réception des jeunes citoyens

Au vu du succès de l'édition 2016, la Municipalité a décidé de renouveler la traditionnelle réception des nouveaux citoyens à la patinoire. Cette dernière a eu lieu le 24 novembre 2017 avec la participation de 12 jeunes sur les 47 invités.

Après une présentation des Autorités et une bonne fondue, jeunes et moins jeunes ont eu la possibilité de s'affronter amicalement dans un match de pétanque sur glace. Un grand merci à la sympathique équipe présente, ainsi qu'à M^{me} Sandra Baud et M. Thierry Muser, exploitants de la patinoire, pour leur accueil.



3.1.18 Jubilaires

Le 19 mai 2017, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2017 leurs 80 ans (28), leurs 90 ans (13), et 100 ans et plus (2).

Elle a ainsi pu célébrer ces jubilaires, soit 21 octogénaires et 6 nonagénaires, accompagnée par les doyens de la Commune, M^{me} Eveline Fornerod (1915) et M. Marcel Wicht (1922).



3.1.19 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2017 se monte à CHF 397'579.70 (- **CHF 23'974.85** par rapport à 2016).

3.1.20 Transports

L'année a été marquée par la mise en service du nouvel horaire CFF qui engendre des améliorations significatives sur la ligne Lausanne - Berne et sur la ligne de la Broye.

La Commune a participé à plusieurs séances d'information des CFF sur ces sujets et a pu faire part de ses réflexions.

3.1.21 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

La Municipalité a été contactée par les Transports publics fribourgeois SA (TPF) qui lui ont présenté leur projet de mise en conformité de leurs quais conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (Lhand). Malheureusement, aussi louable que soit le projet, il est en totale inadéquation avec la sécurisation de la place de la gare de Palézieux souhaitée et travaillée depuis plus de 10 ans par les autorités communales.

En effet, le projet TPF maintient les voies de la ligne de Bulle au même endroit alors qu'un rapprochement vers les voies CFF avec création d'un quai commun était prévu et accepté par toutes les parties. Il est à noter que ce quai commun pourra tout à fait répondre aux exigences de la loi.

La Municipalité a donc décidé de faire opposition au projet lors de la mise à l'enquête. Suite à cela, l'Office fédéral des transports (OFT) organisera une séance début 2018 avec les parties concernées.

3.1.22 Amélioration de la desserte et de la ligne CFF de la Broye

Suite à l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF mi-décembre, les correspondances se sont nettement améliorées entre la ligne de la Broye et la ligne Lausanne - Berne, ceci au profit des voyageurs.

La ligne de la Broye (Palézieux - Payerne) a vu sa cadence doublée passant de un à deux trains par heure dans les deux sens.

3.1.23 Transports publics fribourgeois – Renouvellement de la concession n° 220

La Municipalité a été sollicitée pour donner sa détermination dans le cadre du renouvellement de la concession n° 220 des Transports publics fribourgeois SA (TPF). Constatant que le projet prévoyait la suppression de l'arrêt de bus de la zone industrielle du Grivaz, la Municipalité est intervenue auprès des TPF et a obtenu que cet arrêt soit maintenu.

3.1.24 CarPostal – Renouvellement de la concession n° 902

Dans le cadre de la demande de modification et d'extension de la concession n° 902 de CarPostal Suisse SA, la Municipalité a pris note que le service Publicar est malheureusement abandonné en semaine.

3.1.25 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, 1'277 cartes ont trouvé preneurs sur un total de 1'460.

3.1.26 Cinéma d'Oron

Suite à l'intervention de la Commission des finances, le Cinéma d'Oron a présenté des comptes en bonne et due forme. Il a donc pu continuer à bénéficier de la subvention communale et ainsi animer la vie culturelle d'Oron.

En 2017, le cinéma d'Oron a accueilli 7'651 spectateurs, soit une diminution de plus de 1'000 spectateurs par rapport à 2016.

3.1.27 Ecoles de musique

Suite aux grosses difficultés financières rencontrées par le Centre musical du district d'Oron (CMDO), cette structure s'est retrouvée en cessation de paiement, laissant élèves et professeurs de musique sans solution à la rentrée 2017.

Afin de faciliter un nouveau départ et après plusieurs séances, la Municipalité a encouragé l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO) à reprendre sous son aile toutes les activités du CMDO et de ne garder qu'une école de musique sur le territoire communal.

Aujourd'hui, elle se félicite de cette initiative car l'EMHO a validé cette solution, adopté un budget et établi de nouveaux statuts.

Au 31 décembre 2017, l'EHMO compte 169 élèves et 19 professeurs dans les familles d'instruments suivantes : piano, cordes, vents et percussions.

3.1.28 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré deux demandes en 2017.

3.1.29 Porcherie - Projet de porcherie régionale

Afin de répondre aux nouvelles normes en matière de détention des porcs, les Sociétés de laiterie de Chesalles-sur-Oron et d'Ecoteaux, ainsi que de la Fromagerie de Palézieux travaillent en collaboration sur leur projet qui est en cours d'étude sur un site près de la zone industrielle de Granges (Veveyse).

A la connaissance de la Municipalité, le projet est toujours à l'étude.

3.1.30 Abattoir - Projet d'abattoir régional

Le groupe de travail réunissant les Communes de Puidoux, Forel (Lavaux), Savigny et Oron est actuellement toujours en recherche d'une solution pour la création d'un abattoir régional.

3.1.31 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 53 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80
Amicale des Bracaillons			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com		079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	http://www.chevaud.ch/pecjorat.html	078 622 95 80
ASHB			
Julien Grand	ashb@bluewin.ch	www.ashb.ch	079 543 24 72
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Carruzzo			021 907 99 68
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdjg@bluewin.ch		021 907 79 26
AthleticaOron			
Franco Vaccher	vaccherf@gmail.com	www.athleticaoron.ch	021 907 91 47
Badminton Club Oron			
M. Nicolas Pineau	nicolas.pineau@bcoron.ch	www.bcoron.ch	076 217 10 27

Basket Club Oron-Veveyse			
Samuel Carera	bbcveveyse@gmail.com	www.veveyse-basket.ch	079 449 34 00
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Patrick Jaunin			021 907 82 47
Cavaliers d'Oron et DGM			
Isabelle Cordey	i.cordey@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 252 34 42
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Philippe Chevalley	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	078 619 18 20
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Jean-Daniel Dind	info@choeur-crescendo.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 225 03 85
Ensemble vocal Intervalles			
Florence Pires			021 921 16 65
Fil d'argent Oron et environs			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	secretariat@ee-oron.ch	www.ee-oron.ch	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			
Eric Gilliéron	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 483 50 23
Harmonie d'Oron			
Marc Gilliéron	Marc_gillieron@hotmail.com	www.harmonieoron.ch	079 772 10 68
Jeunesse de Palézieux			
Tobias Hockenjos			077 455 40 04
Lè Maientzettè			
Victorien Kissling	victorien.kissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	021 515 34 27

Les Co'pain Nicole Rubattel			021 907 85 47
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux Jacques Chamot	jchamot@bluewin.ch		079 706 94 30
Les Irréductibles Carmen Peer	Peer.carmen@gmail.com		076 389 66 89
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Les Sittelles, Société d'accordéonistes Eric Mercanton-Malikov	emercanton@bluewin.ch	www.lessittelles.ch	079 212 70 86
Ludothèque La Place de Jeux Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché « Terroirs de Haute-Broye » Carine Théraulaz	carine_savoy@hotmail.com		077 413 52 69
Mot'occase Frédéric Muser	f.muser@sunrise.ch		079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs Martin Baudois	m.baudois@bluewin.ch		079 705 48 68
Paroisse protestante Oron-Palézieux Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch		021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye Laurent Escart	president@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	079 700 78 77
SEL d'Oron et d'ailleurs Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux Myriam Edward	sdp-palézieux@hotmail.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans David Platel	david.platel@bcv.ch		078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres Yann Gabriel	gabriel.yndj@bluewin.ch		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50 Roger Crausaz	r.crausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm Laurent Broillet	Laurent@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 301 20 67

Union des sociétés locales de Palézieux			
Christophe Stauffer	c.stauffer@bluewin.ch		079 355 04 76
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	stephanie.jubin@vbchb.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

Afin de clarifier certains points liés aux manifestations et aux demandes de location, la Municipalité a convié les sociétés locales à participer à une séance d'information le 22 juin 2017 au Foyer de la salle polyvalente à Palézieux.

3.1.32 Manifestations locales

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles de nombreuses fois. Nous avons délivré :

- 56 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) dont certains valables sur plusieurs jours
- 2 autorisations de loto
- 16 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Loto de l'Harmonie d'Oron
- Match aux cartes de la Gym Hommes
- Bal du Petit Nouvel An par la Jeunesse de Palézieux
- Apéro du Nouvel An par la Société de Développement de Palézieux
- Match aux cartes du CADOC
- Concert annuel des Sittelles
- Assemblée annuelle de l'Association Vaudoise des Fermiers
- Tournoi DEF Juniors de l'ASHB
- Traditionnel tournoi de l'ASHB
- Repas de soutien de l'ASHB
- Portes ouvertes de l'Ecole de musique
- Soirées souper-théâtre de la Jeunesse de Palézieux
- Tir Villageois
- Tir de la Broye
- Soirée annuelle de Lè Maientzettè et de La Sittelle
- Spectacles de Théâtre pour enfants par la troupe De Cour à Jardin
- Soirée MAD par le Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Meeting de boxe par le Boxing Club de Châtel-St-Denis
- Marchés mensuels des produits du terroir
- Rencontre du Mot'occase
- Tournois du BBC Oron-Veveyse

- Tournoi populaire d'unihockey de l'UHC
- 20 ans du VBC Haute-Broye
- Concours de gymnastique de Gym'Oron
- Fête villageoise à Palézieux
- Coffre ouvert à Oron-la-Ville
- Championnat de lutte du Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Comptoir régional d'Oron
- Concert des cadets de l'Harmonie d'Oron
- 25 ans de Crescendo
- Match aux cartes de l'Amicale des Thioleyres
- Brocante de l'Atelier des Enfants
- Tournoi de badminton pour les jeunes du Canton de Vaud
- Tournoi sportif organisé par la Jeunesse de Palézieux
- Réunions et congrès politiques
- Marche du Général-Guisan
- Festival RockOBattoir
- Rallye de l'Auto Moto Club d'Oron
- Promotions par l'Etablissement scolaire
- Passeport vacances 2017
- Manifestations des Co'Pain organisées autour du thème du pain
- Fête nationale
- Camp de gymnastique aux agrès par l'ACVG
- Concours hippique du DGM
- Marché de la Grenette
- Concours de pétanque de l'Oronaise
- Marché au Château du CADOC
- Focus Day par SD Focus
- Souper-Théâtre de la société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds
- Ronde de championnat UHC
- Match de coupe suisse du BBC Oron-Veveyse
- Foire aux oignons
- Sortie et raquettes par l'Amicale des Thioleyres
- Brisolée et soirée raclette par le Jumelage Oron-Bussac
- Nuit du Vin Cuit par le Jumelage Palézieux Vers-Pont-du Gard
- Dîner d'automne de l'ASHB
- Fête paroissiale
- Tournoi du VBC Haute-Broye

- Repas de soutien du Rugby Club Haute-Broye
- Soirée annuelle de Gym'Oron
- 20 ans du Téléthon d'Oron
- Concert annuel de l'Harmonie d'Oron
- Noël villageois par l'Amicale des Thioleyres
- Noël villageois par la société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds
- Fête de solidarité organisée par l'UAPE
- Rencontre de l'Avent par les Co'pain
- Brunch de l'Avent du CADOC
- Noël villageois de l'USL Palézieux
- Chantée de Noël des classes de Chesalles-sur-Oron
- Noël villageois par l'Amicale des Anciens Pompiers de Bussigny/Chesalles
- Chantée de Noël et spectacle de l'Etablissement scolaire

3.1.33 Fête nationale

La fête nationale 2017 s'est déroulée au collège de Palézieux en collaboration avec l'Union des sociétés locales de Palézieux qui a magnifiquement bien organisé cet évènement et que la Municipalité remercie au passage.

En présence de M. Jean-Pierre Grin, Conseiller national, qui a assuré le discours officiel devant une foule de participants de la Commune et des environs, nous avons même eu l'honneur de recevoir une délégation de la Commune de Bussac/Charente, jumelée avec Oron-la-Ville.

L'orchestre Midnight a, dans une belle ambiance, agrémenté la soirée avec talent.



M. Jean-Pierre Grin



3.1.34 Comptoir de la région d'Oron

Le 13^{ème} Comptoir Région Oron, organisé du 20 au 23 avril 2017, a à nouveau rencontré un immense succès avec env. 120 exposants et une estimation de 15'000 visiteurs. Pendant ces quatre journées, le public a pu avoir un contact avec une majorité de commerçants et artisans de la région et faire connaissance avec la Commune de Thollon les Mémises, hôte d'honneur.

La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux organisateurs de cette très belle édition d'une manifestation qui devient incontournable.



3.1.35 Forum économique des entreprises locales

Saisissant l'occasion de l'organisation du comptoir 2017, la Municipalité a souhaité aller à la rencontre des entreprises locales ou plus simplement en invitant les plus grandes, qui représentent env. 700 emplois, à participer à un forum qui a eu lieu le 20 avril 2017 dans les installations du Comptoir.

Cette rencontre, riche en échanges, a été agrémentée par d'intéressantes présentations de M. François Dousse, Directeur chez IMI Precision Engineering (FAS), qui est l'entreprise qui a le plus d'employés et de M. Antoine Descloux, Directeur de la Pati SA, qui entre autre, loue à la Commune d'Oron la patinoire installée provisoirement depuis plusieurs hivers déjà.



M. François Dousse



M. Antoine Descloux

La Municipalité remercie tous les chefs d'entreprise qui ont accepté l'invitation et au vu des bons échos enregistrés, l'opération sera très certainement renouvelée.

3.1.36 Journée des communes vaudoises 2021



Afin de marquer dignement la fin de la législature, la Municipalité a décidé de se porter candidate à l'organisation de l'Assemblée cantonale de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de la Journée des communes vaudoises 2021 à Oron.

Ce sera un grand honneur pour notre Commune de pouvoir accueillir, dans une ambiance festive, env. 1'700 convives provenant des autorités fédérales, cantonales et communales. Un comité d'organisation sera prochainement désigné pour mettre sur pied cette grande manifestation.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 10/2018).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 26 juin 2017, le Conseil communal a adopté le préavis 12/2017 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2018 - 2019, maintenant le taux communal à 69 points.

3.2.3 Plafond d'endettement

Le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--**. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012 pour les législatures 2011-2016 et 2016-2021.

3.2.4 Successions

Le 26 septembre 2016, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donations et successions (préavis 20/2016).

Au cours de l'année 2017, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

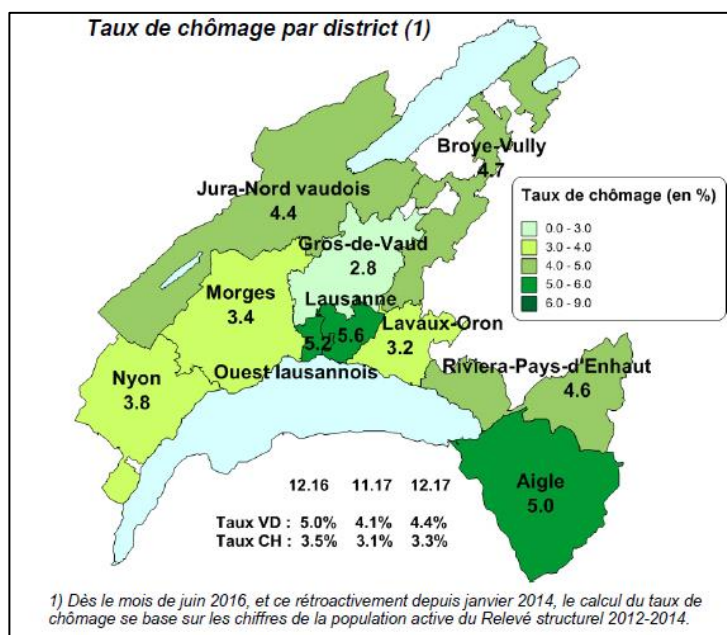
Le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2018 était de 154 soit une diminution de 33 (187 en janvier 2016). Soit une variation annuelle de 17,6 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	
Demandeurs d'emploi	0	38	39	35	26	11	154
Variation annuelle en %		- 19,1	- 25	- 12,5	- 13,3	10	- 17,6

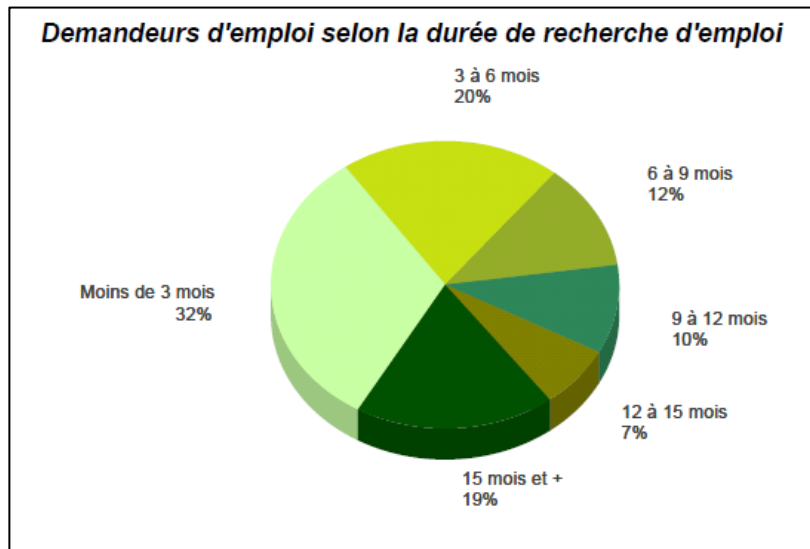
Si la statistique montre une baisse réjouissante du chômage dans notre commune de janvier 2017 à janvier 2018, les chiffres du mois de janvier 2018 annoncent une augmentation pour la Commune d'Oron de 6,1 % par rapport à décembre 2017.

Taux de chômage par district



Le district de Lavaux-Oron se trouve être le 2^{ème} district du Canton de Vaud présentant le taux de chômage le moins élevé (3,2 %) ; il a même enregistré une baisse de 0,3 % de ce taux durant la période de novembre 2016 à novembre 2017.

Durée de la période de chômage



Les statistiques vaudoises indiquent qu'environ un quart (26 %) des demandeurs sont toujours en quête d'un travail après 12 mois, mais aussi que plus de la moitié (52 %) des personnes au chômage retrouvent un emploi au bout de 6 mois.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron). Ce dernier compte un regroupement de 13 communes. La Direction du réseau se trouve à Servion. Sur les 7 membres du Comité, 3 proviennent de la Commune d'Oron. La présidence du Comité est assurée par M. Olivier Kaeser de la Commune de Forel (Lavaux).

Membres du réseau au 31 décembre 2017

Communes	Population au 31.12.2016	Population au 31.12.2017				
		Total	0 à 4 ans	5 à 8 ans	9 à 10 ans	11 à 12 ans
Total Réseau Apero	18'907	19'282	1'098	904	443	460
Broye-Vully	2'031	2'158	157	101	45	41
Syens	145	150	12	5	2	3
Vucherens	557	583	40	30	17	11
Corcelles-le-Jorat	425	460	30	20	7	12
Ropraz	438	450	37	22	6	7
Vullyens	466	515	38	24	13	8
Lavaux-Oron	16'876	17'124	941	803	398	419
Forel (Lavaux)	2'066	2'084	114	103	46	41
Savigny	3'276	3'352	184	141	56	63
Essertes	335	346	17	18	9	15
Maracon	449	477	22	30	17	5
Montpreveyres	621	648	34	23	14	18
Servion Servion, Les Cullayes	1'918	1'904	87	77	49	46
Oron Bussigny sur Oron, Châtillens, Chesalles, Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres, Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux, Vuibroye	5'397	5'463	330	275	127	150
Jorat-Mézières Carrouge, Ferlens, Mézières	2'814	2'850	153	136	80	81

L'année 2017 a vu la mise en place d'un rabais de fratrie. Ce rabais a permis au réseau de percevoir en retour de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) une plus grande participation sur la masse salariale (passage de 22 % à 25 %).

Récapitulatif des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget APERO 2018		Budget APERO 2017		Comptes APERO 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	7'674'470.--	6'158'300.--	6'517'108.05	5'027'000.--	6'336'998.96	5'245'457.39
Accueillantes en milieu familial	2'033'150.--	1'727'700.--	1'873'191.95	1'551'900.--	1'970'263.57	1'714'835.95
Réseau APERO	453'300.--	2'274'920.--	345'351.55	2'157'751.--	418'930.05	1'765'900.24
	10'160'920.--	10'160'920.--	8'735'651.55	8'736'651.--	8'726'192.58	8'726'193.58

Le réseau APERO compte 9 structures, 60 accueillantes en milieu familial, il propose 419 places d'accueil et emploie 218 collaborateurs. Les comptes 2017 ne sont pas encore connus, mais le montant de CHF100.-- par habitant a pu être respecté.

Le budget pour 2018 dépasse pour la première fois les 10 millions de francs. Si l'on observe l'évolution du réseau depuis 2015, les charges et les produits se répartissent de la manière suivante :

Charges

	Budget 2018	Budget 2017	Compte 2016	Comptes 2015
Personnel	74,97 %	75,70 %	77,76 %	76,90 %
Repas, sorties	7,72 %	7,76 %	8,59 %	9,10 %
Subventions	9,91 %	8,25 %	7,31 %	6,65 %
Loyers	4,75 %	4,71 %	4,58 %	3,80 %
Frais de fonctionnement	2,65 %	3,58 %	1,76 %	3,55 %

Produits

	Budget 2018	Budget 2017	Compte 2016	Comptes 2015
Participation des parents	63,36 %	61,36 %	66,28 %	62,67 %
Communes	19,42 %	22,35 %	17,96 %	21,38 %
FAJE	17,22 %	14,45 %	15,76 %	15,54 %
Confédération	0,00 %	1,84 %	0,00 %	0,41 %

Dans ses locaux, l'Archipel accueille les enfants de 1P et de 2P (24 places). Quant à L'Ilot, situé dans le centre sportif, il accueille les élèves dès la 3P jusqu'à la 7P (48 places).

Les taux d'occupation en décembre 2017 pour les deux structures d'Oron sont les suivants :

Liloane : 85 %

- Dès le mois d'août, quasi plus de places disponibles en fonction des inscriptions actuelles.

L'Ilot et L'Archipel : 76 %

- A midi, complet. Des places sont encore disponibles le matin et certains après-midi.

Une élève de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux a dû être placée en urgence à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Servion, un midi par semaine.

Une réelle demande pour l'ouverture d'une UAPE à Palézieux-Village se fait sentir pour les enfants en provenance des localités de Maraçon, Ecoteaux, Palézieux, Les Thioleyres et Les Tavernes. En effet, aujourd'hui, il existe une liste d'attente de 19 enfants, ce qui ferait économiser des transports entre Palézieux et Oron-la-Ville.

L'APERO a inauguré une nouvelle UAPE lors de la construction du collège de Servion. Cette UAPE a pour nom Caban'Air et accueille quotidiennement entre 60 et 72 enfants. Une autorisation d'exploiter jusqu'à 96 places a été délivrée par la FAJE.

La Municipalité tient à rappeler qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, les réseaux devront appliquer les modifications suivantes de la loi sur l'accueil de jour :

- a) Un accueil parascolaire de la 1P à 4P, le matin, le midi et l'après-midi.
- b) Un accueil pour les 5-6P, également le matin, le midi et l'après-midi ET le mercredi après-midi, si le besoin se fait sentir.
- c) Pour les 7P et 8P, au moins le midi et l'après-midi, le mercredi après-midi n'est pas obligatoire.
- d) Pour les secondaires, à la pause de midi.
- e) Les réseaux devront organiser les transports, mais c'est une tâche qui peut être déléguée aux établissements scolaires.

Aujourd'hui, la journée pour un enfant en garderie coûte CHF 126.-- + les frais de repas sans subvention. Comme dans notre réseau les parents sont sollicités en moyenne à hauteur de 66 % (moyenne cantonale 55 %), nous ne sommes pas bon marché. La question de l'accessibilité financière est encore un peu floue, mais nous risquons de devoir adapter nos tarifs. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre ce que l'on demande aux parents et le coût pour les communes.

Un certain nombre de parents renonce à placer leurs enfants dans nos structures pour des raisons financières.

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

La Municipalité n'a fort heureusement enregistré aucune expulsion durant l'année 2017.

3.3.4 Facture sociale

Le décompte final de la facture sociale pour 2017 n'est pas encore parvenu aux communes vaudoises. Nous commenterons par conséquent les chiffres de la facture sociale de 2016 (le décompte nous est parvenu le 8 septembre 2017). Les acomptes prévisionnels s'élevaient à CHF 2'454'986.--, la facture finale s'est finalement élevée à CHF 2'580'183.--, soit une augmentation de CHF 125'197.-- pour la Commune d'Oron.

Pour l'année 2017, la participation prévisionnelle suivante a été portée au budget :

Régime sociale	Participation d'Oron
1. PC à domicile et hébergement	CHF 866'680.--
2. Diverses aides pour l'assurance maladie	CHF 258'638.--
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 940'980.--
4. Subventions aux personnes handicapées	CHF 397'640.--
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales	CHF 158'345.--
6. Les bourses d'étude et d'apprentissage	CHF 113'387.--
Participation prévisionnelle totale de la commune	CHF 2'735'670.--

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

L'Association de communes ARAS Est lausannoise-Oron-Lavaux couvre toujours 14 communes. Rappelons que la Commune d'Epalinges appartient toujours à notre champ de compétences.

La conduite politique est assumée par un comité de Direction (7 membres) sous la houlette de M^{me} Muriel Preti, Présidente et Municipale à Mézières. Les autres membres sont M^{me} Claire Glauser (Lutry) et MM. Christian Bays (Oron), Jean-Marc Chevallaz (Pully), Bernard Perret (Forel (Lavaux)), Serge Reichen (Paudex) et Pierre Jolliet (Epalinges).

Les travaux du Conseil intercommunal, qui se réunit au minimum deux fois par année (comptes et budget notamment) sont placés sous la présidence de M^{me} Chantal Dupertuis (Belmont). La direction opérationnelle est toujours assurée par M. Alain Perreten, directeur.

Les missions sont toujours définies par les dispositions légales et les directives d'application. Nous noterons que l'année 2017 a vu l'entrée en vigueur du programme FORJAD (aide aux jeunes adultes en difficulté) et l'activité du médecin conseil.

A l'instar des années précédentes, la Commune d'Oron bénéficie d'une communication tous les trois mois, sur la statistique de situations suivies par le Centre social régional (CSR). Relevons que pour ce qui concerne la Commune d'Oron, ce sont 187 situations (durant l'année) qui ont été l'objet de versements de prestations du Revenu d'insertion (RI, aide sociale). A titre de comparaison, 199 situations étaient suivies en 2016.

Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de l'ARAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

Pour ce qui concerne le volume et la nature des tâches déployées par l'agence, il convient de se référer aux données précisées figurant dans le rapport relatif au secteur concerné (publication du rapport de gestion de l'ARAS à la fin du premier semestre, adressé à la Municipalité et ainsi accessible pour tous les conseillers communaux).

L'Agence d'assurances sociales (AAS), située à Oron-la-Ville, est compétente également pour les habitants de Savigny, Forel (Lavaux), Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux, régionaux et les différentes institutions. Son rôle est éminemment apprécié pour les conseils précieux et les informations utiles donnés à la population.

Ci-dessous, une vue statistique des activités effectuées par l'AAS d'Oron. A ceci s'ajoutent les dossiers d'autres communes (par exemple Savigny, Forel....) :

AAS	Commune	NPA	Localité	Emp	PCI	PSA	AF	Rentes	PC	PC Fam.	Rente-Pont	Total
Oron-la-Ville	Oron	1608	Bussigny-sur-Oron	4	8	0	3	2				17
Oron-la-Ville	Oron	1610	Châtillens	10	14	26	20	56	22	5	1	154
Oron-la-Ville	Oron	1608	Chesalles-sur-Oron	11	14	2	8	32	10			77
Oron-la-Ville	Oron	1612	Ecoteaux	11	23	11	14	44	8	1		112
Oron-la-Ville	Oron	1607	Les Tavernes	8	12	2	9	14	4			49
Oron-la-Ville	Oron	1607	Les Thioleyres	6	17	10	8	21	8	1		71
Oron-la-Ville	Oron	1610	Oron-la-Ville	80	44	122	88	278	141	17	2	772
Oron-la-Ville	Oron	1608	Oron-le-Châtel	17	20	10	9	21	6	2		85
Oron-la-Ville	Oron	1607	Palézieux	36	47	96	57	147	60	9	3	455
Oron-la-Ville	Oron	1610	Vuibroye	7	12	8	2	13	3			45
				190	211	287	218	628	262	35	6	1'837

Emp = Affiliation auprès de la caisse cantonale AVS (Vevey) comme employeur

PCI = Affiliation (idem) comme indépendant

PSA = Affiliation (Idem) comme personnes sans activité lucrative)

AF = Affiliation de personne auprès de la caisse générale d'allocation familiales pour en bénéficier

Rentes = Bénéficiaires de rentes (AVS, AI) versées par la caisse AVS (Vevey)

PC = Prestation complémentaire AVS ou AI

PC Fam. = Bénéficiaires des prestations familles

Rente-Pont = Bénéficiaire des rentes-pont

Nous pouvons déjà préciser que, sur l'ensemble de la région, le nombre de dossiers pour lesquels un paiement de prestations sociales (RI) a été effectué a fluctué entre 540 et 717 unités. Le total annuel de ces versements est de **CHF 15'806'354.--**. Il est pourtant utile de mentionner que notre région d'action sociale est la plus modeste à cet égard, tant au niveau des volumes que du nombre de bénéficiaires.

3.3.5 Santé publique - Aide et soins à domicile

Le département de M. Maillard souhaitait une réforme de la prise en charge des soins dans le Canton de Vaud. Un projet d'exposé des motifs et projet de loi (EMPL) a été mis en consultation, courant 2017, auprès des partenaires concernés. Il s'agissait d'une refonte complète des régions de santé du Canton de Vaud. Devant les nombreuses remarques et oppositions, le projet a été retiré. Une réflexion pour répondre à l'urgence est actuellement en consultation.

Ce projet a pour but d'éviter le nombre d'hospitalisations inutiles et de mettre en place une politique efficace face à l'urgence. Pour la région de la Région Santé Lausanne, la PMU a accepté de prendre le rôle porteur naturel de ce projet et ceci à la satisfaction de tous les partenaires du CHUV.

Tout comme en 2016, nous constatons que le vieillissement de la population occasionne un nombre croissant de prise en charge. Il s'agira de prendre en compte cette évolution dans le cadre des prises en charge client.

Prestations délivrées	60 - 79 ans	80 - 89 ans
Prestations en 2016	12'857 heures	27'387 heures
Prestations en 2017	13'142 heures	27'038 heures

Le CMS de Pully a déménagé dans ses nouveaux locaux. L'inauguration officielle aura lieu le 18 janvier 2018.

Le CMS de Cully est à l'étroit dans ses locaux, c'est pourquoi un projet de déménagement est à l'étude. Afin de créer des synergies, une relocalisation dans l'Hôpital de Cully est envisagée et étudiée.

Pour le CMS d'Oron, le nombre d'heures dévolues à l'aide et aux soins a progressé en 2017, soit 0,48 % du nombre de clients pour atteindre le nombre 633 clients. Cette progression est plus élevée que dans le reste de l'APROMAD (0,08 %).

L'objectif pour l'année 2017 était une diminution du taux de support global pour tendre vers un taux de 100 %. Bien qu'en diminution par rapport à 2016, il reste malgré tout à 101,6 %.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2017, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'967
Catholiques	1'531
Sans confession	1'135
Autres et non renseignés	862

A relever que les personnes n'ont plus l'obligation de nous renseigner sur leur confession.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le service de la Bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

En 2017, malgré une période critique sur le plan de l'approvisionnement en eau, il n'a pas été nécessaire de mettre en place des restrictions d'eau.

La gestion de l'eau s'est admirablement bien passée grâce à une excellente collaboration avec l'ensemble des fournisseurs.

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 456'632 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 195'380 m³ soit 42.79 % (44.10 % en 2016)
- Les achats d'eau extérieurs : 261'252 m³ soit 57.21 % (55.90 % en 2016)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2017 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	79'005 m ³
	Pompage de la Longive	106'561 m ³
Total Oron-la-Ville		185'566 m³
Bussigny-sur-Oron		9'814 m³
Total général		195'380 m³

4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 20'232 m³
 Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 52'791 m³
 Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à **CHF 1.60/m³** et solde d'achats à **CHF 1.50/m³**.

Maracon : 51'316 m³
 Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Barussels : 58'370 m³
 Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à **CHF 1.20/m³** et solde à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 78'543 m³

Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

4.1.1.3 Fournisseurs d'eau potable

Le renouvellement de la convention avec l'AIEJ a été discuté en novembre. Son aboutissement devrait avoir lieu en 2018.

La révision de la convention avec l'AVGG est en cours, cette dernière étant liée à celle des Barussels.

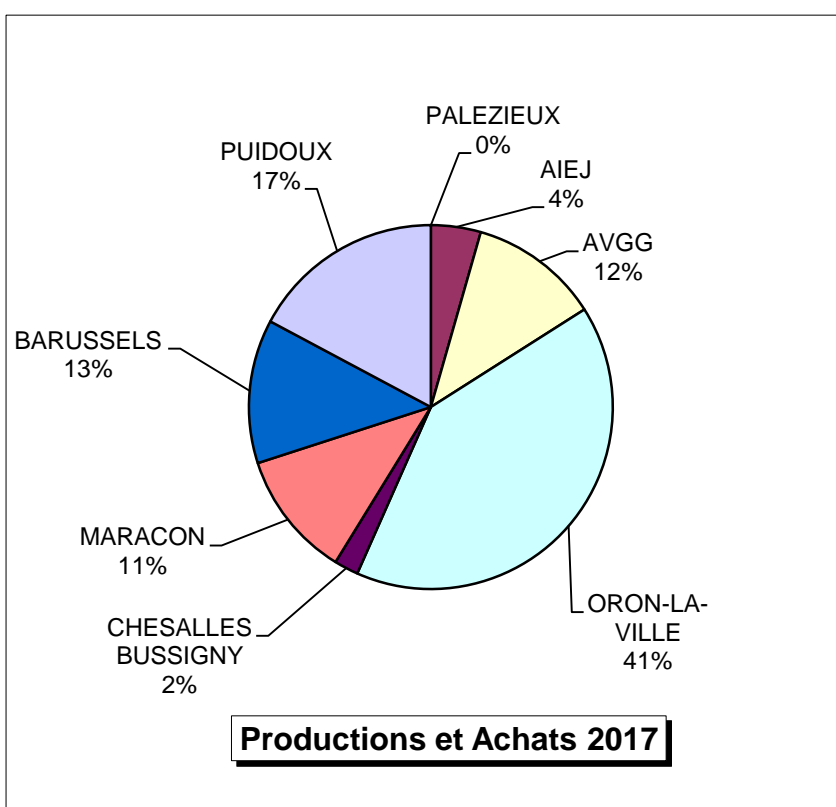
4.1.1.4 Ventes d'eau

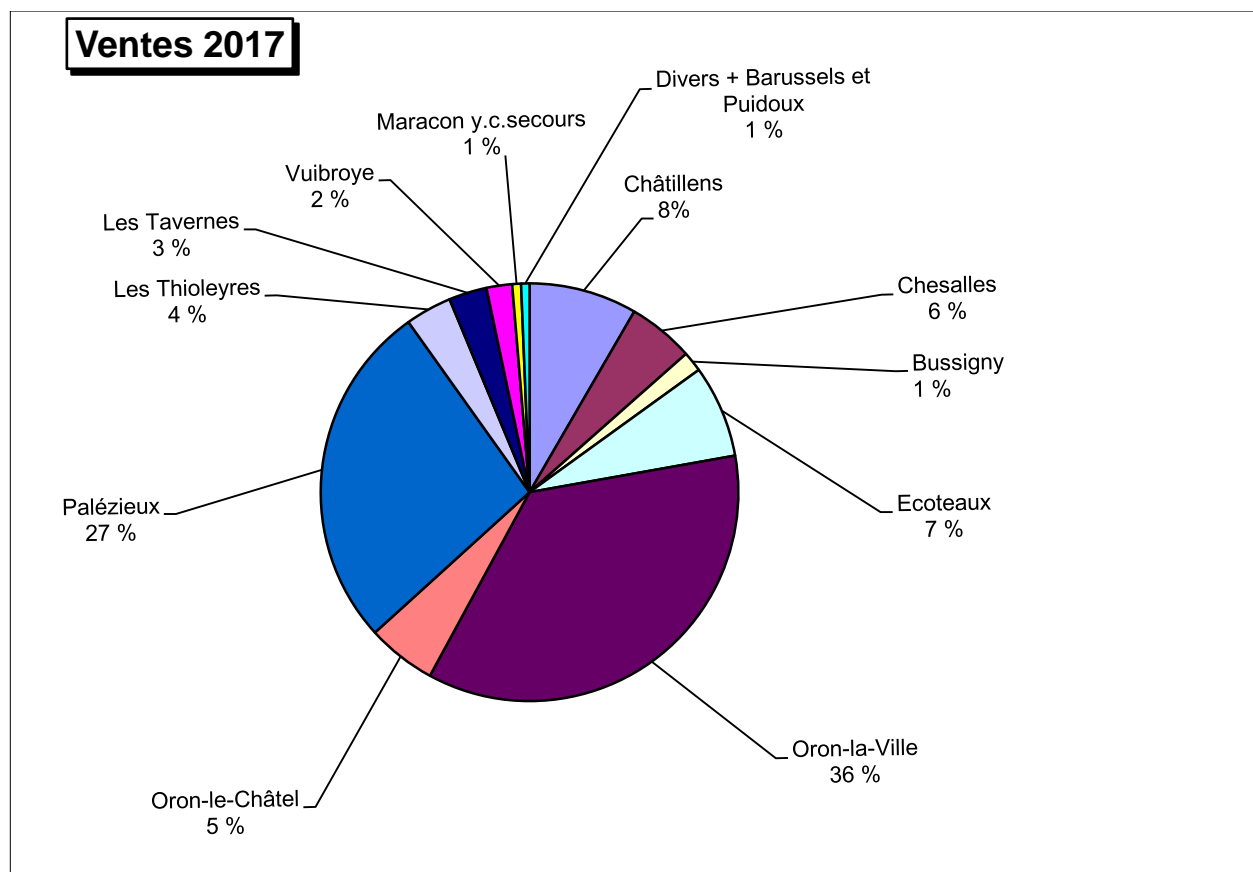
La consommation totale comptabilisée en 2017 est de **362'816 m³**, soit une augmentation par rapport à 2016 de 4.97 %. Cette augmentation est la conséquence, en particulier, du déficit en eaux pluviales de l'été 2017 et de l'augmentation de la population.

PALEZIEUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX
0 m ³	20'232 m ³	52'791 m ³	185'566 m ³	9'814 m ³	51'316 m ³	58'370 m ³	78'543 m ³
Achat annuel							456'632 m³

Ventes d'eau en m ³	
Ventes	Annuel
Châtillens	30'336
Chesalles	18'567
Bussigny	5'665
Ecoteaux	25'956
Oron-la-Ville	129'608
Oron-le-Châtel	19'428
Palézieux	97'524
Les Thioleyres	13'028
Les Tavernes	10'686
Vuibroye	7'185
Maracon y.c.secours	2'476
Divers + Barussels et Puidoux	2'357
Total des ventes	362'816

Différence	93'816 m³
eau non comptabilisée	6'209 m³
Différence nette	87'607 m³
	19.19 %
Consommation annuelle par habitant	66 m³





4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau. Les résultats d'analyses démontrent une qualité irréprochable et excellente à la consommation. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de mi-dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau 2017	Valeurs moyennes	Analyse réseau 2017	Valeurs moyennes
pH	7.6	Sulfate (mg SO ₄ /l.)	12
Conductivité à 20°C (microS/cm)	458	Nitrate (mg NO ₃ /l.)	6.31
Turbidité (UT/F)	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	5.0
Dureté totale (°F)	25.7	Fluorure (mg F/l)	<0.1
Dureté carbonatée (°F)	24.8	Bromure (mg Br/l)	<0.1
Calcium (mg Ca/l)	85	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	2.60
Magnésium (mg Mg/l)	11.0	Carbone organique total (mg C/l)	<1.0
Sodium (mg Na/l)	4.9	Ammonium (mg NH ₄ /l)	<0.017
Potassium (mg K/l)	1.3	Nitrite (mg NO ₂ /l)	<0.009
Hydrogénocarbonates (mgHCO ₃ /l.)	305		

4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

La Municipalité continue les travaux de mise en œuvre prévus dans le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).

Sur la base du tableau du bureau RWB Hydroconcept Sàrl (préavis 15/2016), le programme des travaux de la 1^{ère} étape se détaille en quatorze chantiers distincts, pour un montant de **CHF 6'512'000.-- TTC** :

Par ailleurs, la Municipalité saisit l'opportunité, à chaque changement de conduite, de les adapter et de les dimensionner en adéquation avec les objectifs du PDDE.

4.1.4 Etat des ouvrages (autocontrôle)

4.1.4.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

Dans le cadre de l'autocontrôle, le Manuel d'Assurance Qualité (MAQ) a été réalisé et approuvé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Il prend son effet à partir du 1^{er} janvier 2018.

4.1.4.2 Renouvellement de conduites

Tout au long de l'année, de nombreux raccordements ont été réalisés pour les nouvelles constructions.

Les travaux les plus conséquents effectués en 2017 sont :

4.1.4.2.1 Palézieux-Gare - Conduite Chemin des Fleurs

Réalisés en parallèle à la pose de la conduite de gaz. Les travaux sont terminés.

4.1.4.2.2 Palézieux - Conduite « Entre deux Eaux - La Léchaire » (préavis 06/2016)

Les travaux sont terminés et la nouvelle conduite permet à la zone industrielle de bénéficier d'un ravitaillement conforme à son développement.



Prise Orla

4.1.4.2.3 Palézieux – Equipement de la zone industrielle « En Cramoux »

Les travaux d'équipement de la zone industrielle « En Cramoux » prévus par le préavis 27/2016 sont terminés à l'exception de l'enrobé final des deux accès.



4.1.4.2.4 Palézieux – Equipement quartier « Au Champ Lederrey »

Un projet de bouclage a été réalisé dans le cadre de la construction de trois villas mitoyennes. Cette conduite garantit le renouvellement de l'eau et la défense incendie.

4.1.4.2.5 Palézieux-Granges – Projet de liaison

Un projet de liaison est actuellement en cours d'étude en collaboration avec la Commune de Granges et l'AVGG.

4.1.4.2.6 Chesalles-sur-Oron – Déplacement de la conduite de l'AVGG

Dans le cadre d'un chantier sur la localité de Besencens, la conduite alimentant le réservoir de Chesalles-sur-Oron a été déplacée et dimensionnée conformément au PDDE.



4.1.4.2.7 Palézieux – Déplacement de la conduite au Grand-Clos

Liés à la réalisation des immeubles construits par les Retraites populaires, les travaux de déplacement de la conduite ont débuté en fin d'année. Ces derniers sont à la charge des Retraites populaires.

4.1.4.2.8 Ecoteaux – Chemin des Vieux

Dans le cadre de la réfection de la chaussée, il a été procédé au changement de la conduite d'adduction d'eau.



4.1.4.3 Fuites

Au cours de cette année, 45 interventions ont été comptabilisées, soit 20 fuites sur le réseau communal, 10 fuites sur le réseau privé, ainsi que 15 pannes et dérangements. Ces incidents nous permettent de planifier judicieusement les travaux de réfection des conduites à changer.



4.1.4.4 Compteurs

De septembre à octobre 2017, nous avons relevé les données de consommation d'eau de 1'166 compteurs. Parmi ceux-ci, 880 appareils sont équipés d'un système de relevé à distance. Dès 2016 et chaque année, dans le but de faciliter le travail de collecte de données annuelles, environ 110 compteurs, anciens ou mal situés, seront changés et munis de ce système.

4.1.4.5 Ecoteaux - Puits

Afin d'entreprendre les travaux d'équipement du puits, au lieu-dit « Au Very » (préavis 05/2016), la Municipalité a fait publier deux mises à l'enquête publique distinctes, l'une pour la construction et l'octroi de la concession et l'autre pour les zones de protection S.

Ces travaux seront réalisés en 2018 afin d'augmenter l'autonomie en eau de la Commune et de réduire ses achats extérieurs.

4.1.4.6 Réservoir des Clos

Après l'étude du projet de construction et les forages réalisés, le dossier sera mis à l'enquête publique en 2018.



4.1.4.7 Bussigny-sur-Oron – Réfection du pompage

Une nouvelle installation de chloration a été mise en service.

4.1.4.8 Oron-la-Ville – Captage de la Longive

Deux pompes ainsi que la régulation ont été changées. Le dossier des zones de protection a été mis à l'enquête publique sur le Canton de Fribourg et son traitement est toujours en cours.

4.1.4.9 Bornes hydrantes

Le contrôle des bornes hydrantes se poursuit selon le tournus qui a été mis en place depuis 2011.

4.1.5 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

En 2017, Palézieux Bio-énergies SA (dont la Commune est actionnaire à 10 %) a fourni de la chaleur au collège de Palézieux à l'entière satisfaction du Service des Bâtiments.

La consommation de gaz nécessaire lors de pointes de froid ou d'arrêt de l'installation de biogaz a été réduite à son plus strict minimum, permettant l'utilisation maximale d'énergie renouvelable.

Palézieux Bio-énergies SA a clos l'exercice 2017 avec un léger excédent de recettes malgré un arrêt non prévu pour le nettoyage complet des cuves en octobre.

4.1.6 Suivi de la consommation de chauffage - Station degrés-heures

Dans le cadre des campagnes menées par le Canton pour déterminer les besoins en chauffage de chaque région et le suivi de la consommation, depuis de nombreuses années se trouvait dans les locaux de l'administration communale à Palézieux, une station de mesure installée par la Direction générale de l'environnement (DGE).

Ce programme ayant connu une évolution au niveau des régions mesurées qui ne sont dorénavant plus que quatre sur vingt-quatre (Château-d'Oex, Pully, Payerne et Les Charbonnières), l'appareil a

été démantelé. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site cantonal à l'adresse <https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/chauffage/suivi-de-consommation/>.

4.1.7 Réseau haut débit de Swisscom

L'équipement haut débit est toujours en cours sur la Commune.

4.1.8 Télé-réseau VO Energies holding SA

Afin de marquer le 10^{ème} anniversaire de la création du groupe, VOénergies holding SA a organisé une séance de cinéma en plein air au collège de Palézieux à l'intention de leurs clients gagnants du concours « Une toile sous les étoiles ». A cette occasion, les nombreux participants ont pu visionner le film « Ma vie de courgette ».

La Municipalité remercie VOénergies holding SA pour cette magnifique soirée.



4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 400'000.--/an.**

Pour 2017, dans le cadre des travaux relatifs aux exigences du PGEE, des contrôles caméra ont été pratiqués sur des secteurs du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces derniers ont généré des travaux pour un montant d'environ **CHF 100'000.--**.

4.2.2 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

Suite à l'accord trouvé avec le propriétaire du terrain, l'agrandissement de la STEP « La Verna » sera réalisé dès 2018.

4.2.3 Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel

Le dossier du nouveau collecteur de La Compéline - Le Grand Clos a été mis à l'enquête publique sur les Cantons de Vaud et Fribourg. Les travaux, sur la partie vaudoise, débuteront en janvier 2018.

4.2.4 STEP d'Ecoteaux

Les résultats des analyses effectuées chaque mois démontrent que les concentrations et les rendements ne respectent toujours pas la législation en vigueur.

L'étude de la nouvelle station de pompage (STAP) et du raccordement a été réalisée en collaboration avec le VOG. Un crédit de construction de **CHF 1'270'000.--** a été accordé par le Conseil Communal (préavis 18/2017). En parallèle, une convention a été signée avec la Commune de Maraçon pour le financement de la part dévolue à cette dernière.

4.2.5 Entretien du réseau

La STAP située à l'entrée d'Oron-la-Ville depuis Palézieux-Village (En Pradin) est tombée en panne et a engendré le changement d'une pompe.

Lors de la réfection du Chemin des Vieux à Ecoteaux, il a été procédé au remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires.

A la Route des Tavernes à Les Thioleyres, le collecteur des eaux claires en bord de route a été remplacé.

4.2.6 Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz

Pour rappel, l'ancienne Commune de Châtillens avait adopté, fin 2011, un préavis relatif à la création d'un collecteur d'eaux usées reliant les bâtiments hors zone de la Chervettaz au réseau principal avec création d'une station de pompage.

A ce jour, ce dossier est en suspens car l'accord nécessaire de tous les propriétaires ne nous est toujours pas parvenu.

4.2.7 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué et un répertoire devra être mis sur pied, courant 2018, en coordination avec le service cantonal concerné.

4.2.8 Les Thioleyres – Entretien du ruisseau « En Prinnoud »

Le petit ruisseau situé au-dessous de la ferme de M. Christophe Rittener a débordé à plusieurs reprises ces dernières années. A chaque inondation, ces flux d'eau emportent du limon et toutes sortes de matériaux encombrants les prairies voisines.

Après un constat sur place du Service des eaux et du garde forestier et afin d'éviter de nouveaux problèmes, la Municipalité a décidé d'effectuer des travaux de remise en état (abattage, curage du lit, etc.).

4.2.9 Plaques professionnelles



Lors de chaque renouvellement de plaques professionnelles, la Municipalité est appelée à délivrer une attestation prouvant que les installations répondent aux diverses législations.

Le Canton a introduit une nouvelle procédure pour la délivrance de l'attestation de conformité qui se résume ainsi :

- La Commune reste l'interlocuteur du Service des automobiles et de la navigation (SAN) et délivre l'attestation de conformité.
- Ce qui est nouveau, c'est que la Commune est déchargée des contrôles dans le domaine de l'environnement qui sont maintenant effectués par la Direction générale de l'environnement (DGE). Les contrôles (feu, affectation du territoire, protection des travailleurs, etc.) restent sous la responsabilité de la Commune.

La Municipalité a décidé de faire parvenir un courrier à tous les détenteurs de plaques professionnelles en leur communiquant les changements intervenus au niveau de la procédure d'attribution, notamment sur le contrôle des installations réalisé par le Canton.

Cette procédure concerne 17 détenteurs de plaques professionnelles sur le territoire communal.

5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Par rapport à 2016, le nombre d'élèves est en légère augmentation. Il était de 819 au 31 octobre 2017. L'année scolaire 2017-2018 a vu la création d'une classe qui accueille 9 élèves primo-arrivants. Cette classe est installée à côté de l'UAPE au centre sportif d'Oron-la-Ville. Les élèves sont répartis dans 44 classes, 32 primaires et 12 secondaires. L'établissement primaire et secondaire est réparti en 10 lieux d'enseignement. Tous les élèves secondaires sont sur le site d'Oron-la-Ville. Ces élèves sont encadrés par 99 enseignants, 81 femmes et 18 hommes.

Vous trouverez en annexe le rapport d'activité 2017 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux¹.

Les comptes de l'établissement pour l'année 2017 sont en cours de validation, mais ils présentent des sommes non dépensées pour un montant de **CHF 160'873.90** par rapport au budget. Le coût moyen par élève, qui s'élève à **CHF 3'814.96**, est en augmentation de **CHF 80.63** par rapport à 2016.

Comme en 2016, le manque de salles de gymnastique oblige les élèves de 9, 10 et 11^{ème} à effectuer une partie des heures de gymnastique entre 12 h. et 13 h.

Une indemnité pour frais de repas de **CHF 3.--** par repas est versée aux familles concernées qui en font la demande (Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)). La somme prévue au budget n'a pas été complètement utilisée, les demandes ont été moins nombreuses qu'envisagées.

Toujours par manque de salles de gymnastique, l'établissement scolaire loue la salle de gymnastique de la Fondation de Serix quelques heures par semaine.

Elèves scolarisés dans un autre établissement

Afin de répondre aux exigences de la LEO quant aux effectifs dans les classes pré-gymnasiales (22 à 24 élèves), 4 élèves de 9VP poursuivent leur scolarité dans l'établissement Centre Lavaux de Puidoux depuis la rentrée d'août 2017.

Collaboration avec la Fondation de Serix

Plusieurs enfants de la Fondation de Serix sont intégrés partiellement et progressivement dans les classes ordinaires de l'établissement. Ces projets pédagogiques bénéfiques pour les élèves vont dans le sens de la future loi sur l'enseignement spécialisé. Les deux directions collaborent étroitement sur les projets MATAS I et II.

Projet pédagogique

Les Municipalités des Communes d'Essertes, de Maraçon et d'Oron ont soutenu financièrement le projet de dépliant des lieux emblématiques de la région d'Oron. Ce magnifique projet a été mené à bien par les élèves de la classe de 8^{ème} de M^{me} Jessica Gremaud.

¹ Rapport d'activité 2017 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Réseau WIFI

Durant les vacances d'été, toutes les classes des collèges d'Oron-la-Ville et de Palézieux ont été équipées de bornes WIFI. Les ordinateurs des classes sont maintenant pris en charge par le Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire (CIPEO). La maintenance ainsi que les mises à jour peuvent maintenant se faire à distance. Les montants inscrits dans le préavis ont été respectés.

5.1.2 Règlement du Conseil d'établissement

La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 oblige les communes à mettre sur pied un Conseil d'établissement formé pour un quart de professionnels, un quart des Autorités politiques, un quart des représentants des parents et le dernier quart de membres de la société civile.

Le règlement a été approuvé le 21 août 2017 par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

5.1.3 Conseil d'Etablissement

Suite à l'acceptation du règlement du Conseil d'établissement par les législatifs des trois communes membres, le Bureau de référence et la Direction des écoles ont mis en place le processus de nomination des représentants des parents dès la rentrée scolaire. Le 19 septembre, les dix parents qui ont fait acte de candidature ont élu leurs représentants.

Dans un deuxième temps, la Direction et les représentants du quart politique ont invité les associations qui interviennent auprès des enfants à faire acte de candidature. Cette élection a eu lieu le 9 novembre 2017.

Le quart professionnel a été désigné par la conférence des maîtres du 6 novembre 2017 et la séance de mise en place du Conseil d'établissement s'est déroulée le 12 décembre 2017 sous la présidence de M. Christophe Rebetez.

Composition du CET

Quart Politique	Quart Professionnel
M ^{me} Hélène Richard (Oron, Conseillère communale)	M. Jean-François Détraz (Directeur)
M. Claude Bally (Essertes, Conseiller général)	M ^{me} Dominique Devaud
M. Christophe Rebetez (Oron, Conseiller communal, Président)	M ^{me} Valérie Harlow
M. Marc Visinand (Maracon, Municipal)	M ^{me} Manon Pasquier

Quart Société civile	Quart Parents
M ^{me} Jacqueline Fraefel (UAPE)	M ^{me} Lavinia Gianettoni
M. Michel Bovy (Ludothèque La Place de jeux)	M ^{me} Martine Meyer
M. Frank Fontanellaz (Fondation de Serix, Directeur)	M. Joseph Patrice Meyong
M ^{me} Stéphanie Jubin (VBC Haute-Broye)	M. Pascal Schmutz

Le secrétariat est tenu par M^{me} Cornélia Ducroz.

5.1.4 Règlement des transports scolaires

Travaillé durant l'automne avec le responsable organisationnel de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) pour notre région, ce règlement a été approuvé par la DGEO le 21 juillet 2017.

5.1.5 Transports scolaires

L'organisation et la mise à disposition des transports scolaires est une tâche communale qui, depuis de nombreuses années, a été déléguée à l'Etablissement scolaire. La confection des horaires se fait en étroite collaboration avec le transporteur, Faucherre transports SA à Moudon, concessionnaire pour CarPostal.

En 2017, la facture des transports scolaires a augmenté de **CHF 56'000.--** pour atteindre **CHF 766'023.95.--**, mais reste en deçà des **CHF 830'000.--** portés au budget 2017. La principale augmentation se situe au niveau des ScolaCar et d'un transport effectué par Lavaux-Voyages pour des élèves de Chesalles-sur.Oton et d'Oron-le-Châtel devant se rendre au collège de Châtillens.

Le changement d'horaire de décembre 2017 a causé une modification des horaires des élèves dans plusieurs classes de l'établissement. Il a fallu quelques semaines pour intégrer ces changements.

Les coûts des transports scolaires se montent annuellement à **CHF 930.--** par élève.

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérites sportifs et culturel

Pour 2017, les lauréats suivants ont été désignés par la Municipalité :

- Lion d'Or M. Nicolas Kissling (Culture)
- Lion d'argent M. Lucas Légeret (Sport)
- Lion de bronze M. Jules Morard (Sport)

La distribution des Mérites a eu lieu le samedi 9 décembre 2017 à l'occasion du Téléthon.



6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier au 31.12.2017

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Oron-le-Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n° 7326
Palézieux	Ancienne garderie (Salle de la gare) – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collège – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collège – ECA n° 9012

6.1.1.2 Patrimoine administratif au 31.12.2017

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199
Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184 Bâtiment scolaire, congélateur – ECA n° 4008

Ecoteaux	Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le-Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Garderie Liloane – ECA n° 9230 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422
Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir, barbecue et cibles – ECA n° 468, 9312, 9313 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193 Art'Scène – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (couvert, local SI) – ECA n° 6019
Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101

A relever que la valeur ECA de l'ensemble des bâtiments communaux est estimée à **CHF 95'477'962.--** (au 1^{er} janvier 2017).

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 1 pièce, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3.5 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 2 ^{ème} étage
Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces et garage
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - appt. 3 pièces (nouveau) - ancien bureau communal - ancienne salle de municipalité
Oron-la-Ville	Centre sportif	- salle de classe - L'Ilot
	Rte de Lausanne 44a	Garderie Liloane

Oron-la-Ville	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - local 41m ² + WC, 2 ^{ème} étage - appt. 3.5 pièces, 3 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 3 ^{ème} étage
	Collège, Rte de Lausanne 10	appt. 4 pièces, 3 ^{ème} étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
	Au Château 3	appt. 4.5 pièces, 1 ^{er} étage
Palézieux	Rte d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt 4 pièces, 1 ^{er} étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces (CMDO)
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

Hormis l'entretien courant des bâtiments (contrôles annuels et abonnements de chauffage, ramonage, traitement de l'eau potable, contrôles de l'ascenseur), les interventions suivantes ont été réalisées :

6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron



Bâtiment communal (ECA 1012) :

Interventions

- Changement du lave-vaisselle de l'appartement du rez
- Remplacement du plan de cuisson de l'appartement du rez
- Contrôle des extincteurs

Locaux de service (ECA 1014) :

Aucune intervention cette année

6.1.2.2 Châtillens



Villa des maîtres (ECA 2148) :

La locataire de l'appartement du rez a donné son congé pour la fin de l'année. Divers travaux sont prévus dans cet appartement au début de l'année 2018.

Collège (ECA 2083) :

Interventions

- Suite à la réouverture d'une classe, la peinture et les sols ont dû être refaits
- Contrôle des extincteurs

Abris PC (ECA 2196) :

Aucune intervention cette année

NB : l'augmentation de la facture d'électricité est due aux travaux routiers effectués devant l'abri.

Temple (ECA 2031) :

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Contrôle obligatoire des installations électriques

6.1.2.3 Chesalles-sur-Oron



Maison villageoise (ECA 3146) :

Interventions

- Entretien et réparation de la porte d'entrée du garage suite à une panne
- Réfection d'un des appartements du rez suite au départ du locataire
- Contrôle des extincteurs
- Changement d'un frigo dans un appartement au 1^{er} étage
- Contrôle obligatoire des installations électriques

Congélateur (ECA 3020) :

Aucune intervention cette année

Collège (ECA 3067) :

Interventions

- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Remplacement des extincteurs
- Changement d'une pièce suite au contrôle de la chaudière
- Remplacement des luminaires dans une classe

Refuge

Aucune intervention cette année

6.1.2.4 Ecoteaux



Grande Salle (ECA 4184) :

Interventions

- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Remplacement du projecteur
- Changement d'un des frigos de la cuisine
- Entretien des installations sportives
- Accordage du piano

Congélateur (ECA 4008) :

Intervention

- Réparation suite à une panne du congélateur.

Bâtiment scolaire (ECA 4008) :

Interventions

- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Dépannage de l'éclairage de la buanderie
- Changement d'une prise électrique dans une salle de classe

6.1.2.5 Les Tavernes



Ferme de Haut-Crêt (ECA 5037) :

Aucune intervention cette année

Ancien collège (ECA 5026) :*Intervention*

- Transfert des archives de l'ancienne Commune de Les Thioleyres

Collège (ECA 5123) :*Intervention*

- L'ancien local du feu a été désaffecté puis loué comme garage

6.1.2.6 Les Thioleyres**Bâtiment scolaire** (ECA 6074) :*Interventions*

- Suite au préavis 13/2016, les travaux d'aménagement d'un appartement de trois pièces ont été terminés à fin mars puis l'appartement loué, à partir du 1^{er} avril 2017
- Remplacement de la vaisselle de la grande salle
- Contrôle obligatoire des installations électriques

6.1.2.7 Oron-la-Ville**Villa des maîtres** (ECA 7326) :*Interventions*

- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Remplacement de l'éclairage extérieur et nouvel aménagement
- Problème de moisissures important dans les appartements du rez et 1^{er} étage (réfection de l'isolant intérieur et changement d'une armoire murale)

Garderie Liloane (ECA 9230) :*Interventions*

- Nouvelle plantation d'arbres pour ombrager la garderie
- Travaux sous garantie de réparation de la pompe à chaleur
- Création d'un sas d'entrée pour la sécurité des enfants et l'économie d'énergie
- Pose de climatiseurs suite aux fortes chaleurs de cet été (fin juin, début juillet)
- Réparation suite au bris d'une vitre

Refuge (ECA 7463) :

Aucune intervention cette année

Bâtiment scolaire (ECA 7027) :*Interventions*

- Contrôle annuel des éclairages de sécurité
- Réfection de la porte de l'économat suite à une effraction (cas annoncé à notre assureur vol)
- Diverses réparations suite à une fuite d'eau (cas annoncé à notre assureur dégâts d'eau)
- Réhabilitation de la cour provisoire
- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Rénovation des locaux PPLS
- Réparation d'une auto-laveuse
- Changement d'une pompe de distribution (chauffage)
- Réfection du crépi extérieur vers l'entrée principale
- Remplacement d'un des fours de la salle de cuisine
- Création d'un local pour les objets trouvés
- Commande de casiers pour les élèves de secondaire situé dans le bâtiment 3
- Remplacement du compresseur de l'atelier des travaux manuels
- Diverses réparations électriques
- Remplacement du mobilier dans une classe

Par ailleurs, suite à l'acceptation du préavis 08/2017, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise à niveau du réseau filaire et sans-fil (WIFI).

Bâtiment communal (ECA 7011) :*Interventions*

- Réfection des locaux au sous-sol suite à la demande et à la location à VOénergies holding SA
- Aménagement de séparations au BTO
- Remplacement du brûleur sur la chaudière

Centre sportif (ECA 7544) :*Interventions*

- Augmentation de la puissance électrique et pose d'un tableau extérieur pour les manifestations
- Remplacement des lave-vaisselle de la cafétéria et de l'UAPE L'Ilot
- Pose de prises et luminaires supplémentaires dans l'annexe
- Réfection de la barrière vers le tartan
- Création d'une séparation pour l'UAPE l'Ilot
- Réparation des stores électriques
- Contrôle annuel des installations sportives
- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Changement de la bâche de la fosse de saut

Par ailleurs, suite à l'acceptation du préavis 08/2017, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise à niveau du réseau filaire et sans-fil (WIFI).

Voirie (ECA 7158) :*Interventions*

- Réglage de portes
- Remplacement de la pompe d'eau de source
- Remplacement du luminaire des WC
- Contrôle des extincteurs
- Remplacement d'un boîtier électrique
- Contrôle obligatoire des installations électriques

Cure - Salle de catéchisme (ECA 7002) :

Aucune intervention cette année

Pavillon scolaire (ECA 9145) :*Interventions*

- Pose d'une nouvelle armoire
- Petits travaux électriques

Par ailleurs, suite à l'acceptation du préavis 08/2017, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise à niveau du réseau filaire et sans-fil (WIFI).

Vestiaires / buvette ASHB & patinoire (ECA 7406) :

Intervention

- Pose d'un mélangeur d'eau

Temple (ECA 7001) :

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Remplacement d'un panneau de protection des fenêtres (au sud)

Locaux de service :

Ancienne salle de gymnastique

Aucune intervention cette année

WC publics

Intervention

- Réparation d'un urinoir

Abris PC EMS La Faverge

Intervention

- Sécurisation de l'entrée des abris

6.1.2.8 Oron-le-Châtel



Bâtiment communal (ECA 8004) :

Interventions

- Divers dommages suite à la surtension du tableau électrique de la salle (cas annoncé à notre assureur)
- Réfection des armoires
- Pose d'un compteur supplémentaire pour le chauffage

- Contrôle obligatoire des installations électriques

6.1.2.9 Palézieux



Ancienne garderie (ECA 162) :

Intervention

- Réfection des joints des carrelages suite au changement des locataires

Auberge communale (ECA 56) :

Interventions

- Nettoyage et dégraissage de l'extraction de la cuisine
- Remplacement de 4 luminaires
- Réparation d'une porte-fenêtre
- Entretien des installations frigorifiques et diverses réparations
- Contrôle obligatoire des installations électriques

Maison de Commune (ECA 22) :

Interventions

- Remplacement des fenêtres (étape 3 sur 5)
- Remplacement d'une partie des extincteurs

Bâtiment scolaire (ECA 406) :

Interventions

- Séparation phonique entre le foyer et la salle polyvalente
- Changement des micros de la salle polyvalente
- Remplacement d'une shampooineuse, récreuse, auto-laveuse
- Divers frais liés à du vandalisme (auteurs retrouvés)
- Changement de la bâche de la fosse de saut
- Entretien des installations sportives

Suite à la reprise des activités du CMDO par l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron, le Service de la conciergerie a repris l'entretien des locaux.

Par ailleurs, suite à l'acceptation du préavis 08/2017, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise à niveau du réseau filaire et sans-fil (WIFI).

Stand de tir (ECA 468) :

Intervention

- Changement du lave-vaisselle

A noter que le barbecue du stand de tir, réalisé par les sociétés de tir, a été remis officiellement à la Commune d'Oron lors de son inauguration.

Local du feu (ECA 193) :

Aucune intervention cette année

Le bâtiment n'abrite plus de locataire suite au départ de ce dernier, car une réflexion est actuellement en cours quant à l'affectation de ce bâtiment.

Battoir (ECA 280) :

Intervention

- Remplacement d'une conduite (cas annoncé à notre assureur dégâts d'eau)

Art'Scène (ECA 57)

Aucune intervention cette année

Locaux de service (locaux de voirie, à côté du cimetière) (ECA 24) :

Aucune intervention cette année

Temple (ECA 1):

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Appel à une entreprise de désinfestation (nids de mouches)

6.1.2.10 Vuibroye



Ancien collège (ECA 9012) :

Aucune intervention cette année

Four à pain et locaux de service (ECA 9011, 9100, 9101) :

Aucune intervention cette année

Ancien grenier à reconstruire :

Une réflexion est en cours afin de remonter un ancien grenier actuellement entreposé en pièces détachées dans l'atelier de la Fondation vaudoise de probation.

6.1.3 Vente d'immeubles et de terrains

Suite à l'approbation du Conseil communal, les objets suivants ont été mis en vente :

- Vente de la parcelle RF n° 695 à Palézieux (préavis 12/2012) aux Retraites populaires.
- Vente de la parcelle RF n° 529 « En Cramoux » à Palézieux à M. Mihajlo Kovacevic.
- Vente de la parcelle RF n°16075 « En Cramoux » à Palézieux à Sada Constructions Sàrl.
- Vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16068 « En Cramoux » à Palézieux à M. Samuel Baldi.
- Vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16073 « En Cramoux » à Palézieux à M. et M^{me} Srdjan et Marina Stojanovic.

Par ailleurs, des négociations sont toujours en cours pour la vente de la parcelle RF n° 6014 à Ecoteaux (préavis 09/2014) ainsi que pour les parcelles restantes à la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux.

6.1.4 Achat de terrain

- La Municipalité est en tractations avec M. Willy Pousaz en vue de lui racheter la parcelle RF n° 432, sise à proximité du Battoir de Palézieux. Avec cette acquisition, la Commune d'Oron serait en mesure d'avoir la maîtrise complète de la zone proche du Battoir.
- La Municipalité a acheté à l'Etat de Vaud pour **CHF 1'119.--** les parcelles RF n^{os} 16092 et 16093 provenant des DP n^{os} 1114 et 1115. Cette transaction permettra à la Municipalité d'assainir les limites avec M. Alain Pilet, propriétaire voisin, et de procéder ainsi à l'achèvement des travaux de la station de pompage.

- Avec l'accord du Conseil communal (préavis 16/2017), la Municipalité a entrepris les démarches pour acquérir la parcelle RF n° 11212, propriété de M. Pierre Martinet. Cette procédure est toujours en cours.

6.1.5 Projet de nouvelle caserne pour les pompiers

Les locaux du SDIS d'Oron-la-Ville étant devenus trop petits suite à l'augmentation de la population de la Commune d'Oron et suite à la fusion du service du feu avec celui du Jorat, la Municipalité a décidé de mandater un bureau d'architectes afin de déterminer la faisabilité de la transformation de la caserne actuelle en une caserne de type E, selon les directives ECA, avec 6 lignes de sortie.

Suite à ce mandat, le préavis 15/2017 a été présenté et accepté par le Conseil le 2 octobre 2017. Un COPIL a donc été mis sur pied afin de pouvoir présenter une demande de crédit de construction courant 2018.

6.1.6 Patinoire

Pour la 4^{ème} année consécutive, la gestion de la patinoire et sa buvette a été confiée à M^{me} Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser.

La fréquentation de la patinoire est en augmentation. La plupart des matinées et après-midis ont été occupés par les écoliers de la région.

La Municipalité remercie chaleureusement les 34 entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring de la patinoire (dont 8 nouvelles).



6.1.7 Palézieux – Ancienne garderie - Projet de création d'un appartement

Suite à la sous-occupation de la salle de la gare, la Municipalité a cherché une réaffectation des locaux afin de mettre en valeur le patrimoine communal. Après réflexion, la création d'un appartement de deux pièces semble opportune. Le préavis 20/2017 a été présenté au Conseil communal et ce dernier l'a accepté en date du 13 novembre 2017.

6.1.8 Oron-la-Ville – Refuge du Chaney - Projet de remplacement

La Municipalité a décidé d'étudier le remplacement du refuge du Chaney par une nouvelle construction afin de le moderniser et ainsi le rendre plus attractif. Cette réflexion a été entreprise par le service des bâtiments et sera poursuivie en 2018.



6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat

Pour rappel, le Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute-Broye, a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014. Il regroupe 17 communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Armes de Moudon.

La Commune d'Oron est liée au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

Le Groupement suit ses travaux d'exploitation de manière régulière et, dans l'ensemble, les résultats financiers sont à la hauteur de nos attentes. Suite à divers événements, le Comité a décidé à l'unanimité de se séparer des services du garde forestier de Moudon. Un nouveau collaborateur sera engagé dès le 1^{er} février 2018.

6.2.2 Chalarose du frêne

Les frênes sont malades et la plupart du peuplement devra être abattu. En effet, cette maladie de la chalarose, venue à la base du Japon, fait sécher nos individus et les rend cassants et dangereux.

Après constat du garde forestier, la priorité d'abattage est donnée aux arbres à proximité des routes. Pour les frênes situés le long des axes communaux, les frais seront pris en charge par la Commune. Pour ceux situés à proximité des routes cantonales, les frais seront à la charge de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Ces travaux, non planifiés par le Groupement forestier, sont estimés à **CHF 100'000.00** pour le Triage 54.

6.2.3 Plan de gestion des forêts communales

La mise en place du plan de gestion des forêts communales n'a pas apporté de grandes surprises et les possibilités d'exploitation pour la Commune d'Oron restent à env. 1'500 m³ par année.

6.2.4 Plan directeur forestier – Région centre

Le Plan directeur forestier de la Région centre fait peur aux artisans. En effet, on remarque un excellent travail de gestion administrative, mais on a l'impression que l'argent, à l'époque utilisé pour l'exploitation, est dépensé pour des projets « farfelus » ou au profit d'autres secteurs de la Direction générale de l'environnement (DGE) avec en plus le consentement du Conseil d'Etat.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Notre tâcheron est M. Olivier Paley (de Chexbres) et notre conseiller viticole, M. Robert Martin. Chaque année, un compte de vignolage est dressé.

L'excellente cuvée 2016 (dégustée en 2017) a, de nouveau, été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » (vin rouge et vin blanc).

Le blanc mis en bouteilles (pour la consommation communale) est vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vignerons à Epesses.

Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

Les vendanges du vin rouge Gamaret-Garanoir ont été effectuées le 5 octobre 2017 par 19 bénévoles de la Commune, ce qui a permis de récolter 1'360 kg de raisin.

Les volontaires sont d'ores et déjà les bienvenus pour 2018.

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2017, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 1'680 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 3'360 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 513 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 954 bouteilles de blanc, 387 désirées de blanc et 375 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

6.3.3 Fabrication d'un tonneau

Le 23 février 2017 restera une date à graver dans l'histoire de la Commune d'Oron car ce jour-là, quelques chênes ont été marqués au Bois des Adoux à Palézieux et au Bois de Mont à Oron-la-Ville en vue de la création d'un tonneau de 1'000 litres, symbolisant 100 litres pour chaque localité que compte la Commune d'Oron, et dans lequel sera bientôt élevé le Clos d'Oron.

Après une période de séchage de trois ans, la réalisation de cet ouvrage sera confiée à M. Franz Hüsler, tonnelier schwytois basé à Saint-Légier.



6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2017

Le bilan du réseau communal, organisé par M. Perret, Chef du Service de la voirie, était déjà prêt à fin avril. Ainsi, les travaux de surfacage, colmatage et enrobage, planifiés pour la saison chaude, ont été effectués par de bonnes conditions climatiques.

Ces interventions sont indispensables à la sécurité routière et au maintien de nos structures. Elle représentent une dépense annuelle de plus de **CHF 400'000.--**.

6.4.1.1.1 Châtillens - Réfection Route de Lausanne

La réfection de la Route de Lausanne à Châtillens a été reportée en 2018. En effet, plusieurs éléments ont incité la Municipalité à agrandir la zone d'intervention et à demander un crédit supplémentaire de **CHF 225'000.--** au Conseil communal (préavis 17/2017).

6.4.1.1.2 Palézieux – Réfection du Chemin du Pré-du-Château

La réfection du Chemin du Pré-du-Château reste à l'état de projet. En effet, quantité de riverains reliés à cette servitude de passage ne sont pas forcément d'accord de participer financièrement à la remise en état de ce chemin pourtant nécessaire à l'accès aux logements qui sont de plus en plus nombreux.

6.4.1.1.3 Palézieux – Parcelle RF n° 250 – Aménagement d'une place de parc

La Municipalité désire valoriser la parcelle RF n° 250 à Palézieux-Gare en y réalisant une place de parc. Le projet est actuellement à l'étude et la mise à l'enquête sera publiée en 2018.

6.4.1.1.4 Oron-la-Ville – Installation d'une borne électrique de recharge

Lors de la journée de l'Union des communes vaudoises (UCV), M. Frédéric Isoz, Municipal, a participé à un concours de l'entreprise Romande Energie SA et s'est vu attribuer le 1^{er} prix, soit l'installation d'une borne électrique de recharge pour voiture, qui sera installée en 2018. La difficulté est de trouver l'emplacement adéquat.

6.4.1.1.5 Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers

La procédure de légalisation de l'usage de ce sentier par l'instauration d'une servitude de droit public a été publiée du 25 mars 2016 au 24 avril 2016. La servitude étant inscrite, ce dossier est classé.

6.4.1.1.6 Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle

L'étude du giratoire de la Route de Bulle avance ; le projet a été présenté aux propriétaires et commerçants riverains et le dossier est actuellement en consultation auprès du Canton.

Parallèlement, une modification de la signalisation pour les poids lourds a été mise en place et un crédit d'étude complémentaire de **CHF 100'000.--** (préavis 09/2017) a été adopté par le Conseil communal.



6.4.1.1.7 Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Bulle

La réfection de la Route de Bulle est terminée. Cette mise en œuvre a engendré énormément de travaux supplémentaires afin d'obtenir un réseau sans risque et sans entretien pendant plusieurs années.

6.4.1.1.8 Oron-la-Ville - Réfection du Chemin de la Paisible

Les travaux sur le Chemin de la Paisible, remis en état en parallèle avec la Route de Bulle, sont également terminés. La réfection des équipements techniques a pris plus de temps que prévu, mais pour le confort des riverains ayant participé à la facture, le travail a été réalisé avec soins et précision.

6.4.1.1.9 Oron-la-Ville - Réfection du Chemin des chômeurs

Une petite manifestation a été mise sur pied le 28 mars 2017 pour inaugurer la nouvelle passerelle aménagée par la Protection civile.



Le chemin des chômeurs, quant à lui, a été entièrement remis en état par les hommes de la protection civile qui, pendant trois semaines de cours de répétition, ont réparé plusieurs structures et remis une nouvelle couche de plaquettes. Cet itinéraire est redevenu idyllique pour les promeneurs. C'est aussi une plus-value pour les installations jouxtant le Château d'Oron.



6.4.1.1.10 Chemin piétonnier – Tour de commune



En vue de la prochaine Balade des Dix comme Une, le 27 mai 2018, la Municipalité a imaginé créer un circuit piétonnier qui sort parfois des traditionnels itinéraires pédestres mais qui, sur env. 25 kilomètres, passe sur l'ensemble des 10 localités.

Pour ce faire, elle a réaménagé en 2017 le chemin longeant le bord de la Biorde au lieu-dit « Aux Vuavres » à Palézieux et elle projette de rallonger le trottoir en direction d'Essertes sur la Route de Lausanne à Châtillens. Par la suite, l'itinéraire de base se divisera en six parcours selon le secteur de la Commune que l'on veut découvrir. Le concept global sera dévoilé lors de la Balade 2018.

6.4.1.1.11 Palézieux - Etude de la traversée du village

L'étude de la traversée du village de Palézieux avance à grands pas. Après une information donnée à la plupart des propriétaires riverains concernés par les travaux, nous avons eu un excellent retour de leur part, ce qui conforte la Municipalité pour aller de l'avant dans la réalisation de ce projet.

6.4.1.1.12 Palézieux - Route de Granges - Projet d'arrêt de bus

Le projet d'arrêt de bus à la Route de Granges a été mis en attente en raison de l'annonce des Transports publics fribourgeois SA (TPF) qui souhaitaient supprimer la ligne de bus qui passe par la zone industrielle de Grivaz et cela malgré le gros développement qui s'y déroule actuellement. Aux dernières nouvelles, il apparaîtrait que les TPF maintiennent la ligne, ce qui pourrait relancer le projet d'arrêt de bus qui est toujours à l'étude.

6.4.1.1.13 Palézieux - Route de Granges – Chemin piétonnier « Les Léchaires »

Réalisé dans le cadre de l'équipement de la zone industrielle de Cramoux, le chemin piétonnier « Les Léchaires » est actuellement opérationnel et la procédure de légalisation d'une servitude publique est en cours auprès de la Direction générale de la mobilité et les routes (DGMR).

6.4.1.1.14 Oron-la-Ville – Hôtel de Ville – Adaptation du trottoir

Dans le cadre des améliorations apportées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'adaptation du trottoir de l'Hôtel-de-Ville est un succès. Il apporte un confort pour l'accès au Restaurant et une sécurité améliorée pour les piétons au centre d'Oron-la-Ville.



6.4.1.1.15 Ecoteaux - Réfection du Chemin des Vieux

Gravement endommagé par les flux d'eau mal canalisés, le Chemin des Vieux a été totalement remis à neuf. Les diverses canalisations souterraines ont également subi un toilettage afin de donner longue vie à ce vieux chemin qui fait peau neuve.

6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers

Les panneaux de signalisation sont actuellement 100 % conformes aux nouvelles prescriptions.

6.4.1.2.1 Palézieux - Route de Granges - Limitation de la vitesse

Sur la base du rapport favorable de la Commission consultative de circulation de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la Municipalité a instauré le principe d'une limitation de vitesse à 60 km/h sur la Route de Granges, le développement de cette zone justifiant cette mesure.



6.4.1.2.2 Les Thioleyres – Chemin des Douzilles – Marquages

Après avoir enregistré plusieurs remarques des voisins de l'entreprise Samuel Stauffer SA à Les Thioleyres, la Municipalité a décidé de revoir le marquage routier afin de remettre de l'ordre dans les itinéraires des piétons et des tracteurs.



6.4.1.2.3 Palézieux – Chemin des Bois – Pose d'un miroir

Au Chemin des Bois, le danger existant à la sortie du Chenil du Renfort sera diminué par la pose d'un miroir. Cette sortie reste malgré tout très dangereuse vu la proximité des obstacles du pont CFF.

6.4.1.3 Campagnes Inforadar



La campagne Inforadar est restée d'actualité en 2017 avec trois campagnes de mesures. Ceci reste une manière douce de faire prendre conscience aux automobilistes des vitesses excessives enregistrées aux endroits de la Commune fréquentés par nos élèves et nos enfants. Les résultats des sondages effectués démontrent que la situation n'est pas alarmante.

6.4.1.4 Contrôles radar

La Gendarmerie vaudoise a effectué 29 contrôles de vitesse sur le territoire communal en 2017, ce qui représente un total de 19'607 véhicules contrôlés. 817 automobilistes ont été dénoncés, ce qui représente une moyenne de 4.07 %. La moyenne cantonale pour la même période est de 4.57 %.

6.4.1.5 Déneigement

Le Service de la voirie et les entreprises ont dû intervenir à plusieurs reprises en fin d'année. On relève toujours un excellent engagement de la voirie, très matinale, qui permet ainsi de faire un travail de qualité avant le passage de la circulation qui est de plus en plus dense sur le territoire communal.

6.4.2 Trottoirs

Les trottoirs prennent également de l'importance puisque tous les nouveaux tronçons passent de 1,5 m à 1,8 m au minimum, ceci afin de faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.

6.4.3 Eclairage public

En vertu du contrat signé avec l'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal.

6.4.4 Chemin privés - Etude pour réfection

L'étude de réfection des chemins privés est toujours en examen auprès du Canton. Elle sera mise en priorité dès le retour du dossier.

6.4.5 Places de jeux

Les places de jeux sont suivies et entretenues afin de garder un maximum de sécurité. Nous déplorons toujours quelques déprédations gratuites qui découragent nos fidèles collaborateurs.

6.4.6 Cimetières

Notre Commune gardera toujours cette particularité d'une entité fusionnée avec ses dix cimetières à entretenir.

L'effectif réduit des collaborateurs de la voirie en 2017 s'est fait ressentir sur la qualité de l'entretien mais cela sera corrigé en 2018.

Sur la base du crédit de **CHF 50'000.--** (préavis 22/2017), une désaffectation partielle ainsi qu'une remise en état sera opérée en 2018 au cimetière d'Oron-la-Ville.

6.4.7 Entretien des espaces verts

L'entretien des espaces verts représente toujours un énorme travail pour les employés du Service de la voirie. En effet, ils y passent une grande partie de leur temps à la belle saison de manière à garder la Commune belle et pleine de couleurs.

6.4.8 Revitalisation de la Biorde

La consultation du projet par les Autorités cantonales et fédérales ayant donné un impressionnant nombre de remarques et demandes de correction, le projet de revitalisation de la Biorde, piloté par l'Association VOG, qui concerne les Communes de Bossonnens, Attalens, Granges (Veveyse) et Oron est toujours à l'étude.

Sur la base des conclusions de la consultation qui remet également en question la masse financière, les acteurs du projet se sentent découragés.

6.4.9 Palézieux - Protection contre les crues de la Biorde

Les travaux contre les crues de la Biorde sont terminés (préavis 06/2017). Ces derniers sont tombés à pic car, avec les crues de fin d'année, cela a été l'occasion de tester avec succès l'efficacité de la majestueuse digue en pierre maçonnée avec soin par l'entreprise Marcel Delessert SA.

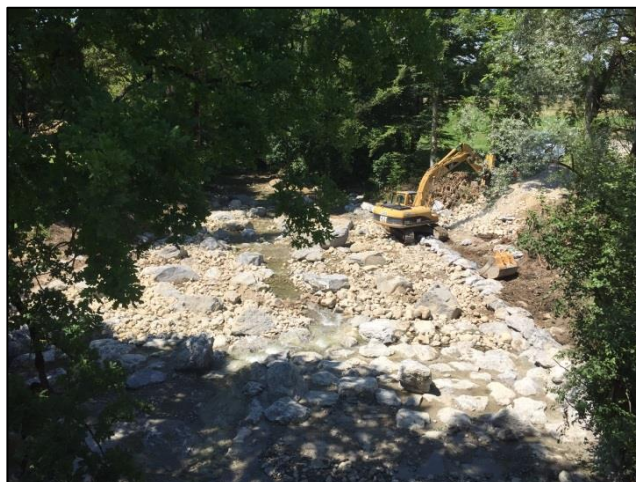


6.4.10 Palézieux - Broye - Passe à poissons

Les travaux de réalisation de la passe à poissons de la Broye sont terminés. Difficile de constater si la vitesse de la rivière a diminué et si l'installation est efficace. Cela dit, les services concernés sont fiers de cette réalisation qui répond à leurs attentes.

Pour rappel, la Commune a été invitée par le Canton à jouer le rôle de maître d'ouvrage avec un fort soutien de la Confédération (35 %) et de la Direction générale de l'environnement (DGE-Eau) (60 %). Le solde (5 %) est quant à lui pris en charge par le fonds Naturamade Star de la Romande Energie SA qui subventionne des projets environnementaux. En conclusion, ce projet est une opération blanche pour la Commune.

Afin de financer les travaux, sur la base du préavis 04/2017, le Conseil communal a accordé un crédit de **CHF 478'000.--**.



6.4.11 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels

Sur la base du préavis 14/2017, le Conseil communal accordait un crédit de **CHF 675'000.--** pour l'aménagement d'une digue de protection.

Des mois d'étude, puis enfin les travaux... Les bons esprits étaient au rendez-vous puisque le début de la construction de la digue a juste permis d'éviter le pire. En effet, la neige et les pluies diluviennes ont fait monter la rivière d'1,5 m en l'espace de 90 minutes. Fort heureusement, les matériaux présents sur le chantier ont permis de réaliser un ouvrage de fortune afin de garder l'eau dans le lit de la rivière et protéger les habitations.



La Municipalité adresse ses remerciements à l'entreprise Marcel Delessert SA et surtout à son machiniste qui s'est battu plusieurs heures contre le flux de l'eau.

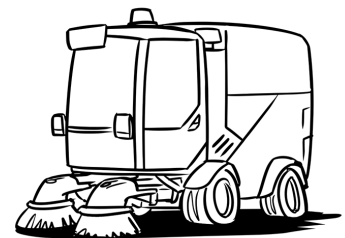
La fin des travaux est prévue pour le début 2018.

6.4.12 Entretien des fossés

L'entretien des fossés est régulièrement assuré par le Service de la voirie. Il est effectué avec soin afin d'éviter les dégradations et les inondations des routes.

6.4.13 Véhicules et machines du service de la voirie

Le parc des machines est régulièrement entretenu, les services sont effectués de manière soignée et la Municipalité prévoit le changement de la balayeuse en 2018 car cette dernière commence à donner des signes de fatigue.



6.5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

L'automate, installé en 2015, est maintenant relié au réseau filaire communal. Nous avons pu constater que le nombre de pannes avait fortement diminué. Comme annoncé, deux mises à jour ont dû être réalisées du fait de l'apparition de nouvelles coupures de 10 et 20 francs.

L'élimination des ordures ménagères se fait au moyen de sacs récoltés dans les 55 Molok répartis sur le territoire communal. La garantie des installations s'est terminée durant l'été 2017. Les réparations sont à la charge de la Commune. Le système rencontre un nombre de plus en plus important de pannes. Les Molok sont également victimes de déprédations (portes forcées, systèmes de pesée vandalisés, etc.).

En 2017, les ordures ménagères ont représenté un poids total de 432 tonnes, soit une augmentation de 12 tonnes par rapport à 2016. Nous émettons l'hypothèse que cette augmentation est due pour une part à l'augmentation de la population et d'autre part, à un retour progressif des plastiques qui n'auraient jamais dû quitter les sacs poubelles.

Force est de constater que les coûts liés à l'élimination des ordures ménagères ne sont pas couverts par les revenus de la taxe au poids.

Tableau des coûts d'éliminations des ordures ménagères par kilo

Libellés	Prix au kilo (432'130 kg)
Eliminations (SATOM)	11 c.
Transports	16 c.
Amortissements des installations	24.5 c.
Contrats Ecowaste	12 c.
Frais du personnel	5 c.
Frais du système, intérêts, réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP)	4 c.
Coût au kilo	77.5 c.

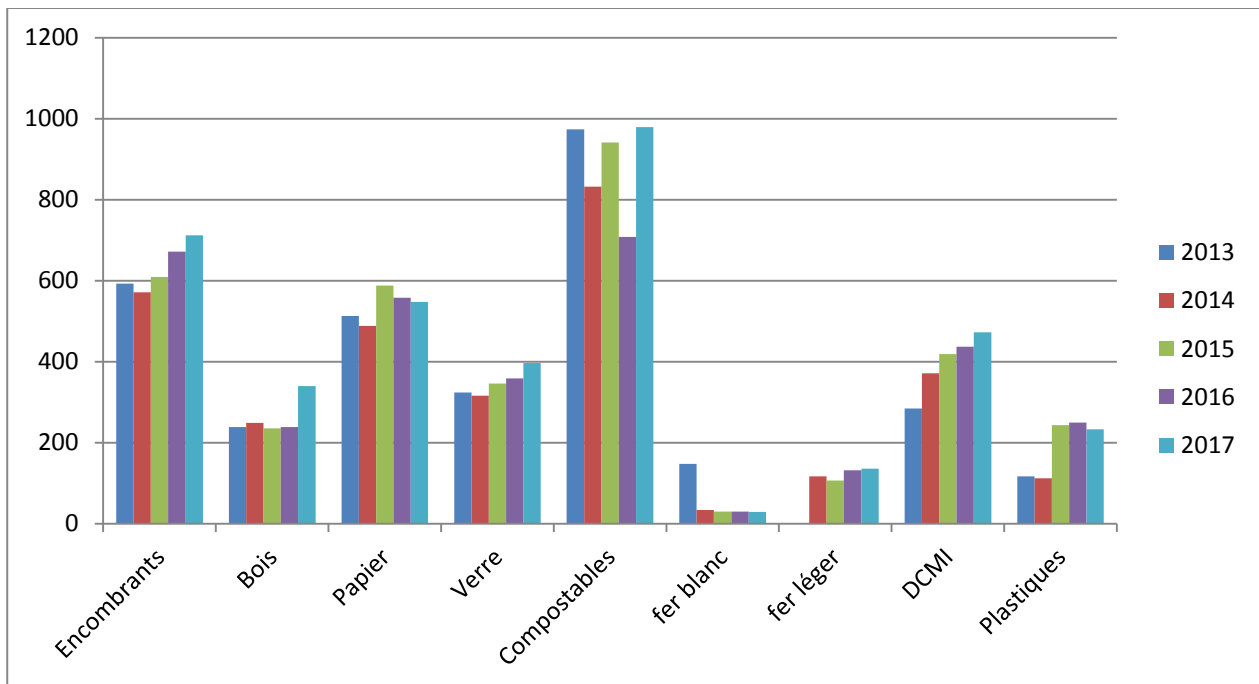
Adaptation du contrat avec le transporteur

Durant l'année 2017, les ordures ménagères transportées à la SATOM nous étaient facturées au prix de **CHF 40.--** par levée de Molok. La Municipalité a renégocié ce contrat avec le transporteur, le prix du transport sera dorénavant facturé au kg, ce qui permettra de connaître le prix du transport au poids.

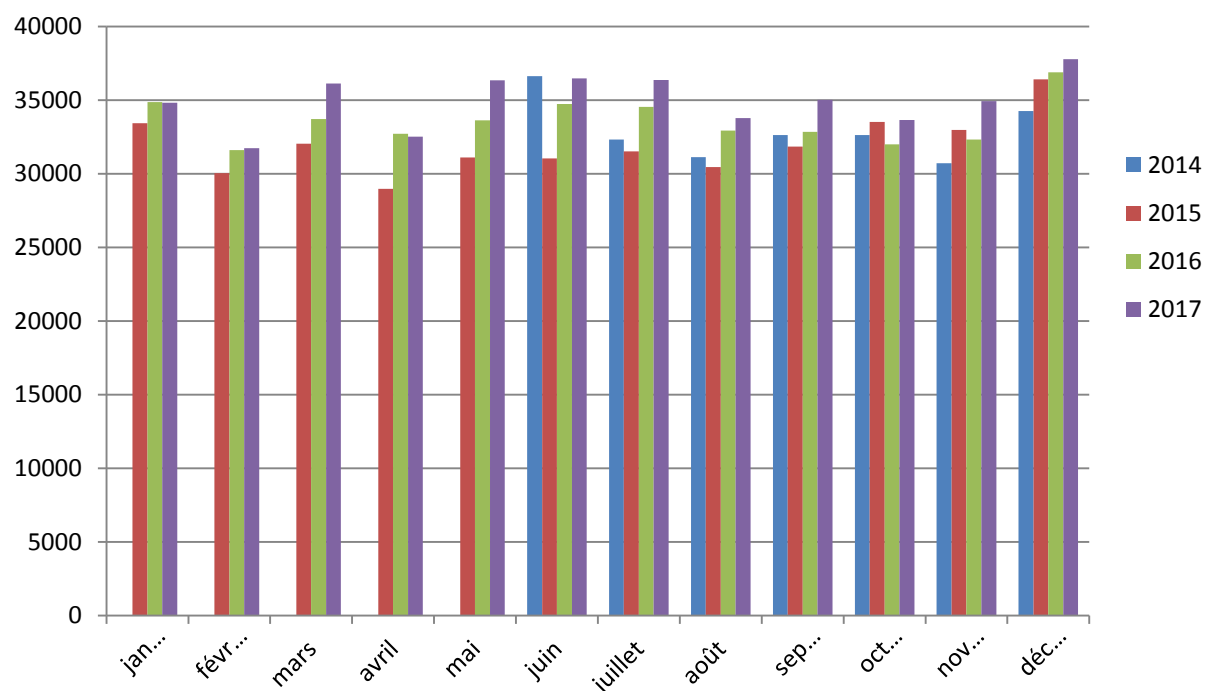
6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Type de déchets	Apports 2014 en tonnes	Apports 2015 en tonnes	Apports 2016 en tonnes	Apports 2017 en tonnes
Ordures ménagères	901	430	420	432
Objets encombrants	578	609	672	712
Compostables	787	941	707	979
Bois usagés	239	235	238	339
Verres mélangés	223	356	359	395
Papier + carton	488	586	558	548
Métaux	150	136	162	165
Plastiques	112	240	247	233
Déchets spéciaux	20	27	20	23
Huiles en litres	5'117 litres	5'000 litres	4'996 litres	6'354 litres

Evolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron depuis 2013



Déchets déposés dans les Molok



Comparatif du nombre de bennes par déchèterie

Les deux déchèteries sont équipées de bennes compacteuses pour le papier, ce qui a permis de réduire le nombre de bennes transportées.

	Déchèterie de Palézieux			Déchèterie d'Oron-la-Ville		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Encombrants	45	51	53	125	131	143
Plastiques	21	25	23	43	37	33
Papier	71	64	29	75	65	54
Compostables	24	27	25	22	21	22
Branches	5	4	3	5	4	3
Verres	17	16	16	15	16	24
Bois	36	38	41	Pas de benne		

6.5.3 Application de la Loi sur les déchets

Pour rappel, la règle fondamentale régissant le financement de la gestion des déchets en Suisse est le principe de causalité inscrit à l'article 2 de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Selon le principe de causalité, c'est au détenteur des déchets qu'il appartient de prendre en charge le coût de leur élimination et non au contribuable. Ce qui implique la mise en place de taxes ou d'émoluments en rapport direct avec la quantité de déchets produite.

La Commune d'Oron a mis en place une taxe de base qui couvre les frais inhérents à l'exploitation, à l'amortissement des installations et à l'élimination des déchets récoltés en déchèterie.

6.5.4 Dépôts sauvages

Si la majorité des citoyens respecte la procédure pour l'élimination des ordures ménagères, force est de constater qu'un nombre important d'incivilités est encore rapporté par le personnel communal. Il n'est pas rare de trouver des sacs abandonnés à côté des Molok. C'est surtout le cas à la Gare de Châtillens, à l'église de Châtillens, à celle d'Oron-la-Ville et au Parking du Carroz. C'est en moyenne une trentaine de sacs par mois que nous devons ouvrir afin d'essayer d'identifier les propriétaires.

Lorsque les contrevenants sont connus, une amende est alors prononcée. Le nombre de dénonciations s'est élevé à 17 pour l'année 2017.

Nous avons constaté que malgré l'aide mise en place pour les familles, un nombre important de couches pour enfants sont retrouvées dans les poubelles publiques, dans les poubelles pour chiens et dans les bennes d'encombrants des déchèteries.

6.5.5 Ecoteaux - Déchèterie

Un incident est survenu à la déchèterie d'Ecoteaux durant l'année. En effet, lors d'une manœuvre pour évacuer une benne, le transporteur a percuté la clôture de la déchèterie, provoquant d'importants dégâts à cette dernière. Elle a été remplacée par l'assurance de l'entreprise.

6.5.6 Oron-la-Ville et Palézieux - Adaptation des déchèteries

Depuis quelques années, nous constatons que les deux principales déchèteries de la Commune sont saturées. L'afflux de citoyens aux mêmes heures provoque des bouchons et nous avons remarqué qu'il manquait un sens de circulation pour sécuriser les déplacements à l'intérieur de ces dernières.

D'autre part, la Municipalité a reçu de nombreuses remarques de citoyens s'étonnant du fait qu'il n'était pas possible de déposer également ses ordures ménagères aux déchèteries.

6.5.7 Récupération des plastiques des balles-rondes

Introduite en 2015, la récupération des plastiques des balles-rondes s'est poursuivie cette année. Un camion est mis à disposition un lundi par mois à la déchèterie d'Oron-la-Ville afin de ne pas surcharger les bennes compacteuses dans les déchèteries. Nous devons relever que malgré cette possibilité offerte, de nombreux agriculteurs ne l'utilisent pas encore régulièrement.

6.5.8 Récupération de l'amiante

Lors du printemps 2017, le Canton a mis sur pied une opération visant à récupérer les déchets d'amiante qui étaient en possession des particuliers. Cette récolte a eu lieu un samedi matin dans les déchèteries.

Les déchets (souvent des bacs à fleurs) devaient être emballés dans des sacs en plastique distribués par les communes. Cette action a remporté un franc succès auprès de nos habitants puisque l'affluence a été importante. Cette récupération s'est poursuivie tout au long de l'année.

Nous rappelons que l'amiante est un produit hautement cancérigène lorsqu'il est cassé et que les fibres sont inhalées. Par conséquent, il doit être manié avec précaution.

Les entreprises n'étaient pas concernées par cette récolte ; elles doivent utiliser leur propre filière d'élimination pour les déchets d'amiante.

6.5.9 Récupération des textiles

La Municipalité a également étudié la filière de la récolte des textiles sur son territoire. Ces derniers sont des déchets qui sont revalorisables et qui, une fois triés, peuvent retrouver une seconde vie. Le marché des textiles récupérés est une activité économique à part entière.

Trois entreprises sont actives sur le territoire de notre Commune :

- Texaid SA, qui est active sur l'entier du territoire suisse et dont une partie des bénéfices est redistribuée à des œuvres d'entraide.
- Textura, qui est une entreprise sociale active sur le sol vaudois et qui offre des places de travail à des personnes dans la précarité. Elle ne fait pas de bénéfice puisqu'il s'agit d'une entreprise soutenue par le Canton de Vaud.
- Tell-Text Sàrl, qui est une entreprise qui est également active sur l'entier du territoire suisse. Une partie de ses bénéfices sont redistribués pour l'aide aux paysans de montagne.

Les deux entreprises qui font du bénéfice (Texaid SA et Tell-Text Sàrl) ont signé une convention avec la Commune, qui spécifie qu'un montant proportionnel au tonnage collecté sur le territoire communal lui sera reversé. Il s'agit d'une pratique courante en Suisse alémanique, qui était peu pratiquée en Romandie.

6.5.10 Déchets ménagers - Collaboration avec la Commune de Chapelle-sur-Oron

Dans le courant de l'automne 2017, la Municipalité a été approchée par le Conseil Communal de Chapelle-sur-Oron (Glâne) pour un éventuel partenariat dans le cadre de l'élimination des ordures ménagères.

L'Assemblée communale de Chapelle-sur-Oron a donné mandat à son exécutif pour négocier l'utilisation de nos installations Molok depuis janvier 2019. La Municipalité d'Oron est entrée en matière et prépare une convention.

Le résultat concernant le préavis sur l'agrandissement des déchèteries influera aussi sur cette convention.

Nous tenons également à rappeler que notre Commune collabore étroitement avec les Communes fribourgeoises de Chapelle-sur-Oron (Glâne), Auboranges, Saint-Martin et Granges (Veveyse) pour l'utilisation des déchèteries.

7 Urbanisme - Police - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Plan directeur régional (PDR)

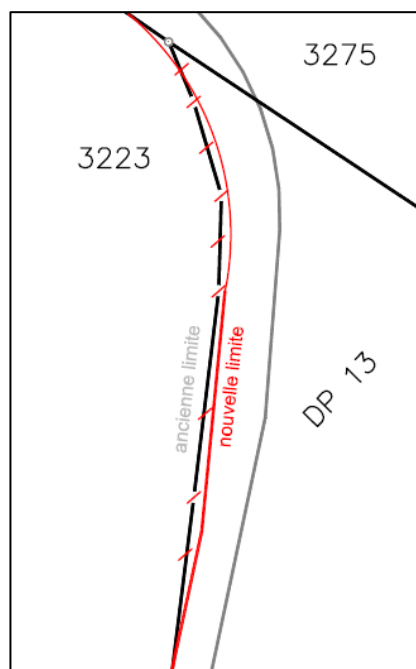
Conformément à la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) en cours de révision, qui ne rend plus obligatoire l'élaboration du PDR, la décision a été prise d'abandonner l'élaboration d'une planification directrice régionale et le solde des montants avancés par les communes à la Préfecture qui pilotait le dossier leur ont été remboursés.

7.1.1.2 Nouvelle mensuration cadastrale

En accord avec la Loi cantonale sur la géoinformation du 8 mai 2012, une nouvelle mensuration cadastrale sur le territoire communal a été commandée par le Canton et initiée en 2015. Elle devrait durer 5 ans et les propriétaires concernés en ont été ou en seront informés par l'Office de l'information sur le territoire (OIT).

Pour la Commune, les coûts de mensuration à prendre en charge concernent une participation aux frais en tant que propriétaire de parcelles privées et en tant que gestionnaire du domaine public (DP). Le montant peut être estimé à environ **CHF 27'000.--**.

Dans ce cadre-là, la Municipalité a été contactée à plusieurs reprises en 2017 par le bureau NPPR Ingénieurs et Géomètres SA en charge de ces travaux, pour valider des propositions de modifications de limites parcellaires et a répondu positivement à chaque fois, estimant ces adaptations justifiées.



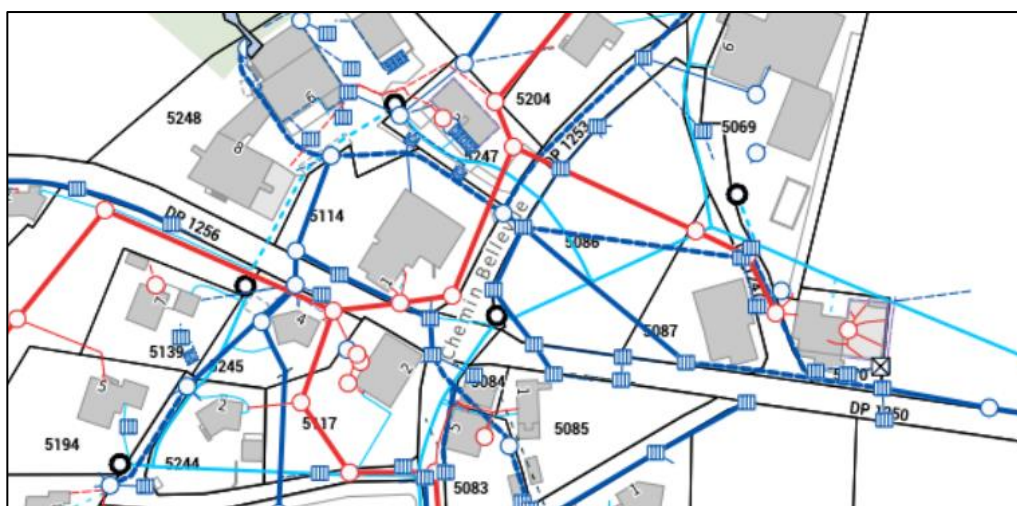
Exemple d'une modification de limite parcellaire suite à la nouvelle mensuration cadastrale

Les données informatiques issues de la mensuration seront, après leur mise en service, introduites dans la base officielle de données cadastrales. Elles pourront être consultées ou commandées selon les conditions d'utilisation des données cadastrales. Elles seront visibles gratuitement sous une forme simplifiée sur le site cantonal <http://www.geo.vd.ch>.

Des informations complémentaires concernant la mensuration officielle et la gestion du territoire peuvent être consultées sur le site Internet cantonal de l'Office de l'information sur le territoire (OIT) <http://www.vd.ch/oit/> ou sur celui de la Confédération à l'Office fédéral de topographie (OFPT) <http://www.swisstopo.ch/>.

7.1.1.3 Guichet cartographique

La Commune a mis à disposition des citoyens, mais aussi des professionnels du secteur privé et des administrations publiques, les données géographiques dont elle dispose, sous forme de cartes interactives pour obtenir 24h/24 des informations sur le territoire.



Exemple d'un extrait du site cartographique communal accessible au public (Chesalles)

Ce guichet cartographique communal est à disposition du public en ligne. Il était déjà opérationnel depuis 2016 pour le personnel du bureau technique, de la voirie et des services industriels, mais il restait à peaufiner un certain nombre d'applications en 2017 pour le rendre accessible et convivial à tous. Il permet dès lors la consultation des données suivantes :

- Contraintes constructives (zones à bâtir, etc.)
- Données cadastrales (parcelles, bâtiments, etc.)
- Cadastre souterrain (adduction d'eau potable, collecteurs d'eaux claires et usées (EC/EU), etc.)
- Données communales (routes, etc.)

D'autres données utiles seront encore ajoutées dans le futur, comme par exemple le Plan de classement des arbres protégés.

Le lien pour accéder aux guichets cartographiques cantonal et communal est également disponible sur le site internet communal (www.oron.ch → Administration → Bureau technique → Guichet cartographique).

7.1.1.4 Planification générale d'Oron

Dans le cadre de la planification générale, la Municipalité a poursuivi le programme en cours en 2016 tout en s'adaptant aux contraintes imposées par la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) entrée en vigueur au niveau fédéral, ainsi qu'à la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), qui confirme le devoir de procéder à des dézonages dans les communes dont les réserves de zones constructibles sont surdimensionnées, comme c'est le cas pour Oron. Cette dernière révision prévoit des taux de croissance de la population limités à 1,7 % par an dans les centres régionaux et abaissés à 0,75 % hors des centres, ce qui rend très complexe l'aboutissement des planifications sur l'ensemble du territoire communal.

Pour rappel, c'est en 2016 dans ce contexte et, suite à l'opposition du Service du développement territorial (SDT) formulée lors d'une enquête publique de demande d'un permis de construire à Palézieux-Village, que la Municipalité s'est vue obligée de prévoir la création d'une zone réservée, conformément à l'article 46 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Cette décision avait été annoncée dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) le 11 novembre 2016. La zone réservée a pour but de suspendre la constructibilité des secteurs sur lesquels des plans doivent être révisés, modifiés ou élaborés. Elle équivaut à une affectation temporaire. À l'intérieur des zones qu'elle désigne, rien ne doit être entrepris qui soit de nature à entraver l'établissement d'un futur plan d'affectation. Le droit fédéral fixe à 5 ans la validité de la zone réservée. Ce délai pourra être prolongé, selon le droit cantonal, de 3 ans pour autant que les circonstances le justifient.

En parallèle, l'étude du nouveau Plan général d'affectation (PGA) sera entreprise et devrait être achevée en principe pour 2022, échéance fixée par le Canton. Ce délai semble déjà difficile à tenir, au vu du nombre considérable de révisions de PGA communaux que les services cantonaux devront traiter.

De plus, le Plan directeur cantonal (PDCn), dont le retour de la Confédération se fait attendre, et la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (LATC), en révision au Grand Conseil, ne sont pas encore finalisés et rendraient hasardeux un démarrage de PGA pour la Commune d'Oron pour lequel les lignes directrices ne sont pas encore connues.

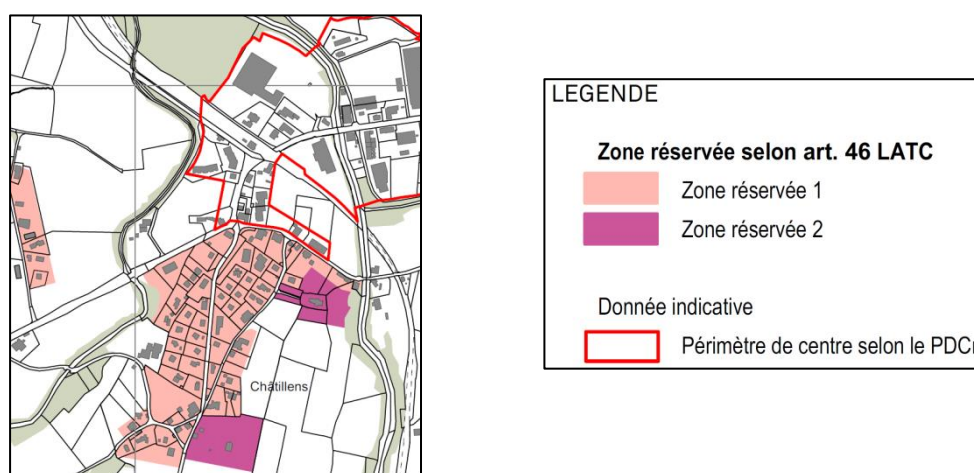
Planifications et études en cours en 2017 pour la Commune d'Oron :

- Création de zones réservées
- Mise à jour de la Méthode Automatique de Dimensionnement des Réserves à bâtir (MADR)
- Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)
- Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron
- Etude paysagère générale
- Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Plan partiel d'affectation En Moreau, à Palézieux
- Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux », à Palézieux
- Etude de Faisabilité de l'aménagement de la Place de la Gare à Palézieux
- Plan de quartier « A la Sauge », à Palézieux
- Cadastre du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)
- Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal
- Réhabilitation de la voie romaine

7.1.1.5 Création de zones réservées

La Municipalité a entrepris en 2017 les démarches pour créer, hors des centres régionaux de Palézieux-Gare et Oron-la-Ville, des zones réservées sur le territoire communal selon la procédure officielle, qui préconise l'élaboration d'un plan ad hoc accompagné de son règlement, et a mandaté pour ce faire le bureau d'urbanistes Fischer Montavon + Associés SA.

Le Plan et son règlement ont été présentés lors d'une séance publique à Palézieux-Village le 11 septembre 2017, et mis à l'enquête du 5 septembre au 5 octobre 2017. Au terme de celle-ci, la Municipalité a décidé d'entrer en matière sur 2 des 3 oppositions reçues, ainsi que sur l'une des 2 observations enregistrées. Elle a dès lors prévu de soumettre les quelques modifications apportées à l'enquête complémentaire, qui aura lieu au début 2018.



Extrait du plan des zones réservées

L'annonce de cette zone réservée a contraint la Municipalité à refuser ou à préavis négativement depuis 2016, plus de 20 dossiers hors des centres régionaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Gare, qui auraient permis la construction de plus de 60 logements.

Inquiète sur l'avenir du développement et de l'économie locale, la Municipalité met tout en œuvre pour trouver les meilleures options dans ses planifications, bien que ses marges de manœuvre soient extrêmement restreintes. Elle relève qu'environ 40 millions de francs étaient investis chaque année dans la construction sur le territoire communal et qu'une diminution brutale de ce montant pourrait avoir des conséquences non seulement sur la démographie et le développement, mais également sur les finances communales en général.

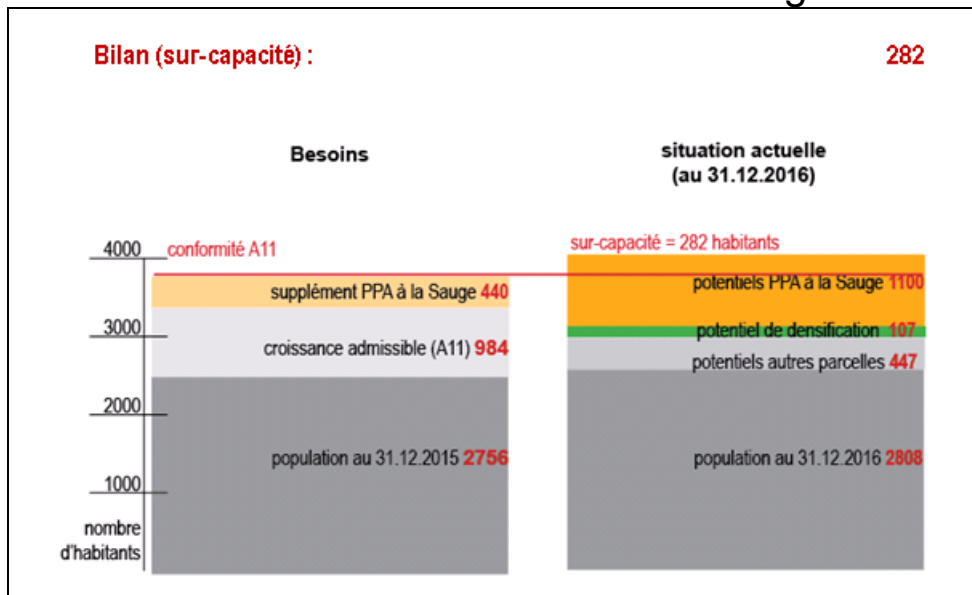
7.1.1.6 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)

La Commune d'Oron avait déjà entrepris en 2013 les calculs de l'estimation de son potentiel en accueil de nouveaux habitants, ce que le Canton a exigé dès 2014 pour l'ensemble des communes vaudoises. Hors des deux centres régionaux, il ressort clairement pour notre Commune une surcapacité au moins doublée des terrains disponibles pour recevoir des constructions.

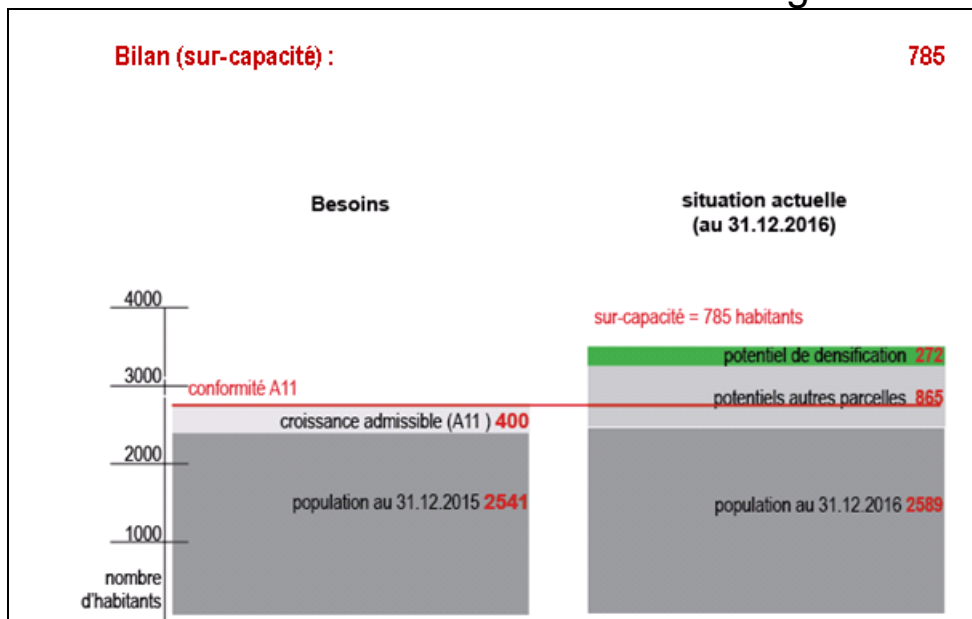
Selon les directives, cette réserve en termes de population ne devrait pas dépasser 0,75 % de nouveaux habitants par an sur 15 ans. En se basant sur la nouvelle période définie de 2015 à 2036, le Canton tolère donc 16,5 % d'augmentation de la population et la Commune dispose d'une réserve près de trois fois supérieure au potentiel autorisé hors des centres, ce qui nécessitera un dézonage lors de la révision du PGA.

Le récapitulatif que nous avons dû joindre à la mise à l'enquête de la zone réservée donne une idée du surdimensionnement de notre Commune :

Bilan des réserves dans les centres régionaux



Bilan des réserves hors des centres régionaux

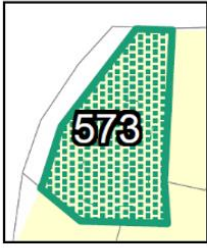
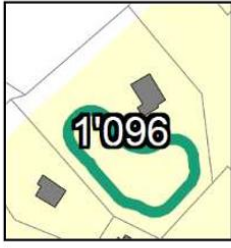
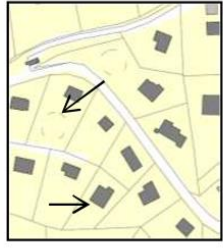


Bilan des réserves à Oron (centres et hors centres)

Au terme de cette planification à venir, laquelle devrait être achevée en 2022 au plus tard, les actuels affectations et droits à bâtir des terrains constructibles pourront être selon nos connaissances actuelles, soit :

- Maintenus
- Réaffectés en zone agricole
- Réaffectés en une zone qui exclut le logement (zone verte, zone d'utilité publique, etc.)
- Réaffectés en une zone dont les droits pourraient être réactivés ultérieurement (2036)

A noter que le calcul des réserves en zone à bâtir est complexe selon la méthode que le Service du développement territorial (SDT) nous a mis à disposition, surtout que nous en sommes à la troisième version, lesquelles nécessitent à chaque fois de reprendre l'ensemble des parcelles et leurs potentiels constructibles.

Parcelle libre	Parcelle constructible (partiellement bâties)	Parcelle bâtie
		
Une parcelle Libre ne contient aucun bâtiment.	Pour qu'une parcelle soit considérée comme constructible , il faut que : a. il soit possible d'y implanter un nouveau bâtiment selon le test d'implantation et que b. les droits à bâtir restant soient supérieurs à 150 m ² de surface brute de plancher.	Une parcelle bâtie ne permet plus d'implanter un nouveau bâtiment ou possède moins de 150 m ² de surface brute de plancher comme droit à bâtir restant.

Méthode de calcul pour l'estimation des réserves par parcelle

7.1.1.7 Surfaces d'assolement (SDA)

Depuis fin 2013, le rapport de la politique communale concernant le bilan des surfaces d'assolement (SDA) et soumis à l'autorité cantonale a fait l'objet d'une détermination du Service du développement territorial (SDT), qui a demandé certaines précisions, ainsi que des adaptations. Celles-ci seront apportées en fonction de l'évolution de la planification communale générale.

En outre, il faut rappeler que les zones intermédiaires, qui étaient précédemment admises dans le bilan des compensations, ne le sont plus du tout et une nouvelle fois les règles du jeu ont changé, impactant ainsi considérablement notre politique communale du bilan des SDA.

Au niveau fédéral, 2017 a été marquée par une intention de renforcer la protection des SDA au travers d'une nouvelle révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Il ne sera dès lors certainement plus possible de simplement compenser une nouvelle emprise de SDA sur le territoire communal par un dézonage sur une autre parcelle, mais d'étudier la question aux niveaux régional et cantonal. Un principe s'appliquerait et consisterait à ne plus toucher à des SDA s'il n'y a pas d'enjeux cantonaux ou si l'extrême besoin ne le justifie pas.

On doit ainsi comprendre que, suite à la demande du Canton de réduire le PQ A la Sauge, il ne serait pas possible par exemple de déplacer les zones à bâtir actuelles près de la gare, soit sur l'actuelle zone agricole, mais que nous serons amenés à développer et densifier d'abord ce qui ne fait pas partie des SDA, soit ce qui est déjà constructible en arrière du secteur.

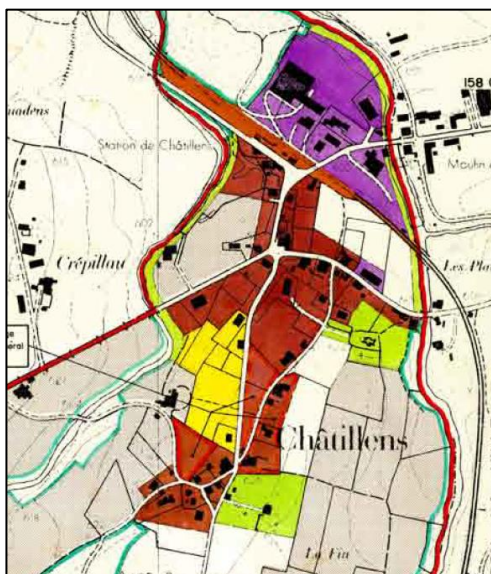
7.1.1.8 Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron

Pour mémoire, les projets initiés par les communes avant la fusion de 2012 ont été bloqués par le Service du développement territorial (SDT), ceux-ci n'étant plus d'actualité, suite à l'évolution de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et du Plan directeur cantonal (PDCn). Par voie de conséquence, ils ne répondent plus à la planification communale et sont devenus caducs.

Il en va de même pour le Master Plan d'Oron-la-Ville, dont la Municipalité avait décidé en fin d'année 2014 de démarrer l'étude de cette planification et en a averti le bureau mandaté. Cette planification, qui devait permettre d'assouplir la réglementation et de diversifier les affectations de la zone industrielle entre Oron-la-Ville et Châtillens, est restée en attente des issues des différentes autres planifications en cours. Le Service du développement territorial (SDT), au regard des nouvelles directives cantonales et fédérales, estime là aussi que cette planification doit être traitée dans le cadre d'une approche globale de l'ensemble du territoire d'Oron.

L'étude du PGA que nous appellerons dès lors PGA22, sous-entendu qu'il devra être terminé en 2022, ne commencera pas avant l'entrée en vigueur du plan des zones réservées et son règlement, et des planifications cantonales qui en donneront les bases. Toutefois, la Municipalité, par anticipation, porte déjà ses réflexions sur les grandes lignes de ce PGA22, dont l'aspect quantitatif en termes de population passera au second plan en raison des surcapacités en zone à bâtir. Sur le plan qualitatif, les enjeux seront de définir les besoins en infrastructures, de réunir les planifications de nos 10 localités et d'envisager toute option qui permettra de défendre et développer la qualité de vie de nos habitants et l'économie de notre Commune et région.

Il va sans dire qu'un des objectifs de l'aboutissement de ce PGA22 est également d'abroger dès que possible la zone réservée et son règlement.



Adopté en 1981, le PGA de Châtillens est l'un des plus anciens de la Commune, lesquels seront regroupés en principe dans le nouveau PGA d'ici 2022

7.1.1.9 Etude paysagère

Le dossier de l'étude paysagère a peu évolué au Canton en 2017, même si les échanges et séances avec le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) se sont poursuivis pour traiter les quelques points encore en suspens, dont les questions soulevées par la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn), ainsi que l'augmentation de population que la validation de la démarche impliquerait !

Le dossier est actuellement au Service du développement territorial (SDT) pour un ultime contrôle. Cependant, d'après les récentes informations du SDT, il semble en bonne voie pour aboutir à une issue favorable pour la localité d'Ecoteaux et une probable enquête publique qui devrait concerner 15 fermes qui ne sont plus en activité.

L'objectif de la Municipalité et la condition du SDT est de finaliser cette étape à Ecoteaux et de poursuivre avec une planification sectorielle de la zone agricole d'Oron qui identifierait l'ensemble des fermes qui pourraient être concernées.

Parallèlement à cette étude et en coordination entre la Municipalité et le SIPAL, une ferme a fait l'objet d'une étude approfondie en 2017 pour évaluer les possibilités d'application pratique qu'offre cette démarche paysagère.



Ferme à Ecoteaux ayant fait l'objet en 2017 d'une étude de mise en application des mesures prévues dans l'étude paysagère

7.1.1.10 Oron-la-Ville – Extension du collège

A la fin de 2017, le projet du Plan partiel d'affectation (PPA) dans la zone de l'actuel Collège d'Oron-la-Ville est en cours de validation et pourra être prochainement soumis à un second examen préalable auprès des services cantonaux.

Le premier préavis du Canton a principalement soulevé des questions d'ordre général relatives entre autres aux bâtiments actuels, aux servitudes, à la mobilité, aux infrastructures sportives, aux places et à la présence d'un aquifère qui nécessite des forages et une étude complémentaires. Ce point retarde quelque peu l'avancement du projet, mais demeure impératif pour connaître la structure du terrain afin d'envisager et chiffrer la future construction.

Pour rappel, la Commission d'étude pour l'extension du collège a été mise en place le 7 octobre 2015. Elle est présidée par M. Philippe Modoux, Syndic, et est composée de 3 autres membres de la Municipalité, du directeur des écoles, de membres du Conseil communal et du Bureau de référence, d'un propriétaire voisin, ainsi que du bureau technique communal.

La Municipalité a mandaté le bureau Vallat Partenaires SA à Gland pour la rédaction d'un rapport comparatif des différentes formes de mise en concurrence des mandataires et après réflexion sur les sept variantes présentées, il avait été décidé de ne plus réaliser de concours, mais plutôt de s'orienter vers une solution sous forme d'entreprise générale ou totale avec le concours d'un bureau d'assistance au Maître d'ouvrage (BAMO), telle que réalisée dans plusieurs communes (par exemple : grande salle de Puidoux).

Ce choix a été validé par le Conseil communal en juin 2016 (préavis 16/2016), qui a accordé un crédit de **CHF 590'000.--**, soit plus élevé que le montant prévu initialement pour le concours, mais qui permettra de financer le projet jusqu'à l'appel d'offres par une entreprise générale ou totale, bien au-delà de ce qui était envisagé par le premier crédit.

Sous la présidence de M. Patrick Vallat, représentant le BAMO, le Comité de pilotage (COFIL), dont font également partie MM. Olivier Sonnay et Christian Bays, Municipaux, le bureau Ducrest Metzger Architectes, M. Grégoire Vagnières de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et M. Jean-François Détraz, Directeur de l'établissement scolaire, s'est réuni à plusieurs reprises afin de travailler en parallèle sur le dossier de planification d'une part (PPA) et celui de la construction de l'extension du collège proprement dite d'autre part.



Au recensement architectural, l'ensemble du bâtiment est en note 2 (monument d'intérêt régional) et le projet du PPA a nécessité des adaptations exigées par le SIPAL

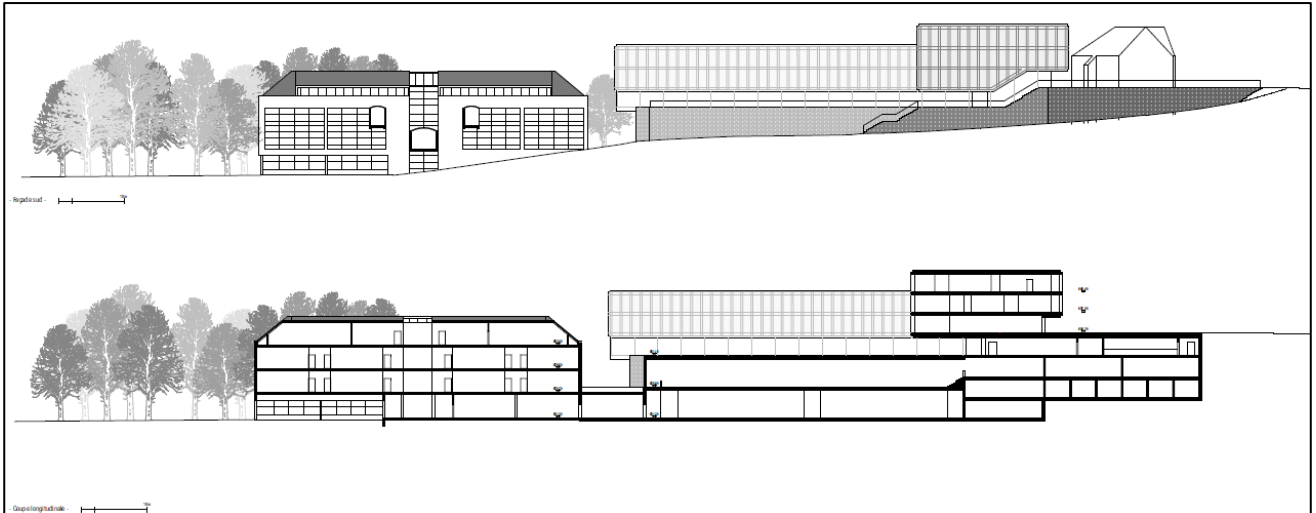
Un avant-projet de l'extension du collège a déjà fait l'objet d'une étude par le bureau Ducrest Metzger Architectes. Il comportera notamment une salle de gymnastique triple, un réfectoire, 18 salles de classes «standard», et quelques autres salles «spéciales» (de musique, etc.). Le dossier est en cours de validation et servira de base pour l'appel d'offres aux entreprises totales ou générales.



Projection 3D



Plan en masse



Coupes

7.1.1.11 Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz »

L'extension du centre de recyclage « Au Grivaz », géré par Gravia Palézieux SA, sur une surface de 6'600 m² environ, suite à l'enquête publique et au retrait des oppositions en 2014, n'a pas évolué en 2017. Il est toujours bloqué par le Service du développement territorial (SDT), en raison de l'application des mesures transitoires de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole. La situation demeure inchangée depuis 2015.

7.1.1.12 Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »

A proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m² environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

D'une part l'affectation, c'est-à-dire la mise à l'enquête publique du Plan partiel d'affectation (PPA) et, d'autre part, l'autorisation d'aménager et le permis d'exploiter, soit la mise à l'enquête publique de la demande de permis de construire, ont été effectuées simultanément en 2015 parallèlement à la séance publique de présentation du projet. Après validation par le Conseil communal, le dossier est toujours en attente de ratification au Service du développement territorial (SDT), mais bloqué car lié au dossier du chapitre précédent. De plus, le SDT met en avant l'aggravation d'une servitude qui desservirait la décharge et passe actuellement au travers de l'extension non encore validée de la zone industrielle « Au Grivaz ».

La solution acceptée par le SDT permet d'étendre provisoirement la future zone de la décharge à une surface sur l'actuelle parcelle prévue pour l'extension de la zone industrielle « En Grivaz », mais dont le statut est actuellement agricole, pour permettre l'accès des camions et ce, le temps de l'exploitation de la décharge.

7.1.1.13 Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »

La Commune avait délivré en 2016 un permis de construire pour deux halles à l'entreprise Norba SA sur les parcelles RF n^{os} 372 et 430, totalisant 26'972 m² dont elle s'est portée acquéreuse.

Après quelques mises au point liées aux aspects hydrogéologiques, le chantier a démarré en août 2017 et avance bien.



Photo prise le 16 octobre 2017 chantier Norba



Photo prise le 16 octobre 2017 chantier Mika Déménagements Transports SA à gauche et Norba SA au centre

Pour le solde, d'une surface de 14'878 m² que la Commune avait acheté, la Municipalité a procédé au fractionnement, conformément à l'approbation du Conseil communal (préavis 27/2016), pour la vente de ces terrains au prix minimum de **CHF 170.--** par m² majoré des frais d'équipement à refacturer aux acquéreurs (accès, adduction d'eau potable, défense incendie, évacuation des eaux claires et usées, éclairage public).

Une partie de l'équipement prévu avait déjà été effectué en 2016 en bordure de la Route de Granges et les travaux ont continué en 2017. Sur les sept parcelles d'environ 2'000 m², trois ont déjà fait l'objet d'une demande de permis de construire sur l'année écoulée, dont deux ont abouti à un permis de construire en août et septembre 2017. Ce sont respectivement les parcelles RF n^{os} 529 (Mika Déménagements Transports SA) et 16075 (Sada Constructions Sàrl). La troisième, quant à elle, fait l'objet d'une enquête publique cette année sur la parcelle RF n° 16073, mais la

procédure est encore en cours et le permis de construire sera délivré vraisemblablement au début de l'année 2018.



7 parcelles mises en vente par la Commune (RF n^{os} 528, 529, 16068, 16073, 16074, 16075, 16076)

7.1.1.14 Palézieux - Etude de faisabilité « Place de la Gare »

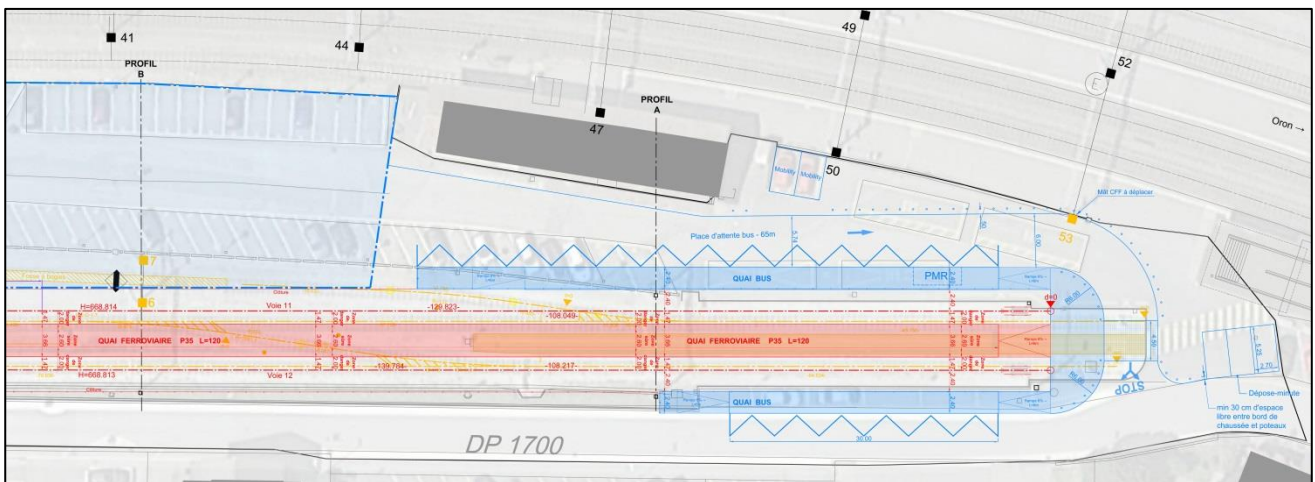
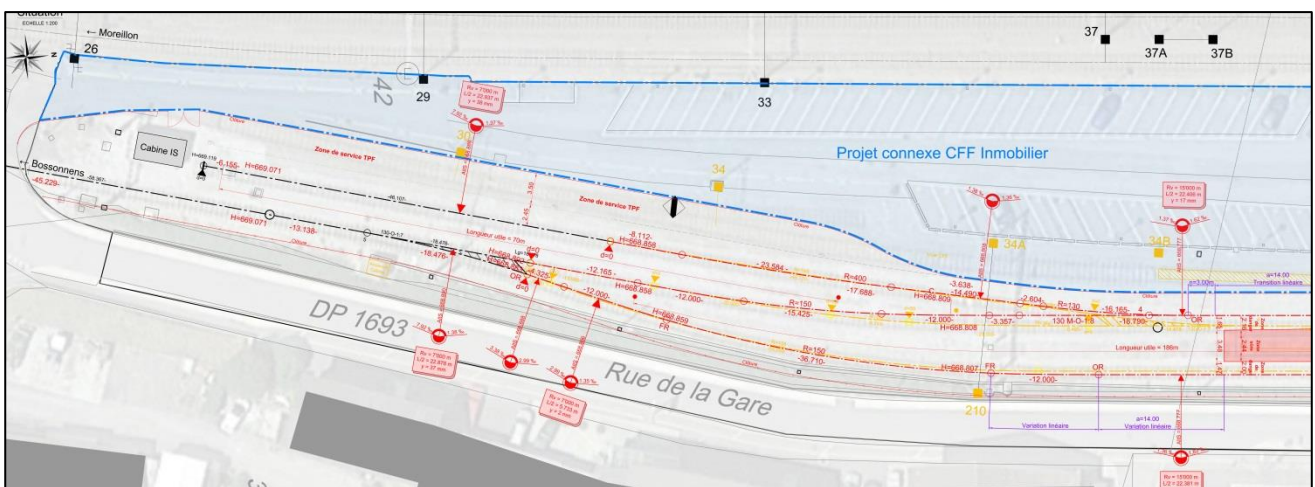
Bien que ce dossier soit actuellement au point mort, la Municipalité reste convaincue de son importance quant à la sécurité des personnes, étant donné les flux très importants et variés aux heures de pointe sur la Place de la Gare actuelle.

Pour rappel, lors de la 6^{ème} et dernière séance du groupe de travail du Comité de pilotage (COFIL) en 2014, qui devait permettre de transmettre à la Municipalité et au COFIL une proposition d'aménagement de la Place de la gare largement élaborée en collaboration avec l'ensemble des participants, ses principes ont été remis en question pour des raisons principalement de financement. Le groupe de travail a interrompu ses réunions en 2015 et privilégié des échanges plus spécifiques pour essayer de trouver des issues à ce dossier. L'aspect sécuritaire, devant être

l'une des pistes à explorer pour favoriser une aide au financement, a fait l'objet de contacts avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Malgré toute la volonté de la Municipalité pour mieux sécuriser le secteur, l'ensemble du dossier n'a toutefois pas évolué en 2017 puisque ralenti par les obligations liées à la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), puis par le financement reporté notamment par les CFF, qui sont propriétaires et maîtrisent ainsi l'aspect foncier.

Les Transports publics fribourgeois SA (TPF) quant à eux ont décidé cette année de faire cavalier seul en développant un projet de réaménagement de leurs voies et des quais qu'ils ont soumis à enquête publique, au motif de leurs obligations de se conformer à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) avant 2024. La Municipalité a fait opposition à ce projet auprès de l'Office fédéral des transports (OFT), car elle ne comprend pas le manque de coordination actuel entre les partenaires concernés, alors que cela fonctionnait pourtant bien jusqu'en 2014.



Projet TPF faisant l'objet d'une opposition de la Commune d'Oron

Dès lors, ce projet des TPF est en suspens, dans l'attente d'une réunion entre les intervenants et la Municipalité, déterminée à poursuivre son engagement contre ce projet, tant qu'une solution plus globale ne sera pas trouvée.

7.1.1.15 Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »

Du point de vue historique, le Plan de quartier « A la Sauge » et son règlement avait été mis à l'enquête publique, du 10 janvier 2015 au 9 février 2015. Le dossier appelé PQ1, issu d'une longue procédure démarrée en 2005 conjointement avec le Canton, la Commune, les propriétaires et les mandataires, s'est trouvé finalement inadapté en termes de dimensionnement, par rapport aux nouvelles exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et des révisions du Plan directeur cantonal (PDCn), dont la 4^{ème} est actuellement encore en cours. Le contexte et les enjeux restent valables sur le plan qualitatif, mais nécessitent une adaptation sur le plan quantitatif dans le but d'atteindre des objectifs qui soient conformes aux nouvelles lois et réglementations.

D'une manière générale, il s'agit de s'imprégner du nouveau paradigme pour adapter le Plan de quartier dans une nouvelle version, appelée PQ2, en prenant en compte les nouvelles données imposées par le Canton et la Confédération et en agissant sur quelques axes dont les critères définis ci-après :

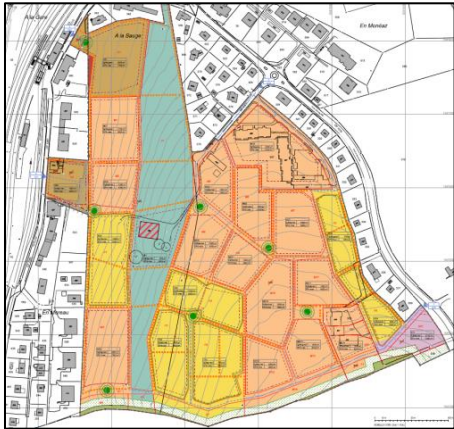
- a) Dans le but de s'affranchir des mesures compensatrices des surfaces d'assolement (SDA), le périmètre et l'ensemble de la zone du Plan de quartier adapté coïncidera avec des surfaces déjà actuellement intégralement affectées à de la zone à bâtir (PGA de Palézieux de 1985 et PPA « A la Sauge » de 1990).
- b) L'ensemble du Plan de quartier sera également inscrit dans le périmètre de centre régional de Palézieux défini, sans aucune modification de ce dernier.
- c) En termes de densification et de potentiel de population, ces paramètres seront corrigés selon les nouvelles exigences voulues, notamment pour limiter l'accueil à 1'100 habitants dans le quartier, conformément aux chiffres validés par le Service du développement territorial (SDT) dans son courrier du 11 octobre 2016.
- d) La volonté est de redimensionner le Plan de quartier, sans en changer fondamentalement le concept ni l'esprit qualitatif.

Etant entendu que le dossier existant est très abouti et sur la base des éléments précités, il est vivement souhaité de s'orienter vers une adaptation du Plan de quartier en corrigeant les points du dossier qu'il est nécessaire de traiter, plutôt que de procéder à une refonte complète de celui-ci en partant de zéro. C'est ainsi que l'on pourra au mieux bénéficier des acquis et cela permettra de simplifier judicieusement la procédure et d'en optimiser le planning et les coûts.

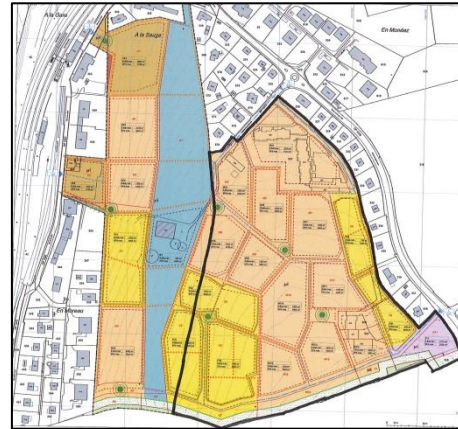
La Municipalité a donc poursuivi en 2017 l'idée d'adapter le Plan de quartier aux nouvelles exigences, en accord avec le Canton et les propriétaires. Elle a poursuivi ses efforts par la demande de nouvelles offres aux mandataires déjà engagés dans la première étape de la planification et a sollicité le Canton pour connaître la part de subventionnement que celui-ci pourrait lui attribuer.

Dans le cadre de l'étude de densification de la partie déjà constructible dont le résultat permettra de finaliser le plan de quartier, le SDT a confirmé en novembre 2017 sa participation aux frais de mandats à une hauteur d'environ **CHF 30'000.--**. Cette participation est ressentie comme un signe positif du Canton pour la poursuite de cette planification et en était une condition fixée par la Municipalité.

Les discussions avec les propriétaires et différents intervenants de la première étape du plan de quartier (PQ1) se poursuivent afin de pouvoir aller de l'avant avec ce PQ2 en 2018.



Plan «PQ1» soumis à l'enquête publique en 2015



Adaptation «PQ2» du Plan de quartier
(périmètre en noir)

7.1.1.16 Cadastre du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)

Pour l'ensemble des 10 localités d'Oron, chaque parcelle mentionne depuis 2016 le degré de sensibilité au bruit (DSB) qui lui est attribué et qui définit le niveau sonore que l'activité de cette parcelle peut générer. Allant de I (rares cas résidentiels) à IV (zone industrielle).

Pour répondre à l'attente de la Confédération qui nous donne un délai fixé à 2018 pour l'octroi de subventions liées à l'étude de l'assainissement des routes qui se réfère aux DSB, la Municipalité a entrepris cette étude en 2014. L'étape de détermination des DSB franchie, elle a confié l'étude à un bureau spécialisé pour proposer un certain nombre de mesures accompagnatrices pour assainir le bruit routier.

7.1.1.17 Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal

Comme la législation fédérale l'exige, les cantons et les communes sont obligés d'assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en-dessous des limites légales.

Le crédit d'étude de **CHF 75'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 02/2016) a permis à la Municipalité de mandater le bureau B+C Ingénieurs SA qui a effectué un bon nombre de mesures et présenté ses résultats complets en 2017, consignés dans son rapport dont les conclusions permettent de connaître les mesures d'assainissement qui peuvent être entreprises. Ce peut être le changement de revêtement routier par la pose d'un enrobé phono-absorbant ou la modulation de vitesse sur un secteur. Certains endroits critiques demeurent cependant dans la Commune où le seuil de bruit dépasse ou dépassera la norme dans les années 2040 et où des mesures d'assainissement sont inadéquates du point de vue technique et économique. Pour les cas concernés et comme le rapport le mentionne, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Municipalité proposeront des mesures d'allègement qu'ils soumettront à l'enquête publique en 2018.

7.1.1.18 Palézieux - Réhabilitation de la voie romaine

La Commune d'Oron a le privilège d'avoir été traversée par une voie romaine. La Municipalité de Palézieux avait souhaité la réhabiliter et avait déjà approché M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire, pour envisager une étude. En 2015, cet archéologue du territoire avait été mandaté par la Municipalité et a fourni un rapport intéressant.

La Municipalité a décidé d'organiser une présentation publique en septembre 2017 sur l'histoire et le tracé de cette voie. Celle-ci a eu lieu le 25 septembre 2017 et a rencontré un vif succès auprès de la population. Toutefois, la Municipalité ne souhaite pas planifier pour l'instant la deuxième étape de l'étude qui prévoirait des propositions sur le terrain dans le but de l'intégrer au réseau de mobilité douce de la Commune.



Localisation de la voie romaine près de la centrale de biogaz de la ferme Ramseyer

7.1.2 Prévention des dangers naturels

Les nouvelles cartes des dangers naturels éditées par le Canton en 2015 ont été mises à disposition en 2016 sur le guichet cartographique du canton <http://www.geo.vd.ch/>. Pour notre Commune, bien que les dangers demeurent assez restreints, on recense toutefois en particulier des risques de glissements de terrain ou d'inondations.



- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger moyen de faible intensité
- Danger faible
- ▨ Danger imprévisible (résiduel)

Extrait du plan des dangers naturels validé, risques d'inondation identifiés à Palézieux-Village le long de la Broye

Ces nouvelles cartes doivent dès lors être prises en considération pour chaque réalisation de projet ou de planification. Elles pourront aussi se révéler déterminantes en cas d'éventuels déclassements de zones à bâtir dans le futur.

Par ailleurs, plusieurs séances d'information aux communes, ainsi qu'un séminaire, organisé en collaboration avec la Confédération, ont eu lieu en 2017 pour bien montrer l'importance de ce thème et décrire les impacts de ces dangers que l'on ne peut pas toujours éviter totalement, mais dont on peut réduire fortement les risques si l'on sait mieux les appréhender dans le cadre de nouveaux développements d'infrastructures, de constructions et d'urbanisme.

7.1.3 Plan de classement des arbres

Le plan de classement des arbres, dont la validation formelle a permis son usage dès janvier 2016, est devenu une référence indispensable pour le traitement des demandes d'abattages.

A ce titre, la Municipalité a traité et publié dix demandes d'abattages d'arbres protégés en 2017.

7.1.4 Bureau technique d'Oron (BTO)

Au niveau du fonctionnement, le bureau technique couvre différents domaines d'activité, comme les bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les constructions, les routes, les rives et les forêts, ainsi que les services industriels communaux, comme l'épuration, les eaux claires, le réseau d'eau potable, l'éclairage public, puis la coordination avec les services privés pour l'électricité, le gaz, le télé-réseau, etc.

Les tâches techniques et administratives sont multiples au sein du BTO qui fonctionne en coordination avec les autres services communaux et cantonaux, la Municipalité et le Conseil Communal, les partenaires des milieux professionnels concernés (entreprises, ingénieurs, géomètres, architectes), les propriétaires et bien sûr l'ensemble de la population.

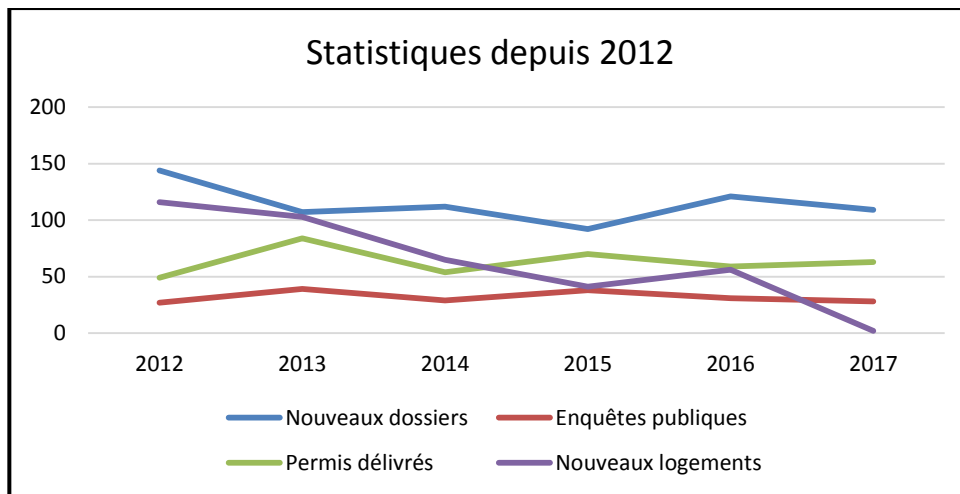
Le Service gère les projets de construction, l'équipement des terrains, les mises à l'enquête et les demandes d'autorisation, le suivi, la surveillance et la sécurité des chantiers, les permis d'habiter et d'utiliser, la participation à la gestion des oppositions, ainsi que des recours et litiges liés aux constructions.

Au niveau de l'effectif permanent du BTO, M. Jean-Jacques Piretti, occupant le poste de Technicien communal à plein temps, peut compter depuis 2 ans sur les excellentes compétences de M^{me} Stéphanie Jubin, Géomaticienne au taux d'occupation de 80 %, ainsi que sur le soutien administratif efficace de M^{me} Géraldine Donzallaz, qui a rejoint l'équipe le 1^{er} février 2017 pour un poste à 60 %.

7.1.5 Police des constructions

En 2017, le BTO a géré l'ouverture de 109 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

28 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 29 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 63 permis de construire.



Chantier des Retraites populaires, Palézieux

Au 31 décembre 2017, 204 logements sont soit en projet, au bénéfice d'une autorisation de construire ou en attente de démarrage (71), soit en cours de construction (133).

Enfin, ce sont seulement 2 nouveaux logements qui ont été mis sur le marché en 2017 sur le territoire communal.

7.1.6 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité a désigné une Commission technique pour la législature 2016 - 2021. Elle est composée de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal

- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique a traité en 2017 quelques dossiers de constructions industrielles et d'immeubles d'habitation.

En plus de la Commission technique, la Municipalité a renouvelé le mandat du bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que les prestataires de services de MPR-SERVICES avec M. Michel Rochat d'Ecoteaux pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, puis D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI.

7.1.7 Commission de salubrité

Pour la législature 2016 - 2021, la Commission de salubrité est formée de :

- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal
- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

Malgré quelques demandes particulières de renseignements adressées au BTO par des locataires, essentiellement liées à des problèmes d'humidité, la Commission de salubrité n'a heureusement pas eu à fonctionner en 2017.

La Municipalité a adopté une directive nécessitant de la part du locataire demandant l'intervention de la Commission de salubrité, qu'il ait préalablement contacté le propriétaire et que celui-ci ne donne pas suite à sa requête ou lui ait donné une réponse non satisfaisante. La question de la participation aux frais d'intervention de la commission a également été réglée par ladite directive.

7.1.8 Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)

En 2017, M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal, a participé à l'assemblée générale de l'AVIATCO, le 5 mai à Servion, ainsi qu'à la journée technique à Nyon le 3 novembre.

Ces rencontres ont une nouvelle fois permis de riches échanges d'expérience sur quelques dossiers spécifiques au niveau de l'urbanisme et des constructions, dans le contexte actuel lié aux nouvelles dispositions légales fédérales et cantonales en matière d'environnement, d'énergie et d'aménagement du territoire. Un accent tout particulier a été abordé cette année sur la prise en compte des dangers naturels et l'approche efficace à adopter avec ces paramètres lors de projets d'urbanisme et de constructions.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

La Commune entretient une très bonne collaboration avec la Gendarmerie, notamment grâce au poste de police localisé à Oron-la-Ville. Leur disponibilité leur permet de réagir rapidement en cas de problèmes, que ce soient les incivilités, les nuisances sonores ou les cas de détresse sociale qui n'épargnent malheureusement pas notre Commune.

La main courante du poste de Gendarmerie d'Oron-la-Ville recense 793 évènements pour l'année 2017.

7.2.2 Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)

Anciennement sous l'égide de la Préfecture, le CRPS fonctionne désormais sur le plan communal afin d'être plus réactif quand les difficultés surgissent. Composé du Directeur des écoles, de la Gendarmerie et de deux représentants de la Municipalité, le CRPS se réunit tout d'abord pour échanger, puis pour trouver des solutions aux divers problèmes d'incivilités à l'école, mais également hors de ce cadre. L'irrespect, la démission des parents et le désœuvrement des jeunes aboutissent à des dénonciations à la Gendarmerie. En 2017, la Municipalité a convoqué 6 jeunes, dont 5 mineurs, ainsi que leurs parents afin d'entendre leurs opinions sur leurs incivilités récurrentes.

7.2.3 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Christian Bays, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La commission a traité cinq affaires en 2017.

Il s'agissait de recours déposés suite à des contraventions ou ordonnances pénales pour infraction à la Loi sur la circulation routière (LCR) et au Règlement communal sur la gestion des déchets.

7.2.4 Oron-la-Ville – Collège – Nuisances sonores

Suites à diverses nuisances sonores et dégradations autour du collège d'Oron-la-Ville (d'avril à octobre 2017), les voisins et la Municipalité ont fait intervenir la Gendarmerie à plusieurs reprises. Des rondes ont été organisées et, suite à l'interpellation de certains protagonistes, les intéressés et leurs parents ont été entendus par la Municipalité.

Un projet de pose de panneaux est en cours.

7.2.5 Oron-la-Ville – Collège – Patrouilleurs

Depuis l'automne 2017, le feu passe au clignotant (orange) lorsque le patrouilleur gère le trafic. Cette mesure a été mise en place car l'ancienne façon de faire (feu rouge) n'était pas conforme. En effet, il n'est pas d'usage de régler le trafic alors que la signalisation lumineuse fonctionne. L'Ordonnance sur la signalisation routière stipule que le feu clignotant signale aux automobilistes de prêter une attention particulière, ce qui augmente la sécurité.

7.2.6 Actes de vandalisme, vols et autres

En 2017, plus d'une trentaine d'événements ont été signalés à la police entre le collège, le centre sportif et les pavillons à Oron-la-Ville ainsi que le collège de Palézieux. Il s'agit de vols, vols par introduction clandestine, violations de domicile, dommages à la propriété, contrôles d'identité d'individus suspects, graffitis, infractions à la loi sur les stupéfiants et tapage nocturne.

7.2.7 Surveillance des parkings

Les contrôles des parkings publics sont effectués à Châtillens, Oron-la-Ville et Palézieux. Ces derniers ont été renforcés sur la place de la Foire à Oron-la-Ville à la demande des commerçants. Au total, près de 850 infractions aux règles de circulation ont été dénoncées.

Les dénonciations les plus fréquentes sont les suivantes : dépassement de la durée de stationnement autorisée, oubli du disque de stationnement, véhicule stationné hors case, fausse heure d'arrivée indiquée sur le disque de stationnement ou encore oubli d'enclencher le parcomètre, pour les parkings de Palézieux-Gare.

Par ailleurs, les véhicules sans plaque stationnés sur nos parkings sont systématiquement annoncés à la gendarmerie, pour contrôle.

7.2.8 Remplacement des horodateurs



Des nouveaux horodateurs ont remplacé les anciens à la gare et à la Marouette à Palézieux-Gare. Prochainement, ils seront dotés de la technologie de paiement par carte « sans contact ».

7.2.9 Amendes et ordonnances pénales

En 2017, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 865 rapports de dénonciation (amendes)
- 30 dénonciations pour infraction à une mise à ban
- 17 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 4 pour infraction au Règlement de police.

En outre, la Bourse communale a envoyé 166 sommations suite à des ordonnances pénales non réglées dans les temps.

7.2.10 Vidéosurveillance



Ce dossier avance gentiment. Afin d'être conforme aux exigences du Canton de Vaud, la Municipalité a dû se doter d'une directive d'exploitation. Cette dernière définit le nombre de caméras à installer, leurs champs de vision, les personnes autorisées à visionner les images, les règles de procédure de sécurité de conservation des images, ainsi que les heures de fonctionnement des caméras. La vidéosurveillance est un moyen dissuasif mais hautement sensible aux yeux de la population. Il vaut donc mieux prendre son temps afin que tout soit fait correctement.

7.2.11 Police du commerce

7.2.11.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

En 2017, la Police cantonale du commerce a délivré deux nouvelles licences « café-restaurant » : l'une pour l'exploitation du Café-Restaurant de la Gare à Châtillens, et l'autre en faveur du Café-Restaurant de La Chavanne à Oron-le-Châtel. Par ailleurs, deux nouveaux débits de boissons ont été autorisés. Il s'agit de la société « The Spirit Society Sàrl » à Palézieux et du magasin de spécialités portugaises « Sabores Terra & Mar » à Oron-la-Ville.

Régulièrement, la Police cantonale du commerce procède au contrôle de plusieurs établissements.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce.

7.2.11.2 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2017, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2017
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	56
Lotos	2
Tombolas	16
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaire (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	3
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	4
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	7
Permis de fouille	37

7.2.11.3 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises étant toujours au point mort, la Municipalité en reste sur la version du registre mise en place à l'interne.

7.2.12 Plan canicule

Dans le cadre de la gestion du plan canicule 2017, la Municipalité a listé les personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS et leur a fait parvenir un courrier afin de les informer sur l'organisation mise en place en cas de besoin et de leur proposer la possibilité de demander à être contactées le cas échéant. Sur 74 personnes contactées, 8 ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule et 27 ont décliné l'offre.

Cela dit, le plan n'a pas été déclenché.

7.2.13 Association intercommunale SDIS Oron - Jorat

Au 31 décembre 2017, le Corps des sapeurs-pompiers compte 177 sapeurs-pompiers, soit 62 en détachement de premier secours et 115 en détachement d'appui.

Notre corps s'est déplacé 110 fois en cours d'année, ce qui représente plus de 4'400 heures d'intervention.

Le SDIS est intervenu sur 50 alarmes nocturnes et 60 de jour. 40 % des interventions sont faites sur des feux, 37 % sur des inondations. Le reste est réparti sur des alarmes automatiques, des sauvetages de personnes et de la petite pollution.

La Commune d'Oron a le plaisir de présider le Comité de direction composé de 5 membres. Cet organe se rencontre 12 fois l'an et liquide les affaires courantes d'une association intercommunale.

Le SDIS Oron-Jorat se porte bien, l'Etat-major respecte le budget et l'ensemble des prestations fournies coûtent **CHF 365'000.--**, soit **CHF 27.66** par habitant.

Le projet de la nouvelle caserne sur la Commune d'Oron prend forme. Son implantation doit satisfaire à la fois les directives cantonales et les possibilités communales.

Le rapport annuel du SDIS Oron-Jorat est consultable sur son site internet.

7.3 Section 3 Protection civile

7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC)

L'ORPC de la région d'Oron a vécu sa dernière année sous la forme qu'elle connaît depuis de très nombreuses années. La volonté du Canton de regrouper les ORPC par district s'est mise en marche le 8 décembre 2016, date à laquelle la Préfecture a réuni 3 régions : Oron, Lavaux et Est lausannois, pour composer un COPIL qui travaillera à la création de l'ORPC Oron-Lavaux.

Les nouveaux statuts sont sous toit, le siège sera à Forel (Lavaux) et le budget est d'ores et déjà connu.

A la fin de l'année 2017, seules 3 communes n'avaient pas encore abordé le sujet auprès de leurs Conseils respectifs. Durant l'année 2018, il sera nommé une assemblée intercommunale composée de 17 membres issus du pouvoir législatif et 17 de l'exécutif. Le Comité directeur, constitué de 9 membres issus des Municipalités, aura la tâche d'établir le cahier des charges des collaborateurs nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle organisation. Les postes à repourvoir seront prochainement mis au concours. Dès l'arrivée de l'été, les anciens locaux seront abandonnés au fur et à mesure et les postes de travail seront transférés à Forel.

Concernant la Commune d'Oron, la Protection civile, selon la demande des citoyens, a restauré le chemin dit des chômeurs, qui relie Oron-la-Ville au Château d'Oron, afin qu'il soit à nouveau praticable.



Par deux fois, la Commune d'Oron a fait appel à la Protection civile afin d'apporter son soutien au corps des sapeurs-pompiers. Ainsi, les astreints de la PC ont fait à manger aux pompiers en intervention. Nous relevons d'ailleurs l'excellente entente entre ces deux organismes.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **11/2018** de la Municipalité du 11 avril 2018,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

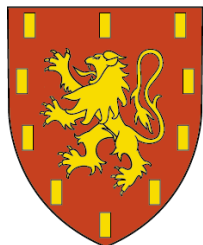
de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Philippe Modoux		Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 avril 2018

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic



Commune d'Oron

RAPPORT DE GESTION 2017

ANNEXE 1

**Etablissement primaire et
secondaire d'Oron-Palézieux**

Rapport annuel 2017



RAPPORT ANNUEL 2017

Toutes les désignations sont faites au masculin et s'entendent pour des personnes des deux sexes.

Dans ce document sont appliquées les règles de la nouvelle orthographe décidées le 6.12.1990.

Billet du directeur	2
Organisation	5
Direction	5
Personnel administratif	6
Personnel enseignant	7
Elèves	9
Médiation	10
Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire	10
Transport scolaire	11
Activités	13
Promotions	13
Conseil des élèves	13
Formation continue	14
Animation pédagogique en musique	15
Animation pédagogique en éducation physique	16
Courses et camps	17
Animations destinées aux élèves	18
Utilisation des bâtiments	19
Devoirs guidés	20
Bibliothèque	21
Petit Chœur	23
Enseignement	24
Cycle 1	24
Cycle 2	25
Cycle 3	25
File d'anglais	26
File d'éducation physique	27
File de français	28
File des sciences de la nature	29
File des mathématiques	30
MITIC	30
Remerciements	32

BILLET DU DIRECTEUR

« Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne, alors qu'il réside dans la façon de la gravir. »

Cette pensée de Confucius, philosophe chinois du VI^e siècle avant notre ère, nous révèle à quel point il serait vain de ne focaliser notre attention que sur le résultat. Attacher toute son importance à la manière dont nous avons atteint le but visé nous permet de donner du sens à nos actions. A l'école, si les notes qu'obtiennent les élèves constituent un indicateur que nous nous efforçons de rendre le plus fiable possible, c'est sur l'expérience acquise durant leur scolarité que nos jeunes pourront s'appuyer pour gravir les sommets successifs et surmonter les obstacles de leur chemin de vie.

Ce rapport d'activités constitué de chiffres et de mots résume le parcours réalisé en 2017, à cheval sur deux années scolaires différentes. Il se veut surtout le fruit d'un travail d'équipe. Je vous en souhaite bonne lecture !

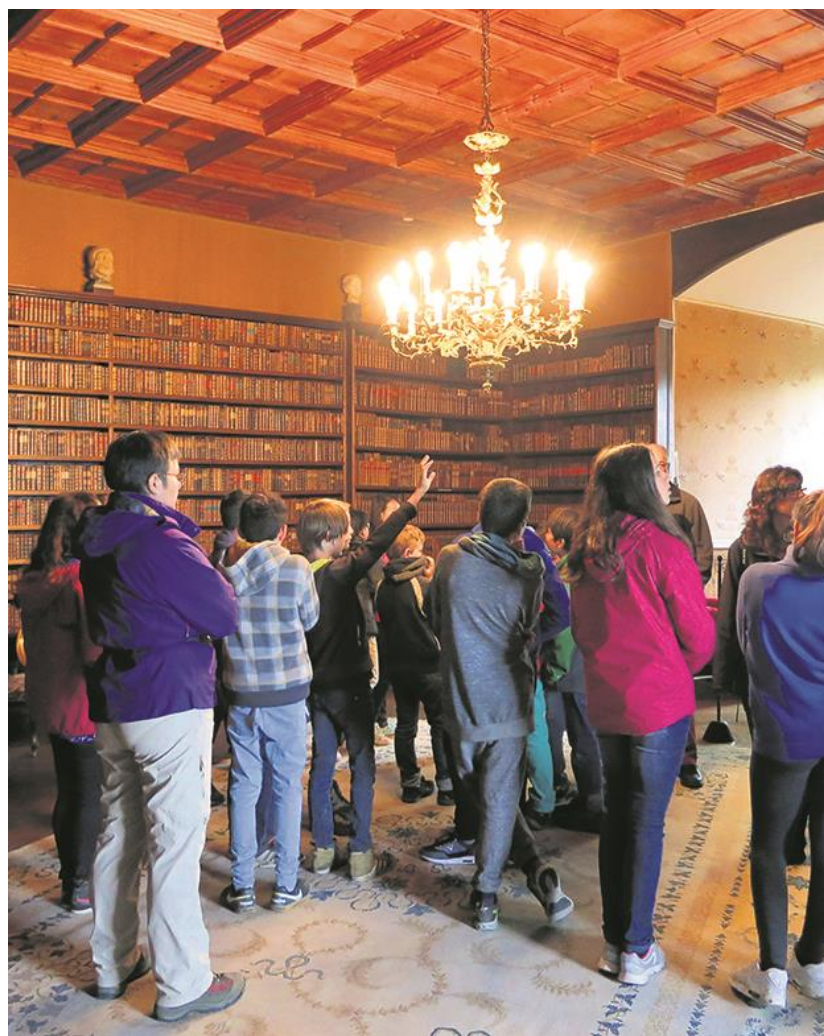
Différents faits ont marqué 2017 :

- l'enquête sur la violence entre les pairs menée auprès des élèves de 6^e à 11^e années ;
- la journée pédagogique du 1^{er} février consacrée à la diversité culturelle ;
- le point d'orgue du 6 avril du projet de la classe de 8^e année de Jessica Gremaud, marqué par la visite commentée de différents sites à haute valeur patrimoniale ajoutée entre Châtillens et Oron-la-Ville (cf. article paru dans Le Courrier) ;
- le tournage dans la classe de 7^e année de Pierrick Frech, le 19 mai, de séquences filmées sur le thème du Petit Prince de St-Exupéry par Hugo Latulipe, réalisateur québécois, accompagné de son équipe composée d'un cadreur, d'un cameraman et d'un preneur de son – sortie du documentaire prévue au printemps 2018 ;
- la réalisation le 22 mai avec le service du feu local d'un exercice d'évacuation du collège d'Oron-la-Ville ;
- la réouverture d'une classe du cycle 2 au collège de Châtillens ;
- la fermeture d'une classe enfantine au collège de Palézieux-Village ;
- l'ouverture d'une classe d'accueil destinée aux élèves allophones primo-arrivants des cycles 2 et 3 ;
- la rénovation complète du réseau Wi-Fi dans les bâtiments scolaires d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village ;

- la constitution du Conseil d'établissement formé de représentants des autorités locales, des parents, de la société civile et des professionnels de l'établissement scolaire ;
- la participation jeudi 7 décembre de toutes les classes du cycle 1 au cortège des lanternes, organisé conjointement avec le comité du Téléthon d'Oron ;
- l'important changement d'horaire intervenu mi-décembre dans les classes de 7^e à 11^e années, en raison de la réorganisation des transports publics de la Haute-Broye et de la Broye.

Tous les projets qui vivent et se développent dans notre école jouent un rôle majeur dans le climat d'établissement. Je cite en particulier :

- les cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs capacités artistiques et physiques;
- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences en mathématiques et en langues vivantes;
- les animations culturelles et la prévention en milieu scolaire qui contribuent au développement harmonieux des élèves ;
- l'École à la ferme destinée aux élèves du degré primaire qui ont besoin de renforcer leur savoir-faire tout en développant leur savoir-être ;
- la poursuite des animations pédagogiques en éducation physique et en musique, destinées à renforcer et à étendre les compétences des enseignants généralistes 1-6 P.



Une classe de 8^e année découvre les trésors de la bibliothèque du Château d'Oron.

ORGANISATION

DIRECTION

En 2017, les six membres du conseil de direction se sont réunis chaque lundi après-midi de 13h30 à 16h dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré quatre journées supplémentaires de travail, les lundis 6 février, 1^{er} mai, 3 juillet et 14 août à la préparation de la rentrée 2017-2018.

En plus de ses séances habituelles, le conseil de direction s'est réuni lundi matin 20 juin, mercredi matin 22 juin et vendredi après-midi 24 juin pour prendre les décisions sur les cas d'élèves soumis par les 42 conseils de classe de l'établissement, et en conformité avec le cadre légal et réglementaire en vigueur.

Par ailleurs, le prochain séminaire de formation de deux jours du conseil de direction sera consacré à la gestion des conflits. Il se déroulera en janvier 2018, sous l'égide du CEP.

Les 2,69 équivalents temps plein (ETP) attribués sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyens 1,69 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire, administration, RH, finances	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administration	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, pilotage des processus administratifs, logiciels administratifs
Mireille Bucher	Doyenne	Organisation et planification	Transports scolaires, plannings spéciaux (sous Convention Etat – Entente intercommunale scolaire), courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Lise Morgenthaler	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie, cas d'élèves, enclassements, conduite de projets, coordination des mesures de pédagogie spécialisée, épreuves cantonales de référence, formation continue
Jonathan Miguel	Doyen	Cycle 2	Pédagogie, cas d'élèves, enclassements, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, formation continue

Carine Despois	Doyenne	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, lien avec la scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue
----------------	---------	---------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PERSONNEL ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT

Trois secrétaires et une apprentie de commerce composent l'équipe administrative :

- Caroline Racine taux d'activité de 60 %
- Sylvia Ramseier taux d'activité de 75 %
- Sylviane Grivel taux d'activité de 45 %
- Laetitia Huguenet apprentie de 2^e année

Nom	Responsabilités générales
Caroline Racine	Coordination du secrétariat, gestion administrative des comptes de l'Entente intercommunale scolaire, maitres itinérants, examens de certificat, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, élaboration de protocoles, gestion administrative des photocopieurs, logistique des promotions
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, gestion administrative des comptes cantonaux de l'établissement, gestion du coffre et tenue de caisse, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, inscriptions au gymnase et au RAC, formation de l'apprentie, protocole de cellule de crise, gestion administrative des promotions
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, stages groupés, liste des remplaçants, gestion administrative des demandes de congés d'élèves, gestion administrative des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires, JOM, repas de fin d'année scolaire, commande d'abonnements de bus et duplicatas en cours d'année scolaire, gestion de l'économat du secrétariat

Tâches partagées

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, heures d'arrêts, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, publication de documents sur educanet2, attestations délivrées, ECR, réservation de locaux, maintenance des photocopieurs

BIBLIOTHÈQUE

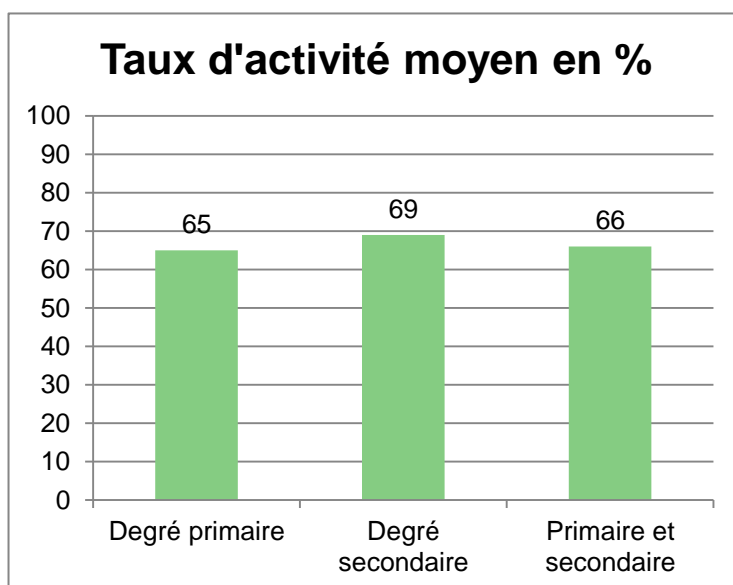
Céline Menoud gère la bibliothèque scolaire. Son taux d'activité est de 50%. Elle est secondée dans sa tâche par Sandra Mivelaz, dont la rétribution est assumée par l'Entente intercommunale scolaire. Leurs tâches sont présentées ci-après au chapitre des activités.

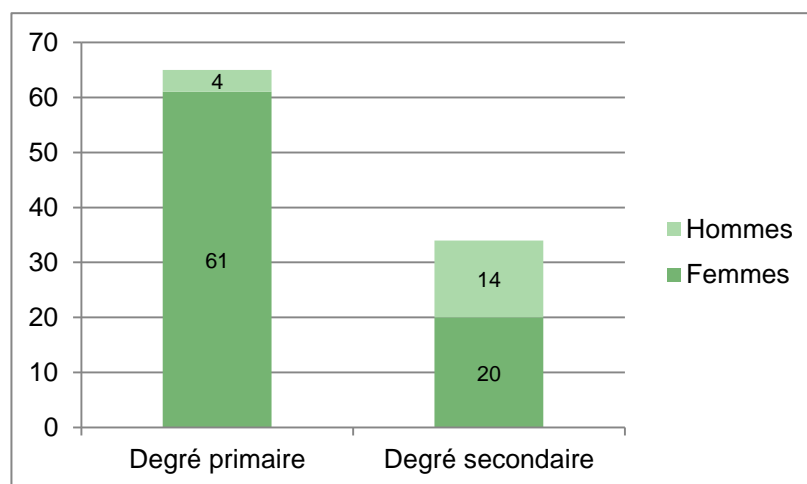
FOURNITURES SCOLAIRES

Laurence Cicurel occupe le poste de dépositaire CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud), au taux d'activité de 23%, pour gérer la commande et la distribution du matériel d'enseignement.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Au 1^{er} octobre, tout comme l'an passé, notre établissement comptait 99 enseignants. Le taux d'activité moyen atteint 66 %. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.





Le métier d'enseignant reste fortement féminisé au degré primaire. Qui plus est, dans notre établissement, aucun homme ne travaille dans le cycle 1 (classes de 1^e à 4^e année). Malgré les efforts de promotion réalisés par la HEP¹, force est de constater que la situation n'a guère évolué ces vingt dernières années.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2016-2017 :

- retraite 1
- fin de CDD 6
- changement d'établissement 3
- changement d'orientation professionnelle 2

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2016-2017 :

- degré primaire 5
- degré secondaire 6

Quatre conférences des maitres plénières ont eu lieu en 2017, les 7 février, 4 avril, 17 aout et 6 novembre. La conférence a ainsi eu l'occasion :

- de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement ;
- d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources ;
- d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives ;
- de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

¹ Haute école pédagogique

ELEVES

Le résultat de l'enquête sur la violence entre les pairs menée auprès des élèves de 6^e à 11^e années durant l'année scolaire 2016-2017 nous a apporté de précieuses informations dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé. Nous en avons publié la synthèse sur notre [site internet](#). Sous l'impulsion de notre groupe santé, avec le soutien de la direction et l'aval de la conférence des maitres, nous allons mener une enquête plus large en 2017-2018 sur le climat d'établissement.

EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2017

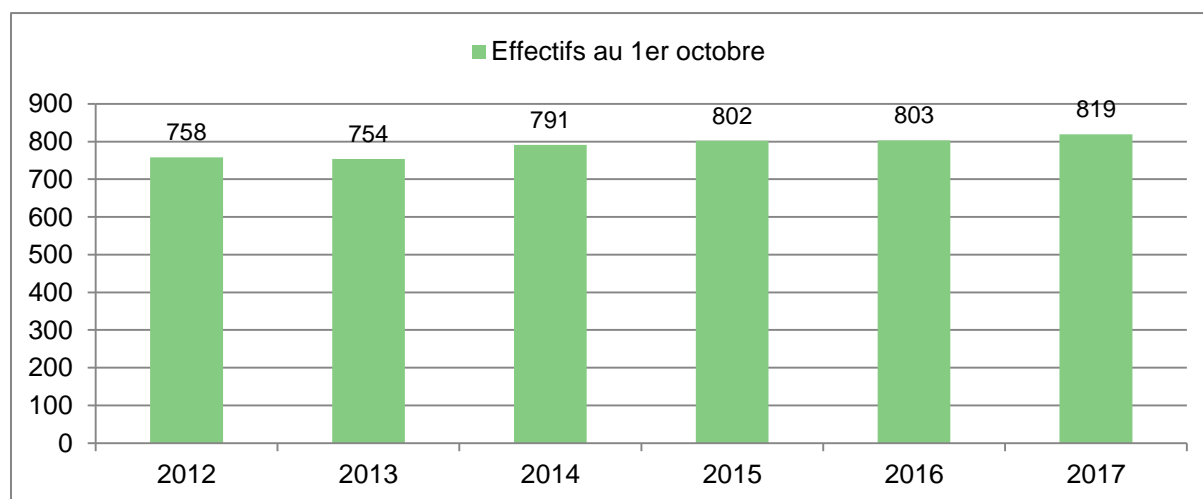
1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Accueil	Σ
55	73	79	83	77	70	78	87	52	79	77	9	819

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans la voie générale (VG) et dans la voie pré-gymnasiale (VP) en 9^e, 10^e et 11^e années. Le cadre réglementaire en vigueur précise qu'en règle générale l'effectif d'une classe pré-gymnasiale du degré secondaire se situe entre 22 et 24 élèves. C'est la raison pour laquelle 4 élèves de 9 VP poursuivent leur scolarité dans l'établissement voisin de Centre-Lavaux depuis la rentrée d'août 2017.

Les volées se suivent et ne se ressemblent pas forcément sur le plan de la répartition des élèves entre la voie générale et la voie pré-gymnasiale :

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VG	11 VP
28	24	43	36	56	21

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES CES SIX DERNIÈRES ANNÉES



MEDIATION

La médiation est une mesure scolaire. Elle permet, par l'espace de parole offert, de réparer les blessures occasionnées dans la relation. Ni sanction, ni morale, la médiation permet à la créativité et l'authenticité de trouver des solutions relationnelles.

En 2017, Peggy Jault et Alessandra Reggi ont rencontré une moyenne de cinq élèves par semaine. Les élèves qui font appel à leurs services traversent majoritairement des difficultés personnelles. Les médiatrices interviennent bien entendu dans diverses situations conflictuelles, tant au primaire qu'au secondaire, dans le but de trouver des issues qui préservent toutes les parties impliquées.

Les médiatrices présentent à chaque rentrée leur rôle et leur fonctionnement dans les classes de l'établissement, ainsi qu'à la plupart des séances d'information aux parents dans les cycles 2 et 3.

PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Le groupe Santé piloté par Magali Zürcher, enseignante déléguée PSPS, se réunit à intervalles réguliers pour mener des projets au sein de l'établissement. Il comprend, outre la déléguée PSPS, le médecin scolaire et les deux médiatrices de l'établissement.

Tâches réalisées en 2017 :

- conduite des séances du groupe Santé et rédaction des comptes rendus ;
- rencontres à intervalles réguliers avec le directeur ;
- interventions dans les conférences des maitres ;
- organisation du passage de Profa dans les classes, diffusion de l'information aux différentes personnes concernées et préparation de la séance destinée aux parents ;
- coordination de la journée du lait avec les Paysannes vaudoises ;
- poursuite du projet « pommes à la récréation » pour les classes 1-6P ;
- analyse des résultats et rédaction de la synthèse de l'enquête sur la violence et les conflits entre pairs ;
- présentation aux enseignantes du cycle 1 et commande du matériel pédagogique « Grandir en paix » ;
- planification du passage du questionnaire large sur le climat scolaire prévu au début de l'année civile 2018.

Nous attendons avec impatience les résultats du questionnaire large sur le climat scolaire de l'établissement. Mené de front avec l'Unité PSPS du Département, les données récoltées nous aideront à définir notre politique de prévention dans l'établissement.

TRANSPORT SCOLAIRE

Par délégation de compétence, les autorités intercommunales ont confié la gestion du transport scolaire à la direction. Mireille Bucher a géré avec compétence et engagement les multiples tâches d'organisation, de planification et de gestion avec efficacité pendant plus d'une dizaine d'années.

En 2017, nous avons organisé le transport des élèves de manière identique aux années précédentes, dans la logique des deux blocs d'horaires, 1 à 6P et 7P à 11S. Les élèves sont répartis dans cinq cars postaux et trois bus de type Scolacar.

Pour notre région CarPostal travaille avec un entrepreneur postal, l'entreprise Faucherre transports à Moudon, à qui le travail est délégué. Ce qui signifie que si nous travaillons directement avec CarPostal à Yverdon pour les horaires, pour la gestion journalière, nos contacts se font avec l'entreprise Faucherre.

Les trois véhicules Scolacar dépendent directement du centre CarPostal basé à Yverdon-les-Bains. Ils ne sont utilisés en principe que pour notre établissement. Leurs horaires sont confectionnés et gérés directement par Mireille Bucher. Ils transportent également les élèves pour toutes les courses spéciales de 1 à 6P qui se déroulent sur temps scolaire :

- gymnastique, rythmique, activités créatrices manuelles ;
- animations de la bibliothèque, animations pédagogiques en musique et en éducation physique, actions de prévention telles que le dentiste, spectacles ;
- sorties dans des lieux difficilement accessibles avec les transports publics, avec participation financière demandée aux parents.

Pour toutes les activités qui se déroulent sur temps scolaire, la présence d'au moins un enseignant dans le véhicule est obligatoire, les élèves étant sous la responsabilité de l'école.

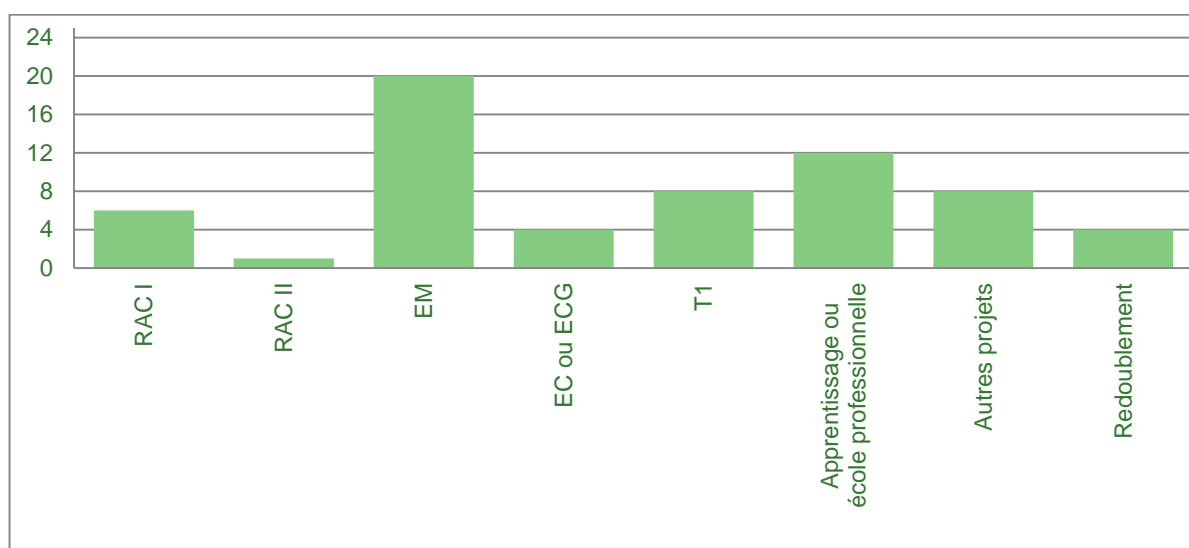
Les règles des transports de notre établissement sont transmises par oral et par écrit à tous les utilisateurs. L'année 2017 a vu l'entrée en vigueur du règlement intercommunal sur le transport scolaire publié sur notre site internet.

Les importants changements d'horaires des transports publics de notre région intervenus le 9 décembre 2017 nous ont décidé à modifier l'horaire général des classes de 7^e à 11^e années. Nous avons ainsi passé du système 4 – 3 au système 5 – 2, à savoir cinq périodes d'enseignement le matin et deux l'après-midi. Cela a généré un travail supplémentaire considérable sur le plan de l'organisation et de la planification de notre établissement. Charge revient aux transporteurs de trouver le plus rapidement leur nouveau rythme de croisière.

ACTIVITÉS

PROMOTIONS

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 29 juin à 20 heures au collège de Palézieux-Village. Sur les trois classes, cinquante-six élèves ont obtenu leur certificat de fin d'études. Quatre élèves de voie générale redoublent la 11^e année dans le but d'obtenir leur certificat en juin 2018. Trois élèves, de voie générale également, ont quitté l'école obligatoire avec une attestation de fin de scolarité.



RAC I	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
RAC II	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
EM	école de maturité (gymnase voie maturité)
EC	école de commerce (gymnase)
ECG	école de culture générale (gymnase)
T1	mesures de transition (OPTI, COFOP, préapprentissage, semestre de motivation, etc.)

CONSEIL DES ELEVES

Alessandra Reggi et Steve Cosandey, enseignants au secondaire, ont géré le conseil des élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Cet organisme a réuni les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi.

Durant le 2^e semestre de l'année scolaire 2016-2017, le conseil des élèves a mis sur pied une journée déguisée qui s'est déroulée le 20 avril pour toutes les classes de l'établissement, ainsi que pour les enseignants

La charte à l'attention des nouveaux membres élus du conseil des délégués mise en œuvre dès l'été 2016 n'a malheureusement pas porté les fruits escomptés. Les progrès attendus en matière de présence active, de ponctualité, de sérieux et d'engagement au sein du conseil sont restés bien en deçà de nos espoirs.

Nous avons par conséquent décidé de prendre un temps de réflexion d'une année pour repenser en profondeur le concept du conseil des élèves. Nous avons pour objectif de le relancer à la rentrée d'aout 2018.

FORMATION CONTINUE

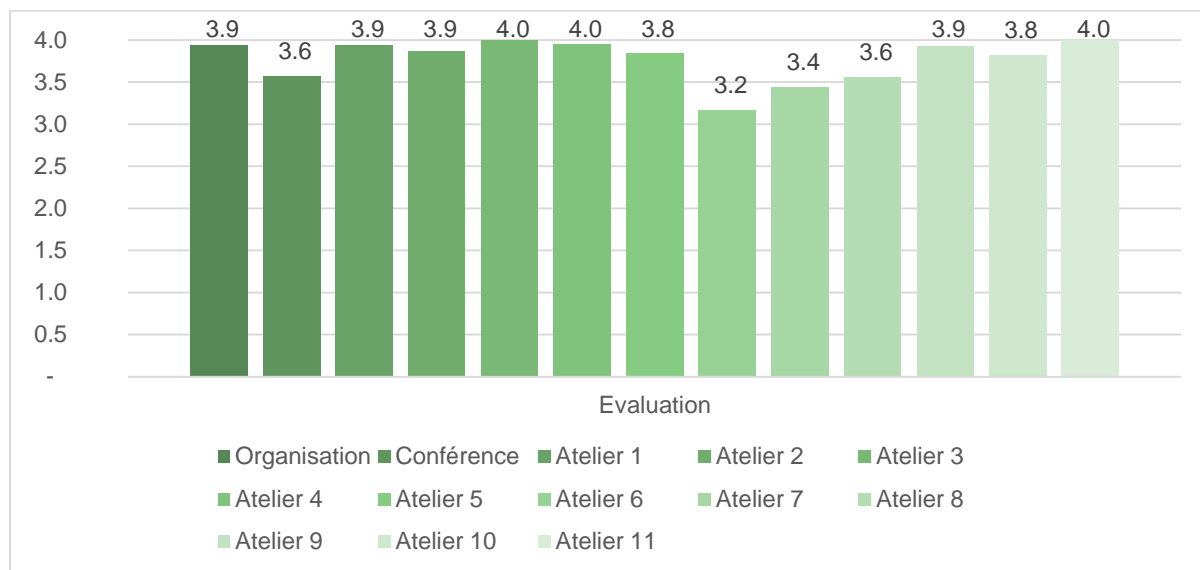
Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre. Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants.

Mercredi 1^{er} mars 2017, la direction de l'établissement, avec le soutien du BCI², a mis sur pied une journée pédagogique sur le thème de la **diversité culturelle**. Après une conférence plénière, chaque enseignant a suivi deux des onze ateliers proposés.

- Présentation d'albums jeunesse sur le thème de l'altérité
- Développement de la notion de citoyenneté au secondaire
- Parcours migratoire
- L'accueil de la diversité au travers de trois témoignages
- Parlons de discriminations
- L'art au service du lien social et de la diversité culturelle
- Petite balade au travers de langues romanes
- Immersion dans la langue russe
- Découvertes musicales
- Éthique de l'immigration
- L'improvisation théâtrale pour accueillir la diversité culturelle

² Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, [lien internet](#)

Nous avons ainsi eu le bonheur de compter sur la participation active de différents organismes reconnus sur les plans national et international, artistes et citoyens engagés dans les domaines de l'accueil des migrants et de la prévention du racisme. A l'issue de la journée, 78 participants ont pris le temps de remplir le formulaire d'évaluation prévu à cet effet. Ils ont noté les différentes parties sur une échelle de 4 (très satisfait) à 1 (non satisfait). Cette journée pédagogique, à l'instar des deux précédentes, fut une grande réussite, chiffres à l'appui :



ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN MUSIQUE

Nicole Bernard, maitresse de classe de 3-4P, anime des séquences pédagogiques de musique destinées aux enseignants et aux élèves des classes de 1 à 6P. Elle dispose pour ce faire de trois périodes hebdomadaires, ce qui lui permet d'offrir neuf périodes à chaque classe durant une année scolaire. Ces périodes sont données dans la salle de musique de Palézieux depuis aout. Cette salle permet d'avoir un bel espace pour préparer des ateliers, utiliser divers instruments et pouvoir bouger.

De janvier à juin, les animations étaient axées autour du monde, ce qui a donné l'occasion aux classes de visiter les cinq continents en musique (instruments, chansons, danses, rythmes). Pour l'année scolaire 2017-2018, l'animation est axée autour de différentes formations musicales telles que l'orchestre ou la chorale. Ces formations sont recrées à plus petite échelle, pour apprendre à jouer ensemble en utilisant au mieux les compétences de chacun.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour la troisième année consécutive, l'animation pédagogique en éducation physique (EPH) dispensée par Michèle Reimer est proposée aux enseignants du primaire des années 1 à 6. Dix classes sont inscrites cette année : trois en 1-2P, trois en 4P, deux en 5P et deux en 6P. Vu l'aspect optionnel de l'activité, il est intéressant de constater que certains élèves sont désormais des habitués, ce qui rend la relation maitresse spécialiste – élève fluide et routinière, alors que d'autres y sont exposés pour la première fois et doivent, par conséquent, découvrir un mode de fonctionnement différent de celui auquel ils sont habitués.

Pour trois classes de l'établissement, tant les heures de gymnastique hebdomadaires que l'animation en EPH sont dispensées dans la salle de Serix. Après une période d'adaptation, force est de constater que l'endroit est plaisant, moderne, propre et bien éclairé, ce qui permet d'enseigner dans de bonnes conditions. Dès que les beaux jours seront revenus, les alentours de Serix et le bois de L'Erberey offriront de multiples possibilités d'activités à l'extérieur dans un environnement calme et loin des axes routiers.

Comme chaque année, le bilan est largement positif. Les enseignants bénéficiaires se disent satisfaits de ce qui leur est proposé et reconnaissants de pouvoir, de temps en temps, observer leurs élèves sans être dans le feu de l'action. La maitresse spécialiste, de son côté, tire beaucoup de satisfaction dans son travail en faveur de jeunes élèves motivés, disciplinés et dans leur grande majorité respectueux, avides de mouvement et de jeu.

« Créer le lien », « assurer la continuité », « soigner la relation » sont les axes autour desquels tourne cette animation pédagogique fort appréciée. Espérons qu'il puisse en être ainsi pour de nombreuses années encore.

COURSES ET CAMPS

Le tableau présenté ci-après résume les projets réalisés durant l'année civile 2017.

Dates	Camps scolaires	Classes	Dates	Courses d'école	Classes
Du 27 février au 3 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO2, 7P/ORO3	23 mai	Lausanne	3P/CHE
Du 6 au 10 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO4, 7P/ORO5	30 mai	Servion	1-2P/PAV1, 3-4P/TAV
Du 8 au 12 mai	Camp environnement Leysin	8P/ORO2, 8P/ORO3	1 ^{er} juin	Corsier-sur-Vevey	6P/ESS
Du 29 au 30 mai	Camp environnement Villars-le-Terroir	1-2P/ORO2, 1-2P/PAV2	1 ^{er} juin	Villarimboud	4P/PAV
Du 29 mai au 2 juin	Camp environnement Habkern (BE)	8P/ORO1	1 ^{er} juin	Lavaux	1-2P/MAR
Du 14 au 16 juin	Camp environnement Jaun	6P/ORO	6 juin	Lausanne	1-2P/CHA
Du 22 au 26 juin	Voyage d'études Sicile	11VG/2	8 juin	Servion	1-2P/PAV3
Du 22 au 26 juin	Voyage d'études Lisbonne	11VG/1	8 juin	Maracon-Écoteaux	4P/CHA
Du 22 au 27 juin	Voyage d'études Crète	11VP/1	8 juin	Neuchâtel	5P/PAV1
Du 31 août au 1 ^{er} septembre	Camp environnement Bussy-Chardonney	4P/CHE	13 juin	Vevey	1-2P/ORO1
Du 2 au 6 octobre	Camp multisports Tenero (TI)	4 cl. de 10 ^e	13 juin	Chexbres	7P/ORO5
			15 juin	Gruyères	3P/ORO
			15 juin	Sorens	1-2P/CHE
			16 juin	Neuchâtel	6P/PAV
			16 juin	Echallens	3-4P/MAR
			16 juin	Mont-Pèlerin	3P/PAV
			19 juin	Gletterens	5P/PAV2
			19 juin	Servion	4P/ORO
			20 juin	Montreux	5P/ORO
			20 juin	Ste-Croix	6P/ECO
			23 juin	Charmey	5P/ORO2

ANIMATIONS DESTINEES AUX ELEVES

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire.

Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Ces nombreuses animations nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

ANIMATIONS RECURRENTES 2017

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	1P-5P, 7P, 11S, animations adaptées à l'âge des élèves pour promouvoir la prophylaxie dentaire
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, pas d'animation en 2016, rythme bisannuel
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours, ainsi qu'une séance collective d'information aux parents

ANIMATIONS PONCTUELLES 2017

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Mars	Aula collège	Molière improvisé	9-11S
Mai	Aula collège	African Drums, percussions	1-6P
Juin	Salle de spectacle du Potier	Danse avec le violon	5-8P
Novembre	Salle polyvalente de Palézieux-Village	Chanchito, le petit cochon des Andes	1-4P
Décembre	Aula collège	Voices of Africa, chants, danses et percussions d'Afrique du Sud	5-8P

UTILISATION DES BATIMENTS

Pendant les vacances d'été et d'automne, la Municipalité d'Oron a entièrement rénové le réseau Wi-Fi des bâtiments scolaires d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village. Les locaux scolaires disposent de bornes performantes réglées au plus bas de leur taux d'émission. Ce nouvel équipement répond aux normes les plus exigeantes en la matière. Par ailleurs, cette récente technologie permet au CIPEO³ de gérer à distance la maintenance des ordinateurs marqués d'une pomme stylisée et propriété du canton.

Durant les vacances d'été, le service communal compétent a déménagé la classe de 6^e année du Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville au collège de Châtillens. Le local ainsi libéré est occupé depuis le mois d'août par une classe de 7^e année.

Depuis la rentrée d'août, l'Entente intercommunale scolaire loue un jour par semaine la salle de gymnastique du Foyer pour enfants de Serix. Cette synergie entre nos deux institutions apporte une réponse concrète à la problématique du déficit de salles d'éducation physique. Ainsi, plusieurs classes primaires bénéficient de meilleures conditions d'enseignement que celles offertes dans la petite salle d'Ecoteaux et d'un temps de déplacement réduit.

La fermeture d'une des trois classes enfantines de Palézieux-Village, pour une question de sous-effectifs en 1^e année, nous permet d'utiliser le local disponible comme salle de rythmique et de musique, comme cela a déjà été le cas dans le passé.

³ Centre informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire

 TABLEAU D'OCCUPATION DES LOCAUX

Bâtiments	Classes P	Classes S	Salles de dégagement	Salles spéciales	Salles de gymnastique
Châtillens	3				
Chesalles	2		1		
Ecoteaux	1		1		1
Essertes	1		1		
Les Tavernes	1				
Maracon	2				
Oron Collège	8	11	2	11	
Oron Pavillon	7		1		
Centre sportif d'Oron		1			2
Palézieux-Village	7		1	1	1
Σ	32	12	7	12	4

Le projet de nouveau collège pour le secondaire, avec notamment la construction d'une salle omnisports triple de type VD 6, avance bon train. Les Autorités communales mettent les bouchées doubles pour que ces nouvelles infrastructures scolaires et sportives soient mises en service en aout 2021.

L'équipement de casiers individuels qui ferment à clé dans l'aile 3 du collège d'Oron-la-Ville, prévu courant février 2018, permettra aux élèves du secondaire de mettre en sécurité leurs effets personnels et le matériel scolaire qu'ils utilisent dans d'autres locaux que leur salle de classe.

 DEVOIRS GUIDES

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation de CHF 5.- par séance demandée aux parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement qui a chargé Pascale De Ambrogi, enseignante au cycle 1, d'en assumer les tâches exécutives.

Trois jours ouvrables durant la semaine sont proposés à tous les élèves de 5 à 8P et, à certaines conditions, aussi aux élèves de 3-4P.

Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission appartient majoritairement au corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs **guidés** et non pas seulement **surveillés**. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires. Les adultes en charge des devoirs guidés sont en mesure de leur offrir ce soutien.

SITUATION AU 1ER SEMESTRE 2017-2018

21 élèves sont inscrits dans le groupe des petits (3-6P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
11 élèves	12 élèves	11 élèves

Cela représente au total 34 places occupées, un groupe par jour et au total trois adultes compétents qui interviennent chez les petits.

22 élèves sont inscrits dans le groupe des grands (7-8P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
13 élèves	14 élèves	10 élèves

Cela représente au total 37 places occupées, un groupe par jour et au total trois adultes compétents qui interviennent chez les grands. Le changement d'horaire intervenu en décembre a modifié l'organisation des devoirs guidés des 7-8P.

BIBLIOTHEQUE

Florence Golay a remplacé Céline Menoud durant son arrêt maladie jusqu'au printemps 2017. Céline Menoud a pu reprendre son activité en mars et travaille à nouveau à 50 % depuis la rentrée d'août. Sandra Mivelaz travaille le vendredi et s'occupe plus particulièrement de l'ouverture au public.

La bibliothèque dispose d'un budget de CHF 14'800.- (CHF 10'000 des communes et CHF 4'800 du canton) pour l'acquisition de nouveaux documents et la mise en place d'animations.

Le vendredi après-midi la bibliothèque est ouverte aux parents et enfants de l'établissement scolaire en même temps que la ludothèque. Cette ouverture remporte toujours plus de succès auprès des familles et offre un lieu d'échange et de rencontre.

Durant l'année écoulée, la politique d'achats s'est principalement basée sur un grand assortiment de nouveautés en ce qui concerne les romans jeunesse, les mangas et les bandes dessinées ainsi que sur un choix d'albums en lien avec les animations proposées en 2017 et celles à venir en 2018 :

- divers albums en lien avec l'animation « Loup y es-tu ? » ainsi que des livres de l'auteur Csil qui viendra dans les classes de 4-5P en juin 2018 ;
- albums sur le thème des émotions ;

La vie autour de la bibliothèque a vu défiler diverses animations telles que :

- activités autour des abécédaires, chasse aux livres ;
- finalisation du Prix Chronos proposé par Pro Senectute aux classes de 7-8P. Les élèves ont voté pour leur livre préféré et le prix a été remis à l'auteur au printemps 2017, au Salon du livre de Genève.
- visite de l'auteur Alex Cousseau, organisée par Stéphanie Baur-Kaeser, dans chaque classe de 5-6P en juin. Discussions animées et échanges autour d'une sélection de 20 livres de l'auteur que les enfants ont eu la chance de pouvoir étudier avant sa venue ;
- poursuite de la collaboration avec Stéphanie Baur-Kaeser « Loup y es-tu ? » qui a passé dans les classes et a emmené les élèves de 1 à 4P dans le monde imaginaire des albums.

Enfin, les passages de classes (environ 170) ainsi que l'ouverture de la bibliothèque pendant les récréations aux élèves désireux de se plonger dans le monde des livres ont grandement participé à faire vivre ce lieu.

PETIT CHŒUR

Le financement du petit chœur est assuré par les communes. Au vu du succès rencontré, sa directrice Elvira Sonnay a scindé la chorale en deux entités qui répètent en salle de musique tous les jeudis des semaines scolaires :

- « Les Joyeux Colibris » composés de 22 enfants de 5 à 14 ans, répétitions de 16h à 17h ;
- « Les Voix du Bonheur » composées de 6 adolescent-e-s de 14 à 17 ans, répétitions de 17h à 18h.

CONCERTS DONNÉS EN 2017

Dates	Lieux	Concerts
Dimanche 14 mai	Eglise de Palézieux-Village	Concert annuel le Chœur Chantant des Joyeux Colibris et des Voix du Bonheur
Jeudi 29 juin	Salle polyvalente de Palézieux- Village	Participation des Joyeux Colibris à la cérémonie des promotions de fin d'année scolaire de l'établissement
Samedi 2 décembre	Eglise catholique de Châtel-St-Denis	Concert de Noël des Joyeux Colibris avec le groupe d'accordéonistes Orcade
Mercredi 6 décembre	Eglise évangélique d'Oron-la-Ville	Concert des Joyeux Colibris pour le groupe des aînés de Palézieux – Ecoteaux – Maraçon
Jeudi 21 décembre	Grande salle des Thioleyres	Participation des Joyeux Colibris au Noël des Thioleyres

ENSEIGNEMENT

CYCLE 1

Durant 4 ans, le premier cycle accueille les élèves dès leur quatre ans révolus au 31 juillet. Il comprend plus de 315 élèves. Les sept classes enfantines sont réparties sur cinq sites différents, ce qui est également le cas des huit classes de 3P et 4P, dont deux sont multi-âges pour des raisons structurelles.

La ligne de conduite que suivent les 26 enseignantes, œuvrant pour la plupart à temps partiel dans ce cycle, est dictée par le plan d'études romand. Ce dernier définit les objectifs à atteindre au terme de cette première tranche de la scolarité obligatoire.

Cette année, nos élèves ont pu participer à plusieurs spectacles en fonction de leur niveau. Dans plusieurs classes, ils ont eux aussi tenu le rôle principal lors de productions de qualité, destinées à leurs parents, aux personnes âgées de la région ou à un public plus large. Toutes les classes ont fabriqué des lanternes pour que les enfants puissent participer début décembre au cortège du Téléthon dans une ambiance solidaire et conviviale.

Les plus jeunes se rendent hebdomadairement au cours de rythmique dispensé par une maitresse spécialiste et tous fréquentent régulièrement la bibliothèque du collège d'Oron. Afin d'attiser leur goût pour la lecture, chaque classe a bénéficié d'une animation autour d'albums de littérature jeunesse, les 3-4P ayant même eu la chance de rencontrer un auteur de littérature jeunesse à l'issue de leur travail.

Les enseignantes se réunissent régulièrement et participent à des formations continues afin d'assurer un enseignement de qualité à leurs élèves. Afin que chaque enfant se développe harmonieusement, il nous tient à cœur d'offrir un cadre scolaire sûr et stimulant permettant à chacun d'acquérir des savoir-faire et des savoirs-être, bases solides et essentielles à la poursuite de leur parcours scolaire.

CYCLE 2

Les enseignants du cycle 2, équipe composée d'une quarantaine de personnes, se rencontrent régulièrement sous la conduite de Jonathan Miguel. Cela démarre par une séance plénière en début d'année qui a pour but premier de faire le point sur l'harmonisation des pratiques et sur les lignes générales qui seront appliquées durant l'année scolaire.

Par la suite, quatre rencontres sont organisées en cours d'année. Celles-ci ont pour but de favoriser les échanges de pratiques entre collègues, de présenter ou de faire le point sur la progression des projets en cours, ou encore d'ajuster nos approches pédagogiques, noyau alimentant le quotidien du métier d'enseignant.

Outre ces rencontres, les enseignants se réunissent également en comités plus restreints, que ce soit pour les conseils de classe inscrits dans le cadre légal en vigueur ou pour des séances de travail en lien avec une branche enseignée, et ceci à leur initiative.

Les parrainages entre élèves de différents degrés, le concert réunissant les élèves de 7^e année ou la visite guidée des monuments d'Oron dirigée par une classe de 8^e année sont quelques exemples parmi d'autres qui illustrent le professionnalisme, l'investissement et l'énergie que les enseignants mobilisent quotidiennement, en sus de leur mission principale. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

CYCLE 3

Tout au long de l'année 2017, les enseignants du cycle 3 se sont réunis à différentes reprises pour autant de moments d'échanges riches. Ces séances de travail ont indubitablement contribué à renforcer l'esprit d'équipe et à harmoniser les pratiques pédagogiques.

Outre les conseils de classe, qui ponctuent les fins de semestre et permettent de faire le point sur la progression de chaque élève, les enseignants se sont retrouvés quelques jours avant la rentrée, ainsi qu'à quatre reprises dans le courant de l'année. Organisation des ECR (épreuves cantonales de référence de 10^e année), planification des examens, discussions autour d'une question pédagogique, problèmes liés à la vie de l'établissement ont constitué leurs principaux axes de discussion.

Parallèlement, les enseignants se sont également réunis par branches, spontanément ou sur convocation des chefs de file. Ces rencontres leur ont notamment permis de regarder plus en détails le découpage prévu par voie et volée et de planifier les évaluations communes.

Nous soulignons ici le professionnalisme et la rigueur dont les enseignants font preuve au quotidien, et nous les en remercions. De leur investissement ressort une profonde envie d'aider et de faire progresser chaque élève, quels que soient son niveau et son projet de formation.

FILE D'ANGLAIS

La rentrée 2017 a été marquée par l'arrivée en 9^e année des premiers élèves ayant suivi deux ans d'anglais au primaire (More ! 7^e et More ! 8^e). Les enseignants du secondaire, ont exploité de nouveaux manuels, *English in Mind 9^e*. Ces moyens d'enseignement ont été totalement remaniés afin de tenir compte du vocabulaire, de la grammaire, ainsi que des compétences étudiées et développées au primaire.

En février dernier, l'équipe des maitres d'anglais a suivi une journée de formation continue autour de ce nouveau matériel, journée au cours de laquelle ils ont eu l'occasion d'échanger avec l'auteur d'*English in Mind 9e*, Sue Parminter. Ils ont également pu constater à quel point les activités proposées étaient riches et diversifiées, avec l'opportunité, lors de chaque séquence, de proposer aux élèves plusieurs niveaux de difficulté ; la différenciation en est ainsi facilitée.

Par ailleurs, cette année encore, et ce malgré une enveloppe pédagogique non extensible, le maximum a été fait afin que les effectifs des groupes d'anglais soient réduits, principalement en voie générale. Cela devrait nous aider à accompagner chaque élève à progresser et à atteindre les objectifs du PER. En parallèle, celles et ceux qui éprouvent trop de difficulté, en dépit de la configuration des groupes, peuvent fréquenter notre Espace ressources. Ils y bénéficient d'un enseignement en anglais où les objectifs sont adaptés ; possibilité leur sera par la suite offerte ou de rejoindre le cursus standard, ou de faire un examen différencié.

Finalement, nous continuons d'enrichir notre petite bibliothèque de quelques ouvrages utiles dans notre quotidien d'enseignants. Et nous ne perdons pas de vue que l'apprentissage de la langue de Shakespeare doit rester un plaisir !

FILE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Jean-Claude Serex, enseignant chevronné, assume la responsabilité chef de file d'éducation physique. L'enseignement de l'éducation physique dans les classes de 7^e à 11^e années est assuré par cinq maitres spécialistes et un semi-généraliste. Les réunions de travail leur ont permis de mettre en place l'organisation des manifestations sportives de l'année, la gestion des camps sportifs, ainsi que la mise en œuvre des plans d'éducation physique validés par le SEPS⁴. Le chef de file assure également la transmission des communications et directives émanant des différents services de l'État.

Les MEP⁵ collaborent activement avec les autorités communales dans toutes les tâches de contrôle et de maintenance des infrastructures sportives ainsi que du matériel d'enseignement. Dans ce domaine, ils participent également à la politique d'achat pour renouveler et enrichir la palette du matériel dont les élèves profitent dans leurs cours.

Afin de défendre une ligne cohérente des activités d'éducation physique, les MEP, en accord avec la direction de l'établissement et en collaboration avec les maitres de classes, ont mis en place un programme d'activités riches et variées. Ils organisent également chaque année des camps multisports, des tournois de jeux et des joutes d'athlétisme.

Semaines sportives organisées en 2017 par l'équipe des MEP :

- 2 camps de ski aux Mosses pour les classes de 7^e années ;
- 2 camps multisports à Leysin pour les classes de 8^e années ;
- 1 camp multisports au centre national de Tenero au Tessin pour les classes de 10^e année.

A fin juin, les joutes des 7^e et 8^e années ont réunis quelques 160 élèves pour des concours multiples et des tournois de jeux. Les élèves des classes de 9^e et 10^e années ont participé à un pentathlon d'athlétisme, ainsi qu'au désormais traditionnel triathlon. La semaine avant Noël, des équipes de chaque volée se sont mesurées dans des tournois de balle par-dessus la corde, de handball, de basketball, d'unihockey et de tchoukball.

⁴ Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud

⁵ Maitres d'éducation physique

Tant la direction que les MEP sont convaincus des valeurs humaines et éducatives que développent toutes ces activités. Elles mettent tout particulièrement en avant le courage, le dépassement de soi, l'acceptation des autres, l'humilité, la tolérance, la collaboration et, non des moindres, le fair-play.

FILE DE FRANÇAIS

PROJETS RÉALISÉS

Le spectacle de Compagnie Slalom organisé en mars 2017 à la salle du Potier a eu du succès auprès des élèves. En effet, ces derniers se sont pris au jeu avec des comédiens qui ont improvisé à la manière de Molière. Cette activité a renforcé le sens donné aux lectures faites en classe.

De nouveaux manuels de français pour la voie générale sont disponibles à la CADEV. Les enseignants apprécient ce matériel plus adapté et qui facilite la différenciation. Les activités sont allégées et les textes plus aérés.

Au printemps, un grand ménage a été fait en salle des maitres qui s'était transformée en musée de manuels désuets et dont certains dataient parfois de 1970... Il est d'autant plus important d'avoir un espace de travail agréable avec du matériel à jour.

A l'œuvre ! Venant tout droit du Québec, cette nouvelle collection regroupe des compréhensions de texte qui permettent à l'élève de voyager à travers différents auteurs classiques. Les enseignants apprécient ce matériel pédagogique clé en main pratique et intéressant.

PROJETS A VENIR

Christine Pachl, cheffe de file de français, envisage d'inviter un écrivain en classe. En effet, quel sens cela donne à une lecture pour les élèves ! Nicolas Kissling, habitant d'Oron, a écrit « le grand projet », l'histoire d'un jeune immigré italien qui débarque en Suisse dans les années 40. Nicolas Kissling, spécialiste de bonsaï, passionné d'écriture et de musique, montre un vif intérêt à venir parler de son travail aux enseignants et aux élèves.

Une sortie culturelle devrait se réaliser en septembre 2018, à l'occasion de la prochaine édition du livre sur les quais à Morges. Un programme est spécialement destiné aux

élèves qui peuvent rencontrer des auteurs. Des activités sont organisées pour chaque catégorie d'âges.

Avez-vous déjà entendu parler du Book-tubing ? Ce néologisme est constitué du mot « book » et de « tube » pour faire référence à la célèbre plateforme internet YouTube. C'est le moyen qu'ont trouvé certains adolescents pour parler de livres via internet. L'école aurait tort de ne pas s'approprier les nouvelles technologies afin de développer des compétences informatiques et orales. Afin de répondre à cette question, plusieurs enseignants participeront à une formation continue sur cette nouvelle pratique et pourront mettre en œuvre l'élaboration de ces vidéos.

FILE DES SCIENCES DE LA NATURE

En début d'année 2017, l'équipe des maitres de sciences s'est coordonnée en vue de la répartition pour l'année suivante. Les solutions trouvées donnent entière satisfaction.

Le 8 mars, les chefs de files ont été convoqués par la Direction pédagogique du département pour la présentation des nouveaux moyens d'enseignement. Nous apprenons qu'ils seront obligatoires pour les 9 et 10 S, dès la rentrée 2017. Suite à cette séance, une réunion avec les enseignants de sciences d'Oron a été organisée pour informer et mettre en place la suite. La question du stockage des classeurs des élèves a été évoquée, car il y en a tout de même environ 160 à conserver dans les salles de sciences.

Depuis mars, les enseignants ont pu se familiariser avec les nouveaux moyens. Il a été convenu d'utiliser au maximum les classeurs, ce qui débouche sur une économie de photocopies. Les nouveaux moyens d'enseignement sont utiles, bien faits graphiquement, et permettent aux élèves d'avoir un matériel de référence. Quelques rares séquences d'enseignement restent difficiles d'accès et demandent un temps d'appropriation supplémentaire.

Au cours du printemps, un inventaire du matériel a été réalisé. Il a facilité l'opération de commande de matériel pour l'année scolaire suivante. A la rentrée, les salles ont été préparées et équipées. Une des salles de dégagement est spécialement affectée depuis le mois d'aout à l'enseignement de l'option spécifique maths – physique, ce qui facilite beaucoup le travail des enseignants.

Comme les années précédentes, l'équipe des maitres de sciences s'est réunie fin juillet, et par la suite à intervalles réguliers, pour se coordonner et harmoniser ses pratiques, dans le respect des recommandations du plan d'études romand. La transition entre ancien et nouveau système est désormais achevée.

FILE DES MATHÉMATIQUES

2017 marque une année de transition, Eric Chollet ayant fait valoir l'été dernier son droit à une retraite bien méritée, après plus de 38 ans de bons et loyaux services. Il a passé le flambeau de la file des mathématiques à Laurent Lopez Martin, maitre spécialiste de math-sciences.

Comme d'accoutumée depuis quelques années, de nombreux élèves ont participé au championnat de jeux mathématiques et logiques. Ils n'étaient pas moins de 33 à se rendre à l'école un mercredi après-midi de décembre pour tenter de se qualifier pour les demi-finales prévues le 24 mars dans une dizaine d'endroits en Suisse. La finale nationale est prévue à l'EPFL le 26 juin 2018, la finale internationale étant pour sa part planifiée fin août à Paris. Qui sait, peut-être un élève de notre établissement franchira les différentes épreuves pour finir par briller dans la ville de lumière.

MITIC⁶

Romain Favre, maitre de classe 7-8P, occupe les fonctions de répondant informatique (RI) et de personne-ressource pour l'intégration des MITIC.

Cette année 2017 aura avant tout été marquée par le rafraichissement de l'infrastructure réseau de l'établissement. D'importants travaux d'aménagement ont été effectués, travaux faisant intervenir notamment électriciens et ingénieurs durant l'été. Chaque salle de classe du collège d'Oron-la-Ville, du Pavillon et du collège de Palézieux-Village est à présent équipée d'une borne Wi-Fi, ce qui améliore grandement le délai de réponse, facilitant ainsi l'utilisation d'internet. Cela encourage sensiblement l'emploi des MITIC dans les différents enseignements. Nous constatons une augmentation significative de l'utilisation

⁶ Médias, images, technologie de l'information et de la communication

des ordinateurs portables que nous mettons à disposition des classes, sur réservation préalable.

L'établissement dispose à présent du réseau EDU-VD, le réseau vaudois des professionnels de l'enseignement. Chaque enseignant dispose d'un identifiant qui lui permet de se connecter dans n'importe quel établissement du canton équipé de ce réseau. A noter que les autres professionnels œuvrant dans le collège peuvent disposer d'un accès au dit réseau.

Profitant de ce changement d'infrastructure, l'unité informatique du canton, le CIPEO, en a profité pour mener à bien une opération de migration du système de nos différentes machines. Grâce à cette migration, élèves et enseignants disposent dorénavant d'une session utilisateur personnelle, accessible sur l'ensemble des ordinateurs pédagogiques du canton. Les utilisateurs disposent d'un identifiant attribué et d'un mot de passe choisi.

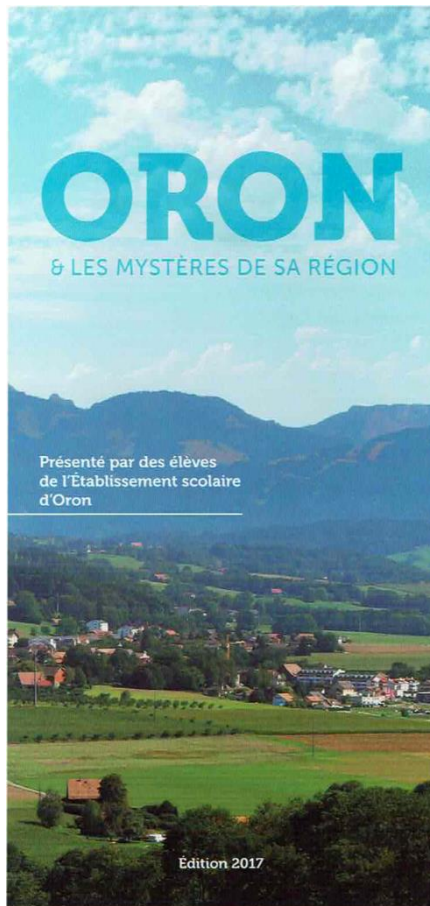
Le nouvel espace de stockages de données offre des perspectives très intéressantes, tant sur le plan du travail informatique que sur celui de la responsabilité numérique.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans un contexte qui évolue rapidement ;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir ;
- aux secrétaires et à leurs apprenties successives, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement ;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants ;
- aux Autorités cantonales pour leur appui, leur écoute et la confiance accordée ;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires ;
- à la HEP Vaud pour la qualité de ses prestations et la richesse de son catalogue de formations continues ;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron-la-Ville, le 26 janvier 2018



Durant environ deux ans, des élèves de 7^e puis de 8^e année sont partis à la découverte de leur région. Ils se sont intéressés à différentes curiosités: châteaux, abbaye, églises, météorite, menhir, voie romaine et écussons. Ils les ont visités et se sont plongés dans divers ouvrages et articles pour retracer l'histoire de ces trésors régionaux. Ils ont su en extraire les informations principales.

Ils en ont parlé sur les ondes de Radiobus fm, la radio scolaire vaudoise.

Vous pouvez utiliser le QRcode ci-dessous pour écouter leurs séquences et en savoir plus sur ces différents sujets.

Ils ont ensuite créé des panneaux et des logos qui ont donné lieu à une exposition en avril 2017. Finalement ce dépliant inédit a vu le jour grâce aux municipalités d'Oron, d'Essertes et de Maraçon.

Voici donc entre vos mains le travail d'élèves engagés qui vont vous emmener sur les traces historiques de la commune d'Oron.

Dépliant réalisé par la classe de 8^e année de Jessica Gremaud, disponible auprès des trois administrations communales

LE CHÂTEAU D'ORON

La première trace écrite qui parle du château d'Oron date de 1261. Selon les époques, le château a été occupé par des seigneurs, des baillis bernois, des prisonniers et des propriétaires privés comme Monsieur Gaiffe, industriel de Lyon.

Le château possède un donjon de 30 m de haut. À l'intérieur, à l'étage, on peut voir une cuisine de style gothique ainsi qu'une grande bibliothèque contenant 16 000 livres: des romans, des bibles, des chroniques du monde et des livres de botanique.

LE TEMPLE D'ORON ET SA CURE

Le temple d'Oron, dédié à saint Maurice, est ovale, ce qui permet à la voix du pasteur de mieux circuler. Il est l'un des deux seuls temples ovales du canton de Vaud. L'autre est celui de Chêne-Pâquier. À l'intérieur du temple, on peut voir sur le plafond un ciel doté d'étoiles, d'une lune et d'un soleil.

La cure qui accompagne le temple est protestante. On peut la reconnaître grâce à ses volets verts et blancs qui représentent les couleurs du canton de Vaud. Il y a eu plusieurs cures à Oron, l'actuelle datant de 1892.





LA VOIE ROMAINE D'ORON

À l'époque romaine, une route passait par Oron qui portait le nom d'« Uromagus » en latin. Cette voie romaine faisait partie de l'axe le plus rapide du Sud au Nord, qui passait notamment par le col du Grand-Saint-Bernard et Martigny. C'était un axe important emprunté par beaucoup de gens.

La carte Siegfried de 1890 nous montre une partie de son tracé. Cela nous permet encore aujourd'hui de le suivre entre Palézieux et Serix. Mais il faut bien chercher...




L'ÉGLISE DE CHÂTILLENS


On croyait il y a longtemps que si on amenait les enfants morts dans cette église, ils pouvaient ressusciter. Châtillens a donc été un lieu de pèlerinage important. En réalité, on mettait les enfants morts dans un bac en pierre, et un tuyau reliait le bac à un feu. La chaleur faisait bouger leurs bras et leurs jambes. Alors on croyait qu'ils ressuscitaient, juste le temps de les baptiser pour qu'ils aillent au paradis.

Le peintre qui a réalisé tous les vitraux s'appelle Louis Rivier. Sur chaque vitrail, il a dessiné ses fleurs.




LA MÉTÉORITE DE CHÂTILLENS

C'est la plus grande de Suisse. Elle a été découverte le 30 novembre 1901, date de sa chute, dans le bois de la Chervettaz à Châtillens. Elle mesure une dizaine de centimètres, tout comme le cratère qu'elle a créé. Elle a été récoltée en trois morceaux: un gros de 639g, un moyen de 57g, et un petit de 9g, pour un total de 705g. Elle est composée de cristaux d'olivine de fer, de nickel et de bronzite. On peut aller voir cette météorite au Musée d'Histoire Naturelle de Lausanne.

L'ABBAYE DE HAUT-CRÊT

L'Abbaye a été fondée en 1134 par l'évêque de Lausanne, elle a pris de l'importance entre le XII^e et le XV^e siècle. Les moines cisterciens ont défriché la contrée de Lavaux pour y introduire la vigne. L'activité religieuse a cessé en 1536.

Un ancien chapiteau provenant de l'Abbaye se trouve actuellement dans l'Eglise de Châtillens. Il ne reste presque rien d'autre de ce monument religieux. En 2006, on a trouvé une partie des fondations de l'Abbaye lors de travaux dans la commune des Tavernes. La ferme figurant sur les images est la Dausaz, ancienne dépendance de l'Abbaye.



Dépliant réalisé par la classe de 8^e année de Jessica Gremaud, disponible auprès des trois administrations communales